



Séminaire international
24-26 novembre 1997
Essaouira, Royaume du Maroc

**DÉVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU :
PETITES VILLES CÔTIÈRES**

ACTES ET RECOMMANDATIONS

Les appellations employées et la présentation des données qui figurent dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat de l'UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. Les idées et les opinions exprimées ici n'engagent que les personnes dont elles émanent et ne reflètent pas nécessairement celles de l'UNESCO.

Il est permis de reproduire des extraits, à condition d'en indiquer la source et d'envoyer des justificatifs à l'adresse ci-dessous. Ce document sera cité comme suit :

UNESCO, 1998. Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières. Actes et recommandations, Séminaire international, 24-26 novembre 1997, Essaouira, Royaume du Maroc. CSI info N° 5, UNESCO, Paris, 111 pp.

La série CSI info a été lancée par l'Organisation en 1997. Pour toute information sur les activités du CSI, adressez-vous à :

Unité pour les régions côtières et les petites îles (CSI),
UNESCO, 1 rue Miollis,
75732 Paris Cedex 15, France.
fax : +33-1 45 68 58 08
courrier électronique : csi@unesco.org
site web : <http://www.unesco.org/csi>

Publié en 1998 par l'Organisation des Nations unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

© UNESCO 1998
Imprimé en France

REMERCIEMENTS

La préparation, l'organisation et le déroulement de ce séminaire n'auraient pu avoir lieu sans la coopération, le soutien et l'effort des autorités locales, régionales et nationales marocaines, des représentants des Organisations Non Gouvernementales et des Associations Locales, des Représentants de villes Partenaires et surtout, de la population de la ville d'Essaouira. L'UNESCO remercie particulièrement :

- Monsieur André Azoulay , le Conseiller économique de Sa Majesté le Roi Hassan II,
- Monsieur Amin Belcadi, le Gouverneur de la Province d'Essaouira,
- Monsieur Tahar Afify, le Président de la Municipalité,
- la Province et la Municipalité d'Essaouira,
- le Ministère de l'environnement, ainsi que des autres ministères impliqués dans le projet pour Essaouira,
- les Services culturels et Techniques de l' Ambassade de France au Maroc
- Monsieur Filiep Decorte, responsable de la Cellule Agenda 21 du CNUEH d'Essaouira, et tous les membres de la Cellule Agenda 21,
- tous les membres du Comité local d'accueil,
- tous les membres du Secrétariat permanent du séminaire

PREFACE

A la veille du XXI^{ème} siècle, une forte proportion de la population mondiale se trouve concentrée sur le littoral marin et ce pourcentage devrait augmenter considérablement dans les prochaines décennies. Sur les 23 mégalo-poles du monde, 16 sont situées dans la bande côtière. Une grande partie des écosystèmes, parmi les plus divers, les plus complexes et productifs de la Planète, appartiennent au domaine côtier. Du fait que les littoraux marins ont toujours joué le rôle de carrefours des mouvements de population et des échanges culturels, ils ont fini par abriter de véritables mosaïques humaines, au point de vue social et culturel. Mais malgré cette remarquable richesse écologique et socioculturelle, les ressources côtières ne sont pas inépuisables. De plus, les pressions croissantes qui s'exercent sur bon nombre de ces régions en font des foyers de tension.

Pour relever le défi que constitue la solution des divers problèmes auxquels sont confrontées les régions côtières et les petites îles, il faut élaborer de judicieuses politiques d'actions intégrées faisant appel à l'interdisciplinarité. Pour répondre à une telle demande, l'UNESCO a lancé, en 1996, une initiative intitulée "Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles (CSI)". Elle sert de plate-forme pour coordonner des activités trans-sectorielles visant à aider les Etats membres à réaliser un développement de leurs côtes écologiquement rationnel, socialement équitable et culturellement adapté. La collection "*CSI info*" constitue un support commode pour la diffusion d'informations sur ces questions auprès des parties prenantes, des gestionnaires, des décideurs et des autres acteurs concernés par les problèmes des régions côtières et des petites îles.

Ce document présente les actes d'un séminaire international intitulé "Développement urbain et ressources en eau douce : petites villes côtières", qui s'est tenu du 24 au 26 novembre 1997 à Essaouira, au Maroc. Il a rapproché des villes de la côte d'Afrique du Nord et des villes coopérantes du nord de la Méditerranée et d'Europe du Nord, ainsi que des représentants de l'UNESCO et des personnalités nationales et locales. Placé au coeur du séminaire, le cas d'Essaouira constitue le point de départ d'un réseau voué à se développer, reliant des centres urbains confrontés à des difficultés comparables, au plan social et environnemental, telles que la pénurie d'eau douce, la rapidité de la croissance démographique et la dégradation de l'environnement urbain.

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
1. INTRODUCTION	8
2. BUTS DU PROJET	9
2.1 Création d'un réseau de petites et moyennes villes côtières	9
2.2 Accords de partenariat entre villes	10
2.3 Programmes de formation	10
2.4 Mise en œuvre des études de cas	10
2.5 Soutien de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud	10
2.6 Etudes et recherches	10
3. PREMIERE ETUDE DE CAS EN COURS : LA VILLE D'ESSAOUIRA, ANCIENNE MOGADOR (MAROC)	11
3.1 Données existantes	11
3.2 Résultats des missions d'experts envoyés par l'UNESCO et la Coopération bilatérale française à Essaouira entre janvier et octobre 1997	12
3.3 Des indications dégagées des dernières réunions	12
4. LE SEMINAIRE INTERNATIONAL - ESSAOUIRA 24-26 NOVEMBRE 1997	12
4.1 Cérémonie d'ouverture	12
4.2 Les municipalités présentes au séminaire	13
5. VILLES PARTENAIRES POTENTIELLES DU PROJET	13
5.1 Essaouira	14
5.2 Alghero	15
5.3 Esbjerg	15
5.4 Kotor	15
5.5 Odense	16
5.6 Omisajl	17
5.7 Saïda	17
5.8 Saint-Malo	18
5.9 Sciacca	19
5.10 Licata	19
5.11 Taglio di Pô	19
6. RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE TRAVAIL	20
6.1 Atelier n° 1 : La gestion des ressources en eau en zone côtière	21
6.2 Atelier N°2 : Les impacts et les conséquences de l'érosion du littoral	23
6.3 Atelier N°3 : Revitalisation socio-architecturale du tissu urbain historique	26
6.4 Ateliers N°4 et N°5 : Activités socio-économiques de substitution et de tourisme. Approche intégrée du développement	29

7.	LES ACTIONS À SUIVRE	33
7.1	Mise en œuvre d'activités entre municipalités	34
7.2	Mise en œuvre d'activités entre certaines municipalités, ONG et coopération bilatérale	34
8.	LES RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE L'UNESCO ET DU COMITÉ DE PILOTAGE	35
9.	LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE	36
10.	LA COOPÉRATION ENTRE LES VILLES PARTENAIRES	37
10.1	Création du réseau	37
10.2	Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et la municipalité de Saint-Malo	38
10.3	Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et la municipalité d'Alghero	39
10.4	Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et les provinces de Siacca et Licata	40
10.5	Accord de coopération entre La municipalité de Taglio di Pô, Italie, et la municipalité de Omisalj, Croatie.	41
11.	CONCLUSION	42
ANNEXE 1	Programme officiel du séminaire	45
ANNEXE 2	Liste des participants	50
ANNEXE 3	Texte des allocutions de la cérémonie d'ouverture	54
ANNEXE 4	Texte des allocutions des représentants des municipalités partenaires	61
ANNEXE 5	Interventions des experts nationaux et internationaux aux différents ateliers de travail	77
ANNEXE 6	Texte des allocutions de la cérémonie de clôture	95
ANNEXE 7	Liste des sigles et abréviations	111

AVANT-PROPOS

Les dernières Conférences des Nations unies, sur l'Environnement et le Développement (CNUED), Le Caire (1994), Copenhague (1995) et Istanbul -Habitat II (1996), "Deuxième Conférence des Nations unies pour les établissements -humains", ont mis en exergue les problèmes fondamentaux concernant les grands enjeux du XXI^e siècle : la croissance démographique et les flux migratoires, l'expansion des grandes villes et plus particulièrement des villes côtières, la disponibilité en eau douce (en quantité et en qualité) nécessaire aux besoins des populations, la gestion des transformations sociales et la lutte contre la pauvreté.

Des indications ont donc été formulées en vue d'atteindre un équilibre entre l'utilisation des ressources naturelles et le développement économique et social afin d'éviter que le rythme actuel de consommation des besoins actuels ne pénalise les générations futures. Ainsi les différentes indications dégagées de ces conférences internationales ont mis l'accent sur l'importance d'une approche interdisciplinaire qui prendrait en compte les composantes socio-économiques et culturelles de la gestion du territoire et des ressources naturelles. Ces indications devraient être rapidement appliquées pour résoudre les problèmes liés au développement humain dans certains contextes environnementaux fragiles. Parmi ces milieux fragiles, les zones côtières requièrent une attention particulière. Dans ces régions, les problèmes exposés précédemment se rencontrent et s'additionnent. Ce sont des zones à risque qui nécessitent des mesures particulières, tant au niveau de l'aménagement du territoire que de l'utilisation des ressources naturelles disponibles, de la gestion et du développement des centres urbains.

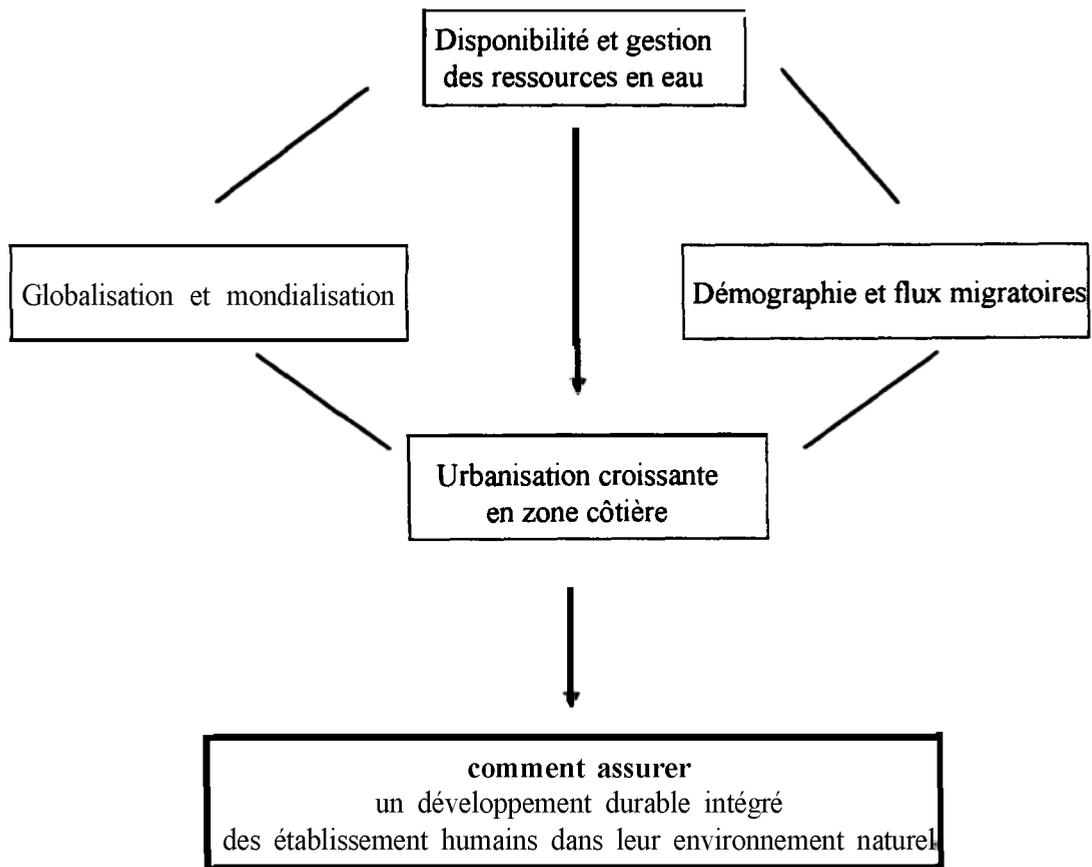
Une approche intégrée de la gestion du territoire en zone côtière devra ainsi prendre en compte les recommandations des conférences mondiales, compte tenu des prévisions concernant la démographie et les migrations selon lesquelles en 2025, 75% de la population mondiale vivra à moins de 60 km de la mer. Pour ce faire, des stratégies adéquates doivent être mises en place afin d'équilibrer et d'harmoniser le développement des établissements humains dans ces régions, pour éviter la surdensification des grandes villes côtières, la pollution de l'environnement marin et des ressources en eau.

La prise de conscience des implications socio-économiques et culturelles de la gestion des ressources en eau et de la protection de l'environnement naturel permettront de définir les possibilités pour les décideurs de résoudre les problèmes liés à la quantité et à la qualité de l'eau nécessaire aux établissements humains en zone côtière au XXI^e siècle.

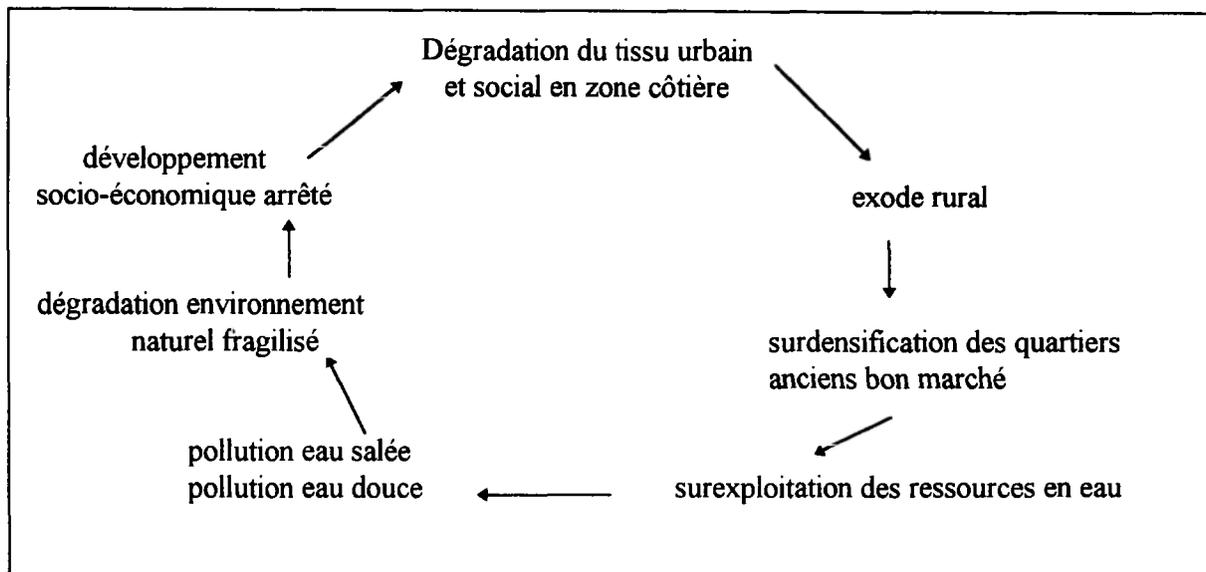
Les problèmes sont d'autant plus complexes si la zone urbaine considérée est une capitale de région, voir une mégalopole. De nombreuses études et des programmes spéciaux existent déjà pour évaluer les problèmes des grandes villes côtières et proposer des orientations aux responsables municipaux, notamment en Méditerranée avec l'Union européenne (UE) ou avec les grandes organisations de villes (FMCU, OVPM, Mégapolis)*.

* FMCU : Fédération mondiale des cités unies
OVPM : Organisation des villes du patrimoine mondial

En revanche, les municipalités des petites villes sont le plus souvent démunies et délaissées par les organismes nationaux et internationaux, alors que les dernières conférences mondiales précitées, notamment la déclaration d'Istanbul de juin 1996, mettent l'accent sur l'importance de soutenir les zones rurales et les zones faiblement urbanisées pour éviter l'accroissement des problèmes dans les grandes villes.



Dans certaines régions, les petites villes côtières ont réussi à surmonter les problèmes de la gestion intégrée de leur développement urbain, alors que d'autres voient inexorablement s'accroître l'enchaînement de ces problèmes au fur et à mesure que leur population augmente et que les migrants des zones rurales surdensifient certains quartiers défavorisés.



Dans le cadre de la plate-forme lancée par l'UNESCO en janvier 1996 "Environnement et Développement dans les régions côtières et les petites îles", le projet "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières" a été créé en réponse aux préoccupations énoncées ci-dessus. Le projet a en effet comme objectifs généraux la gestion des ressources naturelles, la protection de l'environnement, ainsi que le soutien au développement des petites villes côtières. Pour ce faire, il se propose d'aider à gérer la surdensification des grandes villes côtières, la pollution des ressources en eau et de l'environnement marin et l'accélération des flux migratoires des zones rurales des grandes villes.

1. INTRODUCTION

Au mois de juin 1996, la 14ème réunion sur l'intrusion de l'eau de mer dans les aquifères côtiers (SWIM - Salt Water Intrusion Meeting) tenue à Malmö, en Suède, offrait à l'UNESCO l'occasion d'inviter des hydrologues, des sociologues de la ville, des socio-économistes, des géographes, des architectes et des urbanistes pour concevoir une stratégie en vue de prévenir ou d'arrêter la dégradation des villes d'intérêt socioculturel dont le centre historique est situé en bord de mer, tout en préservant, par une gestion plus rationnelle, les ressources en eau indispensables à leur existence.

Une mauvaise gestion des ressources en eau a des incidences certaines sur le développement socio-économique des villes côtières et réduit leurs chances de conserver leur identité culturelle et leur patrimoine urbain historique. Il y a longtemps que des spécialistes en gestion de l'eau tentent, avec bien peu de succès, de faire passer ce message aux urbanistes, aux architectes et aux maires des villes côtières.

Aujourd'hui, les experts en sciences sociales et les spécialistes en aménagement du territoire ne disposent toujours pas de méthodes spécifiques pour gérer le développement des côtes en fonction des ressources en eau. La ville est un écosystème naturel et social complexe qu'il convient de gérer comme tel. Il n'est plus possible d'isoler la ville côtière de son arrière-pays, comme on le faisait parfois. Les conditions d'environnement ont souvent une influence sur les stratégies et les politiques de développement. Elles sont indissociablement liées au développement économique et, de fait, en constituent le support. Les collectivités locales ont beaucoup à gagner en améliorant leur environnement ; les politiques visant à créer un environnement stable favorisent l'élévation du niveau de vie, attirent les populations et les entreprises et génèrent des emplois.

La protection d'un paysage urbain historique, de valeur internationale, est cependant une entreprise dont la gravité dépasse largement les fluctuations de la politique locale. Toute discussion sur la protection de ce patrimoine en front de mer doit tenir compte de la vie de l'arrière-pays, au moins à l'échelle régionale.

Comment les petites et moyennes villes peuvent-elles jouer un rôle moteur pour orienter nos sociétés vers un avenir plus durable écologiquement et vers des politiques locales plus respectueuses de l'environnement? Pour élaborer une politique adéquate, il est important d'analyser d'abord leurs caractéristiques et l'éventail d'atouts qui sous-tend leur avantage compétitif

Dans le cadre du suivi des recommandations de la réunion de Malmö, un nouveau projet *Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières*, a été inscrit dans la plate-forme de l'UNESCO pour l'action intersectorielle intitulée *Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles* (CSI).

Deux programmes intergouvernementaux des Secteurs des sciences et des sciences sociales et humaines de l'UNESCO, MOST « Management of Social Transformations » (Gestion des transformations sociales) et PHI (Programme Hydrologique International) apportent leur soutien à ce nouveau projet interdisciplinaire, qui bénéficie, en outre, de l'expérience du Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO en matière de protection du

Patrimoine naturel et culturel et du soutien logistique des bureaux régionaux de l'UNESCO pour les actions opérationnelles.

Ce projet contribuera à la mise en œuvre des recommandations des conférences des Nations Unies sur l'Environnement et le développement (Rio, 1992), la Population (Le Caire, 1994), le Développement social (Copenhague, 1995) et l'Habitat humain (HABITAT II, Istanbul 1996).

2. BUTS DU PROJET

Le projet de l'UNESCO « *Développement urbain et ressources en eau : petites et moyennes villes côtières* », ayant pris acte des recommandations des sommets de Rio, 1992 et HABITAT II, 1996, et compte tenu :

- des recommandations formulées par les experts et le groupe de travail pluridisciplinaire de l'UNESCO à Malmö (14e SWIM, Suède, juin 1996)
- des indications contenues dans la Déclaration du symposium sur l'eau, la ville et la planification urbaine, soutenu par l'UNESCO (Paris, avril 1997),
- des priorités fixées par les Etats membres lors du Conseil intergouvernemental du Programme Hydrologique International (PHI - cinquième phase, 1996-2001),
- des priorités fixées par le Conseil intergouvernemental du Programme MOST et des recommandations des agences des Nations unies à la suite de HABITAT II, sur l'éradication de la pauvreté et la gestion des migrations rurales vers les grandes villes,
- de la stratégie et des actions de la plate-forme CSI de l'UNESCO pour 1998-1999 et au-delà, adopté par la réunion d'experts CSI (Paris, 25-27 novembre 1996),

et sous la supervision du « Comité de pilotage » constitué de spécialistes des sciences naturelles et des sciences sociales et humaines, *devra contribuer au développement durable des petites et moyennes villes historiques situées dans des régions côtières, en améliorant les conditions et la qualité de la vie de leurs habitants, tout en protégeant les ressources en eau douce dont leur développement est tributaire.*

Les objectifs du projet sont les suivants :

2.1 Création d'un réseau de petites et moyennes villes côtières

Dans sa première phase, le projet tente d'établir un réseau entre villes côtières situées de part et d'autre de la Méditerranée ainsi qu'en Europe du Nord. Il aidera les municipalités à mettre au point un mécanisme de circulation de l'information et servira de point focal pour la coopération entre les villes.

On ouvrira à cet effet un site web pour faciliter la communication entre les villes. Des documents et des études de cas seront préparés et diffusés, ainsi que des articles scientifiques destinés à approfondir les connaissances sur le développement des "petites et moyennes villes et la gestion des ressources en eau dans les régions côtières". Pour faciliter le partage des connaissances et du savoir-faire, le projet aidera les villes à organiser des séminaires, des réunions, des systèmes de formation à l'intention des cadres et des techniciens municipaux qui renforceront les moyens d'action des municipalités, des

échanges temporaires de jeunes techniciens et la recherche d'appuis techniques et financiers pour la mise en œuvre de projets opérationnels dans les villes où se déroule une étude de cas.

2.2 Accords de partenariat entre villes

Le *partenariat technique* reste encore une notion nouvelle pour de nombreux décideurs, à l'échelle nationale et surtout à l'échelle régionale et locale. La possibilité d'établir des accords de partenariat technique ouvre de nouvelles perspectives aux autorités locales qui désirent prendre des initiatives de coopération décentralisée. Le partenariat technique entre villes côtières peut faciliter la coopération et permettre de tirer le meilleur parti du savoir-faire des urbanistes, des professionnels du patrimoine et des autorités civiles par le biais des Ministères de la culture, des travaux publics ou de l'environnement.

Le projet de l'UNESCO offrira des suggestions pour la rédaction des accords de partenariat entre villes. Il aidera les villes à évaluer leurs problèmes, à déterminer les solutions possibles, à mobiliser les ressources financières et à trouver les partenaires potentiels. Il coordonnera et supervisera les opérations sur le terrain grâce aux Bureaux régionaux et aux Commissions nationales pour l'UNESCO, renforcera les associations locales et les associations de quartier, encouragera la réutilisation à des fins sociales des édifices historiques pour les habitants dans le but de réduire la pauvreté urbaine en centre ville.

2.3 Programmes de formation

Le projet apportera son concours à la mise au point des modalités de formation de jeunes professionnels dans le contexte du projet de *développement intégré des petites et moyennes villes côtières*. Les stages de formation porteront notamment sur la gestion des ressources en eau, l'urbanisme, le développement socio-économique, la revitalisation et la réutilisation du patrimoine urbain, etc. Des chaires UNESCO sur ces thèmes pourront être créées dans un ou plusieurs sites pilotes.

2.4 Mise en œuvre des études de cas

L'objectif du projet est d'améliorer et de soutenir la mise en œuvre de projets opérationnels dans les villes de certains pays bordant la Méditerranée faisant l'objet d'études de cas. Les projets démonstratifs, où le public peut réellement observer des résultats tangibles, présentent souvent la méthode la plus efficace de communication en direction des décideurs.

2.5 Soutien de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud

Le projet tend à soutenir la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, à faciliter les échanges d'informations techniques, les expériences sur les lieux-mêmes, et la recherche de concours financiers dans la coopération locale, régionale, nationale et internationale (disponibilités des secteurs privé et public).

2.6 Etudes et recherches

Le projet apportera son soutien à des petites et moyennes villes côtières désireuses de revitaliser leur centre urbain tout en assurant une gestion appropriée de leurs ressources naturelles spécifiques, compte tenu du fait que le développement urbain dans les régions côtières est souvent subordonné à une bonne gestion des ressources en eau existantes. Le projet fournira des exemples d'intrusion d'eau salée, de subsidence des terrains, de gestion de l'eau urbaine et des eaux souterraines, de revitalisation et de réutilisation du tissu urbain historique pour l'habitat, d'activités socio-économiques de substitution, d'équipements socioculturels, de renforcement des moyens des municipalités, des incidences du tourisme sur les agglomérations traditionnelles et historiques des régions côtières. Il encouragera la multiplication des travaux de recherche interdisciplinaire et indiquera où trouver les informations nécessaires à la prise de décisions.

Le projet soutiendra les recherches intégrées, mettra en place des équipes interdisciplinaires qui coopéreront avec les autorités nationales, les responsables des municipalités des régions côtières ainsi qu'avec les planificateurs et les gestionnaires locaux sous l'égide d'un Comité de pilotage composé d'experts dans les différents domaines scientifiques impliqués et des programmes internationaux MOST et PHI :

- érosion côtière,
- gestion des ressources naturelles,
- aménagement du territoire (revitalisation du tissu urbain traditionnel ; soutien socio-économique aux populations défavorisées),
- sociologie,
- histoire, géographie,
- architecture,
- ingénierie.

3. PREMIERE ETUDE DE CAS EN COURS : LA VILLE D'ESSAOUIRA, ANCIENNE MOGADOR (MAROC)

La première ville choisie comme étude de cas présentait un ensemble de problèmes communs à de nombreuses villes côtières anciennes. Une première mission d'identification a été effectuée par l'UNESCO à Essaouira en octobre 1996, en coopération avec le Gouverneur de la Province, le Président de la municipalité, la Cellule Agenda 21 du Centre des Nations unies pour les établissements humains d'Essaouira. A la suite de cette première mission, une identification effective de la problématique a été réalisée à partir :

3.1 Données existantes

- La monographie réalisée par le PNUD et le Ministère de l'environnement avec le soutien de la Coopération bilatérale française (avril 1996) ;
- Des résultats de la première Université conviviale d'Essaouira, (septembre-octobre 1996) ;
- Des données contenues dans le Pacte urbain de l' Agenda 21 CNUEH-Essaouira ;
- La monographie sur les ressources en eau réalisée par le Ministère des travaux publics (juin 1996) ;

- L'étude sur l'érosion côtière et la muraille réalisée par l'architecte Andrea Bruno (septembre 1996).

3.2 Résultats des missions d'experts envoyés par l'UNESCO et la Coopération bilatérale française à Essaouira entre janvier et octobre 1997

- Développement socio-économique et gestion de l'eau (Karim Sebti et Valérie Bertrand, mai 1997) ;
- Erosion côtière (W. Rosenthal, mai 1997) ;
- Evaluation de l'expert M. Lamei pour ICOMOS suite à la demande d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de la ville d'Essaouira ;
- Dégradation des remparts (Alain-Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques et des bâtiments de Paris, août 1997 ; François Ropert, Ministère des transports et des travaux publics, août 1997).

3.3 Des indications dégagées des dernières réunions

- Recommandations de la deuxième Université conviviale d'Essaouira, 18-21 septembre 1997 ;
- Recommandations du Comité de pilotage du projet UNESCO (Paris, 25-26 septembre 1997).

Avec la coopération des différents ministères, l'UNESCO a pu identifier les problématiques prioritaires et les actions à entreprendre avec les différents partenaires au niveau local, régional et international, afin d'obtenir un diagnostic et d'attirer l'attention de la coopération internationale sur les problèmes de suivi de la ville d'Essaouira. En particulier, les problématiques prioritaires du développement de la ville ont été présentées par l'UNESCO, dans une brochure promotionnelle, à différentes municipalités de villes côtières d'Europe du Nord et de la Méditerranée, en vue de susciter un élan de coopération entre villes éprouvant ou ayant surmonté les mêmes problèmes de développement urbain en zone côtière.

4. LE SEMINAIRE INTERNATIONAL - ESSAOUIRA 24-26 NOVEMBRE 1997

Compte tenu des actions d'urgence à entreprendre au vu des éléments recueillis et à la demande des autorités marocaines, un séminaire rassemblant des représentants des municipalités de petites et moyennes villes côtières, partenaires potentiels d'Essaouira, des experts des différents domaines scientifiques concernés, ainsi que des ONG internationales et locales, a été organisé par l'UNESCO du 24 au 26 novembre 1997, avec la Province et la Municipalité d'Essaouira, les Ministères concernés et le CNUEH- Agenda 21.

Voir *Annexe 1 : Programme du séminaire* et
Annexe 2 : Liste des participants

4.1 Cérémonie d'ouverture

Le séminaire de l'UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières" a été inauguré le 24 novembre 1997, dans la Grande salle de la Province d'Essaouira, en présence de quelque 300 participants dont les maires ou les représentants de diverses municipalités, des experts hydrologues, océanographes, sociologues, économistes, architectes et urbanistes marocains et internationaux.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur André Azoulay, Conseiller Economique de Sa Majesté le Roi Hassan II, en présence de Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de la Province d'Essaouira, Monsieur Tahar Afify, Président du Conseil Municipal d'Essaouira, de Monsieur Ali Kazancigil, Directeur Principal du Secteur des Sciences Sociales et Humaines représentant le Sous-Directeur général pour les sciences sociales et humaines, Madame Francine Fournier, de Madame Aziza Benani, Secrétaire d'Etat à la Culture, et de Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih, Ministre de l'agriculture, de l'équipement et de l'environnement. Allocutions et discours ont été présentés en séance plénière. (voir *Annexe 3*)

4.2 Les municipalités présentes au séminaire

A la suite de la cérémonie d'ouverture, la première journée du séminaire international de l'UNESCO a été consacrée à la présentation des expériences vécues et en cours dans les villes partenaires potentielles du projet. Cette présentation a été réalisée par les maires ou leurs représentants directs des Municipalités suivantes (voir allocutions correspondantes en *Annexe 4*) :

- **Saint-Malo**, France, par Monsieur René Couanau, député-maire de la ville ;
- **Alghero**, Italie, par le Docteur Carlo Sechi, Maire de la ville ;
- **Sciaccia et Licata**, Italie, par l'architecte Antonio Cellura, Gouverneur de la Province d' Agrigento ;
- **Alexandrie**, Egypte, par Monsieur Ahmed Hassan, représentant du Maire ;
- **Saïda**, Liban, par Monsieur Ahmad Kalash, Maire de Saïda ;
- **Tunis**, Tunisie, par Monsieur Ben Messaoud, Directeur de l'Environnement urbain et Monsieur Zoubeïr Mouhli, représentant l' Association de sauvegarde de la médina de Tunis ;
- **Odense**, Danemark, par Monsieur Borge Lund Jensen, Odense Water Ltd ;
- **Esberg**, Danemark, par Monsieur Sigfred Lindvig, représentant de la ville ;
- **Omišalj**, Croatie, par Madame Jelisava Antolic, représentante de la Municipalité d'Omišalj ;
- **Kotor**, Montenegro, par Madame Svetjlana Lalic, Représentante du Kotor Regional Water Supply Agency ;
- **Taglio di Po**, Italie, par Monsieur Vincenzo Melone, Maire de la ville.

5. VILLES PARTENAIRES POTENTIELLES DU PROJET

Qu'elles soient situées au nord ou au sud de la Méditerranée, les villes partenaires potentielles du projet présentes à Essaouira possèdent, en tant que petites et moyennes villes côtières historiques, un grand nombre de similitudes aussi bien au niveau géophysique que socio-économique et culturel. Une brève présentation de chacune d'elles

permet de mieux comprendre les points focaux du projet et la création du réseau de coopération et d'échanges entre ces villes.

5.1 Essaouira

Petite ville bleue et blanche, exposée au vent et aux marées, Essaouira, ancienne Mogador, est une forteresse dominée par de petits forts et entourée d'une série de murs percés de nombreuses portes. Le site de Mogador était connu depuis l'Antiquité. La découverte de fragments de poterie et de céramique remontant au VII^{ème} siècle av. J.C. sur des îles voisines, dans la baie d'Essaouira, à moins d'un km de la côte, atteste que les Phéniciens l'utilisaient comme escale. Les Carthaginois créèrent Tamusiga au V siècle av. J.C. comme centre de commerce, et, vers la fin du I^{er} siècle av. J.C., le roi numide de Mauritanie Juba II ouvrit les premiers ateliers de fabrication de la pourpre gétulienne, célèbre teinture tirée du coquillage Murex, qui y était abondant.

Au XI^{ème} siècle, Mogador était le port de Souss, qui desservait tout le sud du Maroc, mais c'est seulement au XVIII^{ème} siècle que furent construits le port et la ville en face de l'île, entourés de leurs premiers remparts. En 1765, le sultan Alaouite Sidi Mohammed Ben Abdallah décida de construire le plus grand port de son empire et en confia les travaux au géomètre et architecte Théodore Cornut, élève de Vauban, originaire d'Avignon, avec mission de construire une ville de commerce dotée d'un port à l'abri des intempéries, même pendant les mortes-eaux. Il fut plus tard renvoyé, mais son plan en quadrilatère est encore visible aujourd'hui, et il évoque pour certains, la ville de Saint-Malo, dessinée par Vauban. Un architecte génois est l'auteur de la "scala", édifée sur le rempart occidental en regardant vers la mer, et un architecte britannique, qui se convertit ensuite à l'Islam, fit graver son nom d'"Ahmed El Euli" sur la jetée.

Vers 1780, il existait une douzaine d'officines commerciales à Mogador, occupant près d'un millier d'Européens (Britanniques, Français, Néerlandais, Italiens, Portugais, Allemands et Danois). Le port était la raison d'être de la création de la ville et le pivot de son existence, puisque tout s'organisait autour de lui. Les Britanniques y établirent des écoles privées, encourageant la population locale à parler l'anglais. La culture française se développa en parallèle, grâce à l'Alliance israélite universelle, qui construisait des écoles dans tout le Maroc, y compris à Mogador en 1867. A partir de 1912, quand le Maroc devint un protectorat, l'influence française fut dominante. On construisit un centre de style 1930 hors des remparts, près de la plage, avec un bureau de poste et une perception des impôts, une église et quelques villas. Les Français partirent lorsque le Maroc cessa d'être un protectorat, quelque 44 ans plus tard.

Depuis sa création, en 1765, Mogador s'est trouvée au carrefour de plusieurs cultures et civilisations, les tribus berbères de langue haha au sud, et les Chiadmas arabophones au nord. La ville était habitée par ces populations et d'autres familles de l'intérieur.

Avec ses 60 000 habitants, Essaouira est aujourd'hui la principale ville d'une province d'un demi-million d'habitants. Comme ville côtière, l'ancienne Mogador présente un ensemble de problèmes non négligeables (à savoir une érosion côtière incontrôlée, un réseau d'approvisionnement en eau vétuste et insuffisant, un manque d'eau potable important) et qui nécessitent une intervention urgente. Comme d'autres médinas, casbahs

et centres historiques de certains pays arabes, Essaouira souffre aussi de maux tels que la surpopulation, la détérioration des bâtiments, le délabrement et l'insuffisance des infrastructures. Ses quartiers historiques sont en danger, de même que leur tissu social, par suite de l'introduction des modèles modernes d'organisation urbaine. La population rurale a migré vers cette petite agglomération.

Essaouira reste cependant une fenêtre magique sur le patrimoine culturel marocain et un foyer de création artistique. Des artistes et des écrivains du monde entier y ont été attirés (Orson Welles, Tennessee Williams, Saint-Exupéry, Mme de Staël, et plus récemment, Erik Orsenna, Scott Simons, Patrice Chéreau, Leonard Cohen, Cat Stevens, les Rolling Stones et bien d'autres...).

5.2 Alghero

Située sur une presqu'île très ventée de la Sardaigne, la ville d'Alghero est bâtie sur des rochers et est entourée d'une muraille. Ancien port de pêche et îlot catalan du XIV^e siècle, sa raison d'être reste ancrée à la mer. Son héritage culturel et son architecture sont riches en éléments du gothique aragonais.

Aujourd'hui, peuplée par 40 000 habitants dont la plupart ont des racines très lointaines, la ville bénéficie de l'attraction du tourisme, composante essentielle de son développement socio-économique depuis les années soixante.

Comme toute ville située au bord de la mer, Alghero souffre d'une forte érosion côtière, aisément visible par les variations de la plage au nord de la ville et par la dégradation de l'état de sa muraille. Pour cette raison, Alghero représente le sujet d'un cas d'étude comparatif avec la ville d'Essaouira. Les similitudes (historiques, géographiques, environnementales et de développement) entre les deux villes sont étonnantes.

5.3 Esbjerg

Ville nouvelle fondée en 1868, Esbjerg est la "capitale" de l'ouest du Danemark. Située au sud de la côte danoise, seule zone touristique et de loisirs, elle représente la cinquième ville du Danemark, avec une population d'environ 83 000 habitants.

Esbjerg possède une architecture très variée, résultat de "l'emprunt" par les ancêtres de plusieurs détails de différentes villes européennes. Elle demeure encore aujourd'hui un important centre culturel.

Sa position stratégique sur la Mer du Nord explique que le port d'Esbjerg soit à la fois un port de commerce international très actif et un important port de pêche. Grâce à son commerce et à sa récente croissance économique, la ville d'Esbjerg représente un remarquable modèle de développement urbain, culturel et économique.

5.4 Kotor

La ville de Kotor, en Yougoslavie, est située sur la côte du Monténégro. Elle compte environs 25 000 habitants. La zone côtière du Monténégro, avec ses paysages caractéristiques et sa nature sauvage, a été reconnue par l'UNESCO comme un site du

Patrimoine de l'humanité. La ville de Kotor a été en effet inscrite sur la liste du Patrimoine mondial en 1979.

La région se divise en deux zones principales : la baie Boka Kotorska et le littoral. La baie Boka Kotorska (Bouche de Kotor) est un grand bassin indépendant, composé de la Baie de Topla (externe), la Baie de Tivat (au milieu) et la Baie de Kotor (interne). La ville de Kotor se trouve sur la rive sud-est de la baie de Kotor, aux pieds du massif de Lovéen.

Grâce à des conditions biologiques et géographiques exceptionnelles l'homme est apparu de bonne heure sur ce territoire qui a vu la succession de divers civilisations et cultures. Les vestiges les plus anciens datent du néolithique mais on peut apercevoir aussi des dessins préhistoriques, des mosaïques romaines, ainsi que des églises datant du VI^{ème}, XII^{ème} et XIII^{ème} siècle. Ancienne forteresse médiévale, riche en monuments historiques, Kotor est construite en forme triangulaire, elle est entourée d'une muraille qui reflète pleinement son héritage culturel.

Les principales activités économiques de Kotor et de la région du Monténégro sont, comme pour toutes les villes côtières, le tourisme et la pêche, même si de nos jours l'agriculture et l'industrie ont fait de gros progrès. Un des facteurs cependant qui limite le développement économique de la région est celui de l'approvisionnement en eau, dont le système est ancien et très réduit.

5.5 Odense

Ville ancienne du Danemark, Odense a célébré en 1988 son millénaire. Ville d'inspiration pour les contes de H. C. Andersen, Odense était la ville du dieu Odin, divinité Viking du VII-XIII^e siècle. C'est aujourd'hui la capitale de l'île de Funen, située dans la partie orientale de la péninsule danoise.

La ville a été construite sur la rive nord du fleuve qui porte son nom, à quelques kilomètres seulement de l'estuaire dans le fjord d'Odense. Le fleuve Odense est le plus grand cours d'eau de l'île et contribue fortement à la vie et au développement du port de la ville.

Le port d'Odense est en effet un centre de commerce très développé, qui a été source et témoin, au cours du XIX^{ème} siècle, d'une radicale croissance de la population. Cet accroissement de population est dû aux nombreux changements qu'ont subies les frontières de la ville au cours de cette période. La ville s'est de plus en plus élargie le long du fleuve, regroupant dans son tissu plusieurs petites villes isolées.

Peuplée aujourd'hui de plus de 185 000 habitants, Odense est la troisième ville du Danemark, et l'on estime que d'ici la fin du siècle sa population aura atteint les 470 000 habitants.

L'une des caractéristiques d'Odense est son impressionnante verdure, venant du fait qu'elle est construite sur les rives d'un fleuve. Elle est surnommée la "ville jardin" (garden city), à l'abri des pesticides et des fertilisants chimiques.

Ville écologique donc, Odense est cependant un important centre industriel, surtout en ce qui concerne les usines de traitement des eaux usées. Elle possède en effet l'une des usines les plus avancées techniquement dans ce domaine.

5.6 Omisajl

La ville d'Omisajl est une petite ville de Croatie, sur l'île de Krk, la plus grande île de la mer Adriatique. Omisajl se situe dans la zone nord-ouest de l'île, au sommet d'une falaise de 85 mètres.

Les premières traces d'établissements humains dans la ville datent de 3000 ans. Depuis, chaque époque a laissé ses traces et a fait d'Omisajl un vrai trésor d'histoire et de culture. Au début du I^{er} siècle, les Romains construisirent la ville de Fulfinum dans la Baie de Sepen, aux pieds d'Omisajl, et ses vestiges ont été préservés jusqu'à nos jours. Ce site archéologique n'a cependant pas encore été suffisamment fouillé ni exploré. À côté de Fulfinum, on peut apercevoir les restes d'une ancienne basilique chrétienne dont la beauté mérite une attention particulière. Elle date du V-VI^{ème} siècle.

Au début des années 60, Omisajl voit d'un bon œil l'ouverture vers le développement touristique, qui a gagné une importance étonnante jusqu'à l'arrivée non désirée de l'industrie. Ce sont en effet ses conditions géographiques très favorables (Omisajl est le lieu le plus proche du continent) ainsi que sa proximité de la ville de Rijeka, important centre économique et culturel, qui ont fourni les conditions nécessaires et avantageuses pour la construction d'importants complexes industriels et d'un aéroport dans les alentours d'Omisajl. Ceux-ci occupent désormais la moitié de l'intérieur des terres et plus de la moitié de la côte. Ce développement massif de l'industrie a provoqué dans les vingt-cinq dernières années un conflit permanent entre l'industrie d'une part et le tourisme et la planification urbaine d'autre part. Il est évident que tout cela entraîne des conséquences sur les aspects économiques, sociaux, culturels et bien évidemment environnementaux du développement de la ville.

Actuellement, la ville d'Omisajl cherche à s'insérer dans un processus d'élaboration de nouvelles stratégies de développement, dans le cadre conceptuel du développement durable. Cependant, elle doit affronter plusieurs contraintes, à savoir :

- l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées,
- la pollution des eaux de mer,
- le développement social et culturel (conflits entre les différentes générations, chômage...),
- le problème de l'héritage culturel historique qui n'est pas préservé,
- la protection de l'environnement.

5.7 Saïda

Située dans la zone sud du littoral libanais, la ville de Saïda apparaît sous tous ses aspects comme une ville de la Méditerranée. L'ancienne médina a en effet hérité et s'est enrichie de l'apport d'une multitude de cultures, de courants et de civilisations. Elle demeure aujourd'hui, en dépit des importantes destructions causées par la guerre des

années 80, l'image mythique de l'ancienne Sidon, en tant que frontière entre deux cultures : l'Orient et l'Occident.

L'architecture de la ville nous laisse encore deviner des influences croisées : mamelouks, maanites, italiennes. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, la ville a conservé le souvenir de ses ancêtres phéniciens en demeurant une cité tournée vers la mer, où le port était la vie de la ville. Ce n'est qu'au début du XX^{ème} siècle que le développement économique a juxtaposé au noyau ancien, resté médiéval dans son aspect, une ville nouvelle aux larges avenues.

Peuplée de plus de 80 000 habitants, la ville de Saïda vit aujourd'hui de la pêche et du tourisme.

5.8 Saint-Malo

Construite au fil des siècles sur un îlot rocheux tourné vers le grand large, Saint-Malo a, depuis plus de deux millénaires, été la "capitale de la mer". Elle occupe l'un des plus beaux sites maritimes de France, la Bretagne, et représente un endroit unique, synonyme d'histoire et de découvertes et point de départ de grandes explorations.

Depuis le Moyen-Age, Saint-Malo est une forteresse de la mer. Resserrée dans son enceinte médiévale datant du XII^{ème} siècle, cette ville corsaire a une histoire assez particulière. Détruite partiellement par un premier incendie en 1661, elle fut reconstruite dans les années suivantes par Vauban, qui donna à la ville un plan et une structure tout à fait originaux. C'est à son image que Théodore Cornut, élève de Vauban, construisit la ville d'Essaouira. De nombreuses forteresses furent construites sur des îlots éloignés au large de la côte, et la superficie de "l'intra-muros" fut fortement agrandie. Mais c'est au cours de la II^{ème} Guerre mondiale, que Saint-Malo fut à nouveau détruite. Remparts et château échappèrent au massacre, mais plus des trois-quarts de l'intra-muros furent détruits. Sur ces ruines, s'accomplit alors la "Grande reconstruction" qui, fidèle à son histoire, accompagna la renaissance de la Saint-Malo actuelle.

L'histoire de Saint-Malo est aussi l'histoire de son port, témoin de départs vers l'inconnu. C'est justement grâce à ses navigateurs, à ses aventuriers et à ses marchands qui armèrent pour les Indes, la Chine, l'Afrique et les Amériques, que la prospérité du port, ainsi que celle de la cité entière, furent prodigieuses, surtout aux XVII^{ème} et XVI^{ème} siècles. Saint-Malo c'est aussi l'histoire de Surcouf et Duguay-Trouin, illustrissimes corsaires qui donnèrent à la ville un prestige considérable et un esprit aventurier encore présent chez la plupart des Malouins.

Après maintes générations dont la préoccupation principale a été celle de gagner des terres sur la mer, les pêcheurs de Saint-Malo ont fait place aujourd'hui à la marine marchande et les édiles en sont à bâtir un système hydraulique destiné à préserver la qualité des eaux littorales. Ceci représente une nécessité pour une cité balnéaire réputée dont la population passe de 50 000 à 200 000 habitants en période estivale, et dont les plages accueillent plus de 850 000 baigneurs.

L'assainissement de l'eau pose en effet de sérieux problèmes. Le plan d'assainissement a, tout d'abord, eu pour objectif de remédier aux inondations fréquentes et

de traiter les eaux de pluie dont on connaît désormais les effets nocifs sur l'environnement. La ville a, de nos jours, adopté un projet très ambitieux de restructuration du réseau d'assainissement, la création de bassins de retenue et la rénovation ou la création de stations de pompage sélectives. Ce programme pourrait donner de nombreuses informations pour celui envisagé pour la ville d'Essaouira.

5.9 Sciacca

La ville de Sciacca se situe sur la côte méridionale de la Sicile, dans la province d'Agrigento, site archéologique d'une rare beauté. Important centre thermal sous l'Empire romain, Sciacca a connu une importante évolution, tant au niveau économique qu'au niveau architectural pendant la domination arabe. Aujourd'hui encore, se reflètent dans certains quartiers les caractéristiques des villes arabes.

Ce n'est cependant qu'à partir du Moyen Age que la ville connut son apogée : forteresses, églises et couvents furent construits tout au long des XIII-XV^{ème} siècles. Un développement urbain sans pareil se poursuivit jusqu'au XVII^{ème} siècle. Pendant plusieurs années Sciacca, eut une fonction stratégique de premier plan pour le contrôle du Canal de Sicile.

De nos jours, Sciacca, qui possède un climat très doux et ensoleillé tout au long de l'année, reste un important centre thermal, et vit principalement du tourisme et de l'artisanat.

5.10 Licata

La région de Licata située au sud de la Sicile, est un site archéologique très important, témoin du passage de plusieurs civilisations. Il présente une situation géographique assez particulière - la mer d'un côté, un fleuve sur les deux autres - qui en a fait un site naturellement "fortifié" depuis sa création.

C'est en effet cette condition géographique qui a fait de Licata le centre d'attraction de plusieurs cultures depuis l'Antiquité. Riche en témoignages archéologiques et architecturaux, la ville doit sa naissance et son premier épanouissement à la civilisation grecque. Ce fut après plusieurs siècles que la ville médiévale, dont les vestiges sont bien visibles de nos jours, se superposa à l'ancienne structure grecque. La ville de Licata est en effet très renommée pour ses nombreuses forteresses et tours médiévales.

Ville d'art et de culture, Licata conserve entre autres d'importants monuments baroques ainsi que plusieurs œuvres d'art de peintres siciliens.

5.11 Taglio di Pô

Taglio di Pô est l'un des centres les plus importants du Parc régional vénitien du Delta du Pô, ensemble qui s'étend sur une surface d'environ 80 km de long. La ville compte 8 500 habitants.

L'origine de son nom est très particulière. Il signifie "coupure du Pô". La ville fut ainsi nommée par les Vénitiens du XVII^{ème} siècle, en raison du delta du fleuve et surtout en mémoire de la lagune (et de ses dangers) sur laquelle fut construite la ville.

De nombreux exemples significatifs de l'architecture Vénitienne du XVII^e siècle se déploient dans les alentours de la ville et dans le reste du delta du Pô, en particulier de grands palais, anciennes résidences d'été des seigneurs de l'époque (Villa Ca'Zen, Ca'Nani, Ca'VeDRAMIN).

Taglio di Pô base son économie sur l'agriculture, florissante surtout grâce à la présence du Pô, véritable source de richesses pour la région toute entière.

De même, la communauté locale dispose d'un réseau hydraulique qui s'étend sur presque la totalité du centre urbain, très moderne et développé, surtout en ce qui concerne le système d'égouts. Le tourisme "vert" ou écologique est aussi un secteur en forte croissance.

Comme ces descriptions succinctes le montrent, les villes pressenties pour être partenaires dans le cadre du projet ont en commun un passé culturel et historique très riche, une situation stratégique sur la côte, des activités liées au commerce, à la pêche à l'artisanat, au tourisme. Certaines d'entre elles ont réussi à surmonter les problèmes du développement urbain inhérent à leur contexte, alors que d'autres éprouvent encore certaines difficultés. De ce fait, l'expérience réussie de certaines villes, loin d'être utilisée comme un modèle, permettra pour le moins de dégager certaines méthodologies d'analyse et de traitement des problèmes d'autres villes.

Quelle autre entité serait alors mieux placée pour aider une ville côtière qu'une autre ville côtière ayant éprouvé les mêmes difficultés? Après Habitat II, les municipalités ont été reconnues par les Nations unies comme des partenaires à part entière. Au cours des séances de travail du séminaire, cette hypothèse s'est révélée exacte et des contacts fructueux ont été établis entre les représentants des municipalités présentes à Essaouira.

6. RECOMMANDATIONS DES ATELIERS DE TRAVAIL

La journée du 25 novembre 1997 a été consacrée au travail et à la présentation des projets dans les différents ateliers. Les séances ont été réparties selon les thèmes suivants :

Atelier n° 1 : Gestion des ressources en eau dans les centres historiques maritimes.

Atelier n° 2 : Impacts et conséquences de l'érosion côtière.

Atelier n° 3 : Revitalisation socio-architecturale du tissu urbain historique.

Atelier n° 4 : Tourisme et activités socio-économiques de substitution.

Atelier n° 5 : Approche intégrée du développement.

Un ensemble de recommandations et de propositions concrètes pour l'avenir de la ville d'Essaouira et pour l'identification des partenariats entre villes ont été élaborées à l'issue de chaque séance de travail.

Un certain nombre de recommandations et d'actions concrètes supplémentaires ont été ensuite dégagées à la suite des travaux issus de la deuxième réunion du Comité de pilotage du projet, qui s'est tenue au siège de l'UNESCO à Paris les 30 et 31 Mars 1998. Cette rencontre a permis aux responsables du projet, aux membres du Comité de pilotage, aux experts ayant participé au séminaire d'Essaouira et aux représentants de deux villes partenaires d'Essaouira (Alghero et Saint-Malo), de faire un bilan de l'évolution du projet et d'établir un cadre de référence et une méthodologie de travail pour les différentes actions concrètes en cours.

6.1 Atelier n°1 : La gestion des ressources en eau en zone côtière

Président :

M. Abdelaziz El Hebil, Directeur de la région hydraulique du Tensift

Rapporteurs :

Prof. Giovanni Barrocu, Université de Cagliari, Représentant du Comité Italien du PHI.

Dr. Kees R. Meinardi, Institut national néerlandais de santé publique et de l'environnement.

Suivi UNESCO :

Alice Aureli, Programme Hydrologique International

6.1.1 Recommandations générales :

Dans le cadre des recommandations des Conférences de Rio 92 et d'Istanbul 96, l'Atelier 1 recommande avant tout :

- (i) **l'application d'une *gestion intégrée des ressources en eau* comme méthodologie de travail dans la région d'Essaouira.** Les participants ont en effet recommandé de considérer la ville dans le contexte de son environnement naturel, de façon à intégrer la gestion du milieu urbain historique avec la gestion des ressources naturelles, dont dépendent l'économie et le développement social des habitants d'Essaouira. L'accent a été mis en particulier sur la gestion intégrée des eaux de surface, des eaux souterraines, le traitement des eaux usées et l'impact des rejets liquides dans l'eau de la mer.
- (ii) **la participation de la collectivité locale et de la société civile aux prises de décisions.** Etant donné l'effort méthodologique soutenu par le projet UNESCO, les participants à l'Atelier n°1 ont souligné l'importance de la participation de la collectivité et de la société civile aux prises de décisions. A ce sujet, les expériences déjà menées à Saint-Malo ont été retenues comme très intéressantes, et il a été suggéré que celles-ci pourraient être partagées avec Essaouira et d'autres villes dans l'esprit du partenariat du réseau de petites villes côtières qui se crée au sein de ce séminaire.

A la suite des recommandations générales énoncées, l'Atelier a ensuite retenu comme prioritaires et urgente les actions suivantes :

- l'assainissement et la réhabilitation du système d'égouts et du réseau d'évacuation des eaux usées et pluviales ;
- le traitement préalable des rejets avant leur évacuation dans la mer (le manque de gestion et d'entretien du réseau d'évacuation des eaux usées a des impacts très négatifs sur le milieu marin, surtout en ce qui concerne la pêche, sur le bâti et les monuments, sur les conditions de vie des habitants de la médina);
- la création d'un service partenaire de la municipalité ayant une capacité technique et financière autonome, chargé de l'assainissement des eaux usées ;
- le soutien de l'UNESCO à toutes les initiatives visant à la formation de techniciens municipaux et provinciaux grâce à des programmes de stages auprès des universités ou des agences de service ;
- l'encouragement à l'échange d'expériences à travers le réseau des villes partenaires et la mise à disposition d'expertise et de consultations sur place, surtout avec des urbanistes et des hydrologues urbains ;
- l'identification d'un îlot pilote pour mettre au point un programme de sensibilisation et de participation locale à la gestion des eaux urbaines.

En ce qui concerne les programmes de formation des techniciens, on considère les thèmes suivants :

- la gestion et le suivi du réseau de la ville,
- le traitement des eaux usées,
- l'impact des infiltrations des eaux dans le bâti.

Pour rendre opérationnels de tels projets, il est nécessaire d'analyser de façon spécifique les possibilités réelles de financement. A ce sujet, l'UNESCO pourrait aider les villes partenaires d'Essaouira, afin de présenter à la Communauté européenne, aux Coopérations bilatérales et à diverses agences et banques de développement des propositions relatives **aux** différents projets.

L'atelier a jugé nécessaire de définir des outils de travail et des méthodes qui puissent assurer l'intégration de la gestion de la ville avec la gestion des ressources naturelles disponibles. Le développement d'une méthodologie d'approche intégrée pour les villes historiques côtières de l'Europe et de la Méditerranée a ensuite été retenu comme la composante primaire du projet en cours. Les participants à l'Atelier n°1 ont demandé à l'UNESCO de bien vouloir soutenir la réalisation des études suivantes, considérées également prioritaires, sur :

- les effets de l'intrusion d'eau de mer ;
- l'identification d'indicateurs pour la gestion intégrée des ressources urbaines et environnementales.

En considérant la quantité des données déjà existantes à Essaouira, l'Atelier n°1 recommande, comme suggéré par la Monographie sur les ressources en eau rédigée par le Ministère des travaux publics, de recueillir toutes les données existantes et

supplémentaires, afin de pouvoir élaborer un programme rigoureux et opérationnel pour une gestion adéquate des ressources en eau.

La réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable et d'évacuation des eaux usées dans la médina est donc considérée comme tout à fait prioritaire, ou d'importance égale à toute mesure de réhabilitation du bâti et des monuments historiques et à la mise en œuvre de nouvelles activités génératrices de revenus.

Plusieurs propositions et offres ont été faites par les villes présentes à l'Atelier n°1. Ces propositions feront l'objet de discussions entre les autorités d'Essaouira, les différents techniciens du projet et les représentants des villes côtières. Ces propositions ont été confiées à l'UNESCO, qui les transmettra aux autorités compétentes pour l'élaboration d'éventuels accords bilatéraux.

A la suite de la deuxième réunion du Comité de Pilotage, les propositions suivantes ont été dégagées :

- La ville d'Alghero, représentée par Monsieur Dettori, propose d'organiser un premier stage de formation pour deux techniciens de la ville d'Essaouira dans le domaine de la gestion intégrée des eaux urbaines avec la société en charge des eaux à Rome ou à Alghero. Alghero peut aussi mettre à la disposition d'Essaouira un programme informatique de gestion de l'eau adaptable à la ville d'Essaouira. Essaouira devrait sélectionner deux candidats et proposer des dates de formation. La même proposition a été faite par le Professeur Aureli pour la ville de Sciacca ainsi que par Monsieur Pottier pour la ville de Saint-Malo.
- Les sociétés de gestion de l'eau des villes précitées devraient envoyer à la Municipalité d'Essaouira un aperçu de leur champ d'action pour lui permettre de proposer des candidats à la formation.
- Monsieur Ben Messaoud, Directeur de l'environnement urbain de la ville de Tunis, a proposé d'envoyer à la Municipalité d'Essaouira un exemplaire de la loi tunisienne concernant le pré-traitement de eaux industrielles (en particulier celles des tanneries) avant leur rejet dans les réseaux, loi envisagée pour une meilleure sensibilisation des industriels envers les problèmes liés au traitement des eaux.
- Il serait ensuite souhaitable de recevoir à Essaouira un expert spécialiste des conséquences de l'infiltration des eaux usées et eaux potables dans le cadre bâti, pour faire un diagnostic et proposer des solutions. La ville de Saint-Malo pourrait identifier dans les services techniques de la ville ce spécialiste, pour effectuer une mission d'une semaine dans la médina d'Essaouira.

6.2 Atelier N°2 : Les impacts et les conséquences de l'érosion du littoral

Président :

M. Abdelslam Messoudi, Directeur de l'exploitation du port de Mohammédia

Rapporteurs :

Prof Wolfgang Rosenthal, océanographe, membre du Comité de Pilotage du projet UNESCO

Prof Arno Schmid, Président IFLA (Fédération internationale des architectes paysagistes)

Suivi UNESCO :

Dirk Troost, Chef CSI

6.2.1 Recommandations générales :

Dans le cadre du projet UNESCO “Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières”, et à la suite des recommandations des Conférences de Rio 92 et d’Istanbul 96, l’Atelier 2 propose *l’étude du projet de restauration de la muraille historique nord de la ville d’Essaouira et l’analyse spécifique de l’environnement local pour expliquer les causes et les conséquences des grands dommages subis par cette muraille*. Président, rapporteurs et animateurs ont examiné en détail la situation actuelle de dégradation des lieux, et sont parvenus à l’élaboration de propositions et d’actions prioritaires et urgentes à entreprendre.

(i) Constat des lieux :

- remparts et maisons avoisinantes en état de dégradation très avancé,
- effondrement de l’assise de la muraille en plusieurs endroits,
- pavements des remparts en état de dégradation,
- délocalisation de la population occupant les maisons adossées aux remparts, ce qui entraîne une augmentation des besoins en logements,
- désertification marine et disparition d’une partie du récif corallien constituant la protection naturelle de la muraille,
- diminution du stock sédimentaire au voisinage de la muraille,
- ruissellement et infiltration d’eaux usées et pluviales à travers le corps de la muraille,
- manque d’entretien des deux pavements de la muraille.

(ii) Situation technique et financière :

- une action d’urgence de colmatage des brèches a été réalisée,
- inexistence des actions d’entretien,
- alourdissement du budget municipal par les frais de relogement,
- manque de fonds financiers pour la sauvegarde de la muraille,
- manque de coordination technique entre les différents intervenants.

(iii) Causes de l’endommagement de la muraille :

- action de la mer (houle),
- actions chimiques des rejets d’eaux usées sur la muraille et sur les rochers,
- action des vents locaux.

Des propositions et actions prioritaires à lancer ont ainsi été établies. Un ordre d’urgence a été pris en considération.

(i) Propositions et actions de première urgence

- exploitation rationnelle des rapports de mission et des études menées par Messieurs Rosenthal, Ropert, Perrot et par le LPEE (Laboratoire public d'essais et d'études),
- nécessité d'une coordination et d'une concertation technique poussées entre les différents intervenants sur le projet de protection de la muraille,
- procéder le plus rapidement possible aux travaux de restauration de la Muraille, en adoptant des dispositifs de protection de la muraille (brise-vagues..)
- mettre à profit de l'expérience de la ville de Saint-Malo,
- combler les cavités observées dans la partie basse de la muraille,
- étudier l'opportunité de reconstitution de la plage au pied de la muraille par l'apport de sable,
- augmenter les connaissances des données sur la houle (statistiques et mesures in situ),
- montage d'une cassette video pour l'observation des vagues in situ,
- fournir des mesures régulières du ph de l'eau de mer au pied de la muraille.

(ii) Actions à court terme

- adopter un dispositif de protection de la muraille (construction d'un brise-lames pour atténuer la force des vagues),
- mobilisation des fonds nécessaires à la mise en oeuvre des propositions et des recommandations.

(iii) Actions à moyen terme

- éviter le rejet des eaux usées dans la mer le long de la muraille,
- sensibiliser la population qui habite les maisons longeant la muraille.

(iv) Actions à long terme

- restauration de la médina dans le cadre d'un projet d'aménagement intégré,
- protection des algues benthiques qui sont surexploitées. Les algues benthiques aident à maintenir une certaine stabilité des fonds le long de la muraille.

Lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage, de nouvelles propositions ont été dégagées. Différents exposés scientifiques sur le problème de l'érosion côtière devant la muraille d'Essaouira et les solutions basiques existantes ont été évaluées par les Professeurs Roland Paskoff, spécialiste en érosion côtière, et Wolfgang Rosenthal.

Les points suivants ont été traités :

Brise lame :

- efficace, mais coût paysager important
- eaux littorales confinées
- aggravation de la pollution
- coût très élevé

Remblayage:

- la reconstitution d'une plage dénature le milieu ; il faut maintenir le sable dans une zone battue par les vagues ce qui est impossible

Géotextile :

- les géotextiles ne sont pas assez stables : problème et coût de mise en œuvre

Digue en enrochement au pied de la Muraille :

- le moins d'inconvénients
- mais dénature la muraille

Des propositions ont été faites pour préparer une mission conjointe des Professeurs Paskoff et Rosenthal en vue d'identifier *une solution de mise en place de gros blocs de roches sur les plates-formes de grès calcaire qui sont dans la baie devant la muraille.*

Cette solution sera la plus harmonieuse vis-à-vis de l'environnement existant, il faudrait cependant faire des simulations de grandes tempêtes sur un logiciel approprié pour évaluer l'impact de ce nouvel enrochement pour diminuer la force des vagues contre la muraille.

Il faudra aussi veiller à ce que les blocs ne se transforment pas en projectiles lors des grandes tempêtes de l'hiver. Une *mission de suivi des travaux de la muraille côté mer sera effectuée au mois d'avril par Monsieur Perrot avec ADEFRAM.*

6.3 Atelier N°3 : Revitalisation socio-architecturale du tissu urbain historique

Présidents :

Mme Fouzia Imanssar, Directeur de l'Agence urbaine Rabat/Salé.

M. Louis Pottier, Adjoint au maire de Saint Malo.

Rapporteur :

M. Serge Santelli, architecte-urbaniste professeur à l'école Paris - Belleville.

Suivi UNESCO :

Brigitte Colin, SHS/SRP/HH

6.3.1 Recommandations Générales :

Dans le cadre des objectifs du Séminaire UNESCO « Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières », en particulier des objectifs n°2 (identification de champs préférentiels pour proposer des partenariats de soutien opérationnel et de coopération entre Essaouira et les municipalités présentes au séminaire) et n°3 (renforcer et soutenir les actions existantes entreprises par les autorités locales et nationales en sensibilisant la coopération bilatérale et multilatérale pour la sauvegarde de l'identité environnementale et socioculturelle d'Essaouira tout en assurant son développement intégré) :

L'Atelier N°3 a pris en compte les travaux de l'Université conviviale d'Essaouira de septembre 1997 et la présentation des projets identifiés par les différents services publics et associations locales. Il a proposé d'étudier la situation avec les partenaires potentiels d'Essaouira présents dans l'Atelier, à savoir :

- La municipalité de Saint-Malo (services d'urbanisme, des affaires culturelles et patrimoniales et des musées de la ville)
- PACT ARIM international
- PACT ARIM Région Ille-et-Vilaine (France, Bretagne)
- ADEFRAM, Association de développement des échanges FRANCE-MAROC
- Ecole d'Avignon : école internationale de formation aux métiers traditionnels de la construction.
- A.S.M. : Association de sauvegarde de la médina de TUNIS.

Des perspectives réalistes de coopération entre ces différents organismes et les autorités locales, régionales et nationales chargées du développement intégré de la ville d'Essaouira (agglomération et médina) sont envisagées.

En particulier, les actions spécifiques suivantes, et prises par ordre de priorité, devront être soutenues ; certaines d'entre elles sont en cours de réalisation :

(i) Actions déjà lancées localement par la Cellule Agenda 21 en collaboration avec la coopération française

- Restauration et entretien de la muraille nord (côté mer) suivant les prescriptions du rapport de Monsieur Alain-Charles Perrot, architecte en chef des bâtiments historiques. Ce projet nécessite une action d'urgence. Les travaux ont commencé en hiver 98 : deux compagnons du devoir + deux mâhlems + dix apprentis ont été affectés à la réfection de la muraille côté mer.
- Lancement des projets de revitalisation de l'îlot de la Rue du Koweit par l'ANHI et PACT ARIM International, compte tenu de leur expérience dans le Maghreb (Tunisie, Maroc, Algérie) et en particulier de leur connaissance des contraintes juridiques et foncières dans les médinas.
- Mise en œuvre avec ADEFRAM du Chantier-école formant des jeunes aux métiers traditionnels de la construction dans le cadre de la réhabilitation de l'ancien Consulat de France et de la restauration dans les règles de l'art du bâtiment qui servira ensuite de "centre d'entraide familiale".

(ii) Actions déjà engagées par les autorités marocaines :

- Les actions, pour l'élaboration d'un Plan d'aménagement sectoriel pour la médina déjà lancées par Direction générale de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire du Ministère de l'intérieur, en complément du Schéma d'aménagement et d'urbanisme, devront *prendre en compte l'ensemble des études déjà réalisées sur la médina* en étroite concertation avec la société civile, les études et les services des monuments historiques. Ce document sera utilisé comme Plan de sauvegarde à joindre au dossier qui devra être soumis de nouveau au Centre du Patrimoine mondial pour l'inscription de la ville sur la liste des biens culturels de l'humanité.

(iii) Actions à engager pour lesquelles un partenariat est recherché :

- Réalisation d'un relevé photogrammétrique du pont et de la Porte de la marine en vue de réaliser une étude chiffrée de restauration de cet ouvrage en concertation avec le ministère de la culture et les services correspondants de la municipalité de Saint-Malo. *Un dossier sommaire concernant les travaux nécessaires à la réhabilitation du pont et de la Porte de la marine sera envoyé à l'UNESCO pour rechercher des fonds en vue d'effectuer des travaux de consolidation d'urgence.*
- Obtention auprès d'architectes français, portugais ou espagnols, d'un cahier des charges détaillé et spécifique pour la mise en œuvre des travaux de restauration des remparts construits par Théodore Cornut.
- Information et participation de la population aux actions de terrain en relation avec les associations existantes. Un espace a été affecté à ENDA-Maghreb dans le Palais de Justice. Les actions lancées par ENDA Maghreb sont dirigées par M. Kamel El N'Dari, en particulier en ce qui concerne l'environnement urbain (ex.: les Fontaines de la Médina, jardins potagers de la ceinture verte, aménagement des escalas...). Cette ONG a aussi pour tâche d'informer et de former la population.
- Encadrement et définition de la mise en oeuvre technique du projet « Bibane El Madina » et des moyens de sa réalisation par les habitants, notamment par le *lancement préalable d'une phase d'étude et expérimentale concrète.*

Pour assurer le succès d'une approche intégrée au développement d'Essaouira, qui bénéficie déjà d'intérêts de soutien aussi bien de partenaires nationaux que de partenaires internationaux, il paraît souhaitable :

- de renforcer le cadre juridique et administratif du Centre de planification et d'actions urbaines "Cellule Médina" dans le cadre du Pacte urbain n°2 à l'échelon municipal ;
- de créer une structure régionale ayant pouvoir de mettre en oeuvre et de faire appliquer les différentes décisions en matière d'urbanisme et d'aménagement de la ville en concertation avec les élus municipaux et provinciaux. Cette structure devrait coordonner les contributions des partenaires nationaux et internationaux aux différents projets en cours pour Essaouira ;
- que les différents projets pour la ville d'Essaouira soient soutenus au niveau gouvernemental pour permettre la mise en œuvre d'accords avec les partenaires potentiels, que ce soient les municipalités partenaires du projet UNESCO « Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières » ou les agences de coopération bilatérale ou multilatérale, ONG, agences des Nations unies etc..

A l'issue des travaux de la deuxième réunion du Comité de pilotage, le renforcement de certaines actions a été considéré nécessaire :

- Déployer une attention majeure aux *problèmes de relogement des familles* pour permettre la réhabilitation des maisons de la Médina ainsi que le travail d'inventaire de l'état de toutes les bâtisses au niveau de la Médina (20 élèves de l'Ecole Paris-Belleville sous la direction de Monsieur Santelli ont effectué les relevés de 23 bâtisses de la Médina, du 15 au 28 mars 98). *Un plan au 500^{ème} devrait être établi pour montrer*

l'identification de chaque bâtisse et de sa-fonction, de sorte que peu à peu un relevé détaillé de toutes les bâtisses soit réalisé pour :

- établir, avant la présentation du plan de sauvegarde en cours d'élaboration par les Architectes du Ministère de l'intérieur, un diagnostic général sur les potentiels de réhabilitation immédiate, à court terme et à long terme pour des investisseurs potentiels ;
 - évaluer le nombre de familles qui devraient être relogées en fonction des possibilités de réhabilitation des bâtisses ;
 - étudier avec l' ANHI les besoins en logements ;
 - sensibiliser les habitants à l'entretien de leur maison.
- S'occuper davantage de la formation des membres de la cellule Médina dans le domaine de la technique des relevés architecturaux, de la connaissance et de la mise en oeuvre des matériaux traditionnels et de l'élaboration de projets de réutilisation des bâtisses anciennes. Les actions de formation seront mises en oeuvre avec les services d' Alghero, de Saint-Malo, de Tunis, mais aussi avec l'ICCROM à Rome, l'Ecole d'Avignon et les Universités d'architectes techniques d'Espagne.

Suivant l'accord en cours de négociation entre l'Espagne et l'UNESCO pour la coopération entre les architectes techniques et les projets UNESCO, les actions suivantes seront menées cette année :

- envoi de trois étudiants espagnols à Essaouira en juillet-août 98 pour poursuivre les relevés ;
- organisation d'un stage de formation pour deux architectes marocains d'Essaouira dans l'Université espagnole correspondante en vue d'acquérir une expérience dans le domaine de la conception assistée par ordinateur.

6.4 Ateliers N°4 et N°5 : Activités socio-économiques de substitution et de tourisme. Approche intégrée du développement

Présidents :

M. Nour Eddine Ottmani, président du GERPE et administrateur de l'ASPDE
Prof. Giovanni d'Ayala, président INSULA, ONG
Prof Floris Zuidema, secrétaire du PHI des Pays-Bas.

Rapporteurs :

Prof. Maria-Luisa Gentileschi, Géographe à l'Université de Cagliari
Philippe Pypaert, Bureau UNESCO à Venise

Dans le cadre des objectifs spécifiques des ateliers n°4 et 5, présidents, rapporteurs et animateurs ont examiné les projets suivants :

- programme PNUD d'appui à l'environnement d'Essaouira,
- création de la "Ceinture verte d'Essaouira",
- mobilisation et participation de la société civile,
- projet de développement d'un tourisme alternatif.

A partir des points saillants des discussions auxquelles ont participé les experts nationaux et internationaux, les représentants des municipalités partenaires et les

représentants des associations locales, de nombreuses indications utiles à la mise en oeuvre des actions et plusieurs recommandations ont été suggérées.

6.4.1 Recommandations Générales :

- (i) Les participants au séminaire ont insisté sur la nécessité d'adopter de façon effective *une approche intégrée au développement* d'Essaouira, par une stratégie de développement de différents secteurs (tourisme, pêche, agriculture, artisanat), afin de diversifier les possibilités de développement socio-économique ;
- (ii) Ils recommandent la *création rapide d'une cellule de coordination du projet*, avec pour but essentiel de garantir une analyse intersectorielle et interdisciplinaire de toutes les composantes du projet ;
- (iii) Dans cette même perspective, les participants soulignent l'importance du *développement d'un cadre stratégique précis du projet d'ensemble*, auquel toutes les activités du projet devraient se référer (distribution dans l'espace et dans le temps et gestion des ressources) ;
- (iv) Pour faire en sorte que les projets envisagés (à l'étude ou déjà en cours de réalisation) contribuent véritablement au développement durable d'Essaouira, les participants recommandent vivement que tout soit mis en oeuvre pour *assurer une participation effective de la population locale et des groupes d'acteurs de la société civile*, en étudiant et en élaborant toutes modalités utiles à leur intégration dans les processus de prise de décision, depuis la conception des idées ou projets, jusqu'à leur réalisation, en passant par leur évaluation.

Ces modalités doivent se traduire par :

- une meilleure information de la population sur les projets et actions en cours. Documents de travail et communications devront être traduites en arabe ;
- une attention particulière consacrée aux femmes, afin de les rendre actives dans les projets en cours, et surtout dans les associations ;
- un réexamen du rôle des associations, comme lien entre la population et les agences internationales ;
- une attention majeure portée aux aspects relatifs à l'éducation à l'environnement, en passant de l'intention à la pratique.

Dans cet effort de mise en oeuvre d'une participation directe de la population locale, le rôle central sera joué par Agenda 21 et ENDA-Maghreb.

6.4.2 Recommandations Spécifiques :

Des recommandations particulières ont été établies à la suite de la discussion et de l'analyse des projets spécifiques en cours (Ceinture verte, mobilisation de la population, développement du tourisme alternatif, programme PNUD).

(i) “La Ceinture verte”

Tout en insistant sur les qualités indéniables du projet à l'étude, et en soulignant le courage qu'il faut pour contrôler l'expansion de la ville, les participants recommandent toutefois que :

- à la dénomination de “ceinture verte” soit préférée l'expression de “ceinture naturelle” de la ville d'Essaouira ;
- les impacts possibles de la fixation des dunes et de la construction d'un barrage sur l'Oued Ksorb sur le régime de transport solide côtier et sur l'équilibre de la plage soient étudiés de façon approfondie ;
- une étude hydrologique approfondie soit conduite en relation avec la localisation et les fonctions potentielles des lagunes prévues par le projet (stockage des eaux de ruissellement, écosystème aquatique d'eau douce, épuration des eaux usées, réservoirs pour l'irrigation), mais aussi avec le risque de salinisation des sols ;
- la participation de la population intéressée par le projet (comme par exemple le quartier Skala) soit étroitement impliquée dans toutes les phases d'évaluation, d'élaboration et de réalisation des propositions qu'il contient ;
- soient étudiées, et éventuellement développées, toutes les solutions qui permettraient le recyclage des eaux usées pour l'irrigation de la ceinture naturelle, et que, dans ce contexte soit également encouragé l'usage d'énergies renouvelables, en particulier l'énergie éolienne.

(ii) Mobilisation et participation de la population

Considérant que la première ressource d'Essaouira est constituée par ses habitants et que ceux-ci doivent être les premiers bénéficiaires des efforts de développement entrepris mais aussi ses acteurs privilégiés, les participants à l'atelier sont convenus que *la participation de la population d'Essaouira dans le processus en cours devrait être encouragée selon les modalités propres à la communauté locale. Les participants demandent de ce fait que la population soit le plus étroitement possible associée à la prise de décision tout comme à la réalisation des projets à l'étude. Pour ce faire, leur créativité devrait être stimulée, et les efforts en vue du développement de leurs capacités renforcés.*

(iii) Tourisme

Les participants à l'atelier ont reconnu à l'unanimité que les caractéristiques culturelles, architecturales, historiques et environnementales de la ville d'Essaouira constituent autant d'atouts qui devraient permettre un développement touristique important, vital pour son économie. Pour que ses potentialités touristiques soient effectivement source de développement pour tous, il a été toutefois recommandé :

- qu'une attention particulière soit portée à la définition concertée d'une stratégie de développement de ce secteur, aboutissant à *l'adoption de la “Charte du tourisme durable” d'Essaouira* élaborée dans le cadre du programme “Localising Agenda 21”, afin qu'elle constitue un élément essentiel de dialogue avec les opérateurs du secteur ;
- que soit évitée autant que possible la voie de la “monoculture touristique”, plus fragile et à risque, au profit du développement intégré de formes de tourisme innovatrices qui

puissent être le moteur de *développement de secteurs annexes et interdépendants comme l'artisanat, la pêche, la production agricole de l'arrière-pays* ;

- que dans cette optique, les autorités responsables de ce secteur cherchent en priorité à valoriser la réalité diffuse d'expériences en cours qui témoignent de l'intérêt de la clientèle touristique pour *des formes alternatives de tourisme (sports balnéaires, écotourisme, tourisme culturel)*.

Il a également été souligné l'importance de considérer un tel tourisme, même sous des formes alternatives, comme une industrie à tous les effets, qui requiert d'importants investissements publics et privés, afin que soient rassemblées les conditions nécessaires à un développement harmonieux. A cet effet, les participants à l'atelier ont recommandé que soient analysées en profondeur les contraintes relatives au cycle de l'eau (approvisionnement, distribution, collecte et épuration), en particulier en ce qui concerne la *médina, atout touristique majeur de la ville d'Essaouira*.

(iv) L'artisanat

Comme pour le tourisme, la voie de la diversification de l'artisanat local est reconnue à l'unanimité comme un impératif. Il a été cependant recommandé :

- qu'au développement de formes d'artisanat "décoratif" s'ajoute la conservation et/ou le développement de formes d'artisanat "fonctionnel" (construction navale, charpenterie, agro-alimentaire) au soutien d'activités économiques traditionnelles d'Essaouira ;
- qu'on encourage la création d'un "village des artisans" au cœur même de la ville, afin de fournir aux artisans, outre les infrastructures les plus adéquates à leurs activités, le support essentiel pour leurs formation, promotion et échanges (réutilisation du Consulat d'Espagne après réhabilitation).

Au-delà des recommandations générales et spécifiques issues de cet atelier, un certain nombre de nouveaux éléments ont été présentés lors de la deuxième réunion du Comité de pilotage.

- En ce qui concerne **l'artisanat**, l'Université de Cagliari, qui travaille déjà avec l'Université de Marrakech pourrait entreprendre une étude régionale de tourisme sur la province d'Essaouira. *L'Université se propose d'accueillir 2 ou 3 stagiaires d'Essaouira pour évaluer les différentes alternatives développées en Italie, en particulier pour produire des objets de qualité ayant une valeur culturelle et le label « Essaouira » comme cela est déjà le cas pour les objets d'argent et de Thuya.*
- Dans le secteur de **la pêche**, il est indispensable de soutenir toutes les différentes activités, depuis le petit chantier naval jusqu'aux conserveries, y compris toutes les activités artisanales liées à ce domaine. *Des éléments ont été discutés pour préparer un projet entre l'Italie, la France et le Maroc à présenter à la UE dans le domaine de la pêche pour Essaouira (villes d'Alghero, Essaouira et Saint-Malo) : « Formation des jeunes et pêche ».*

La ville de Saint Malo a offert de former des techniciens (mécaniciens et chefs de pêche) dans l'une des écoles de la ville : une documentation sur cette école devrait être envoyée à Essaouira pour sélectionner deux candidats éventuellement capables de suivre

cette formation. *De même, il a été proposé que des spécialistes de Saint-Malo viennent voir les installations existantes dans le port d'Essaouira et présentent des recommandations à la ville.*

- En ce qui concerne le **projet de ceinture** verte qui a été bien accueilli par tous les experts, un dossier a été présenté à la UE par la Municipalité d'Essaouira et le CNUEH. Le projet devrait aussi inclure la mise en place de jardins potagers familiaux avec l'ONG "ENDA-Maghreb".

Un tel projet comprenant des bassins de rétention d'eau apporterait une solution aux problèmes d'inondation et de lagunage pour toute l'agglomération d'Essaouira ainsi qu'un enrichissement de la zone tampon entre la ville et les dunes boisées qui l'entourent. La ville d'Essaouira a demandé l'appui des villes du réseau auprès de la UE pour soutenir ce dossier.

- *Le Comité de pilotage* du projet, au vu de la composition de la **Cellule Médina** (3 architectes M. Hbibbi du Ministère des Affaires Culturelles avec son équipe, Mlle Messous, Architecte du ministère de l'habitat et M. Massiri, responsable de la Cellule Médina) *a recommandé son renfort par des spécialistes en socio-économie*, pour intégrer tous les problèmes relatifs à la Médina.
- Le Comité a fortement recommandé la création d'un site Web pour Essaouira. Ce site permettrait de mettre la ville en communication directe avec les villes et les partenaires, mais aussi avec les institutions (Universités et ONG, entre autres). Dans ce registre, les villes partenaires, Alghero, Saint-Malo, peuvent déjà inscrire sur leur propre site Web des informations concernant le potentiel touristique d'Essaouira ainsi que des photos de la ville.

Une demande de mise en place d'un site Web pour Essaouira à la municipalité devrait être présentée à l'UNESCO par les autorités locales ainsi que pour la **publication d'une brochure sur l'écotourisme**. La diffusion de cette brochure pourrait ensuite être assurée en Europe par les villes du projet.

7. ACTIONS À SUIVRE

Dans le cadre de l'ensemble des travaux du séminaire, une planification plus ou moins définitive des actions concrètes à poursuivre pour Essaouira a été établie. Plus précisément, les municipalités représentées, ainsi que les ONG et les coopérations bilatérales et multilatérales, ont suggéré des actions de coopération et d'entraide en faveur de l'ancienne Mogador.

La préparation de la mise en œuvre de ces propositions de coopération va donc se faire :

Entre les municipalités :

- création d'un site web,
- réunions de travail thématiques,

- préparation de documents scientifiques,
- réunion d'évaluation avec le Comité de pilotage ;

Entre certaines municipalités, ONG et coopération bilatérale :

- restauration de la muraille,
- restauration de l'îlot du mellah,
- formation à la gestion de l'eau urbaine,
- formation de jeunes au tourisme, à la pêche, à la gestion de l'eau potable,
- formation de cadres techniciens municipaux à la gestion intégrée des ressources en eau en zone côtière.

7.1. Mise en œuvre d'activités entre municipalités

Saint-Malo :

pêche (aspect navigation), formation des cadres municipaux, musées de la ville, érosion de la plage et entretien de la muraille, évacuation des déchets du centre historique.

Alghero :

formation de techniciens dans le cadre de la gestion intégrée des eaux urbaines. Mise à disposition d'un programme informatique de gestion de l'eau. Formation de techniciens dans le domaine de la revitalisation socio-architecturale (échange d'architectes).

Université de Cagliari :

étude régionale de tourisme sur la province d'Essaouira.

Kotor :

assistance pour représenter un dossier. Consolider l'inscription d'Essaouira sur la liste du Patrimoine mondial.

Tunis :

grâce à l'Association de sauvegarde de la médina, formation des jeunes architectes aux techniques de mise en œuvre des opérations de revitalisation du tissu historique en centre ville, en particulier des montages financiers et des opérations de relogement provisoire.

7.2. Mise en œuvre d'activités entre certaines municipalités, ONG et coopération bilatérale

Activités ADEFRAM (échanges France-Maroc) / Ecole d'Avignon / Pact Arim / Ambassade de France / UNESCO (Siège)

- *Muraille : travaux de restauration urgente des remparts* (commencés en décembre 1997). Mission conjointe ADEFRAM + A.-C. Perrot prévue en février 1998 pour évaluation des premiers travaux.
- *Portes : Projet « Bab Al Medina »* : l'UNESCO financera une mission de l'Ecole d'Avignon pour une évaluation de la mise en œuvre avec les compagnons du Chantier ADEFRAM pour le Consulat de France.

- Réunion PACT ARIM International pour *action sur îlot mellah* prévue en mars/avril 98. (trois étudiants architectes techniques espagnols seront prêts pour assurer des relevés architecturaux juillet-août 1998). Leurs premiers travaux (église portugaise, orphelinat juif et quartier juif (étude socio-économique), relevés architecturaux et plans de réhabilitation, ainsi que l'étude, seront traduits en français. La publication de leurs travaux sera réalisée en mars-avril 1998 et transmise au CNUEH, au Gouverneur d'Essaouira, à PACT ARIM International, à l'ANHI etc. pour prise en compte dans les projets de revitalisation socio-économique et architecturale.
- Dans le cadre des travaux de ces étudiants espagnols, **l'université de Madrid** serait prête à prendre en stage, trois étudiants en architecture marocains hispanophones de la région d'Essaouira (ce point sera discuté directement avec CNUEH, ANIH, PACT ARIM, ADEFRAM et autorités locales). Une autre université d'architectes techniques d'Espagne pourrait envoyer trois étudiants pour l'été 1998 et travailler avec ADEFRAM, PACT ARIM, l'Ecole d'Avignon et le CNUEH en vue d'élaborer les relevés et les projets de revitalisation du Consulat français et d'immeubles sélectionnés en accord avec la municipalité et Action 21 (prospections déjà discutées avec ADEFRAM). Un accord de coopération est en préparation entre l'UNESCO et les Collèges des architectes techniques d'Espagne pour ce chantier-école d'été.
- *Chantier Ecole de formation* : l'ancien Consulat de France sera réhabilité et des jeunes seront formés en vue de créer des micro-entreprises de bâtiment.

Une réunion sera organisée conjointement entre Alghero, Licata/Sciaccia, Saint-Malo et Essaouira en mai 1998 pour lancer la mise en œuvre d'actions concertées évoquées en novembre 1997 suivant les lettres d'invitation de coopération signées par ces villes et les résultats des travaux en ateliers.

8. RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES DE L'UNESCO ET DU COMITÉ DE PILOTAGE

Au vu du bilan des travaux du séminaire, il serait hautement souhaitable qu'une *entité nationale marocaine soit chargée de la coordination de tous ces projets ou propositions de coopération afin d'éviter des pertes d'énergie et de ressources. Cette entité devrait être composée d'un représentant de chaque ministère concerné et d'organismes de la municipalité responsables du développement d'Essaouira (gestion de l'eau, érosion côtière, revitalisation du centre ville, bâti et contenu socio-économique, activités relatives au tourisme, hôtels, musées, artisanat, activités sportives, pêche, protection de l'environnement, etc. Le responsable de cette entité devra aussi assurer la bonne gestion et l'administration de la coopération, et être reconnu au niveau local (Municipalité, Province) et au niveau national¹ (ministères et institutions spécialisées*

¹L'expérience de la Mauritanie avec la création par le Premier Ministre de la Fondation nationale de sauvegarde des villes anciennes, qui a inclus des maires des villes et des représentants des ministères concernés, dirigée par un directeur national reconnu de tous, a certainement contribué à la résurrection de ces villes et à leur inscription sur la liste du Patrimoine de l'humanité.

nationales). Cette entité « Etablissement public à caractère administratif » pourrait être une agence *nationale* administrée par un conseil représentatif des ministères impliqués, des autorités provinciales et municipales.

L'UNESCO se chargera du maintien du contact permanent avec les villes partenaires d'Essaouira, avec la Commission nationale et la Délégation permanente pour la mise en œuvre des actions qui seront proposées, entre autres, dans le cadre du programme de participation 1998-99 et du programme ordinaire approuvé par la 29ème session de la Conférence générale de l'UNESCO, en faveur de la ville d'Essaouira.

9. CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Le séminaire international a pris fin le 26 novembre, après trois jours d'échanges et de consultations très intéressantes. Après une matinée consacrée à un travail d'analyse et de discussion des protocoles d'accords entre les municipalités présentes, et de définition des champs d'intervention pour chaque ville partenaire, tous les invités se sont rassemblés en début d'après-midi dans la Grande salle de la province pour prendre part à la cérémonie de clôture.

Des discours de remerciements de différents représentants de l'UNESCO, (*voir textes des allocutions en Annexe 6*) ont précédé la cérémonie de la signature de lettres d'intention de coopération entre les différentes municipalités et Essaouira.

C'est en effet en présence de Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de la province d'Essaouira, et de Monsieur Tahar Afify, Président du Conseil municipal, que les représentants des municipalités de Saint Malo, Alghero, Saïda, Sciacca et Licata, Odense, Esbjerg, Kotor, Omisajl et Taglio di Pô ont signé les protocoles d'accords présentés dans le chapitre suivant.

10. COOPÉRATION ENTRE LES VILLES PARTENAIRES

10.1 Création du réseau

Dans le cadre du projet UNESCO “Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières”, les municipalités d’Essaouira, Saint-Malo, Alghero, Sciacca et Licata, Saïda, Esbjerg, Odense, Omisajl, Kotor et Taglio di Pôont signé, le 26 novembre 1997, *une lettre d’intention de coopération pour la création d’un réseau de petites et moyennes villes côtières* :

Dans le cadre des priorités définies par le séminaire Unesco (Essaouira 24-26 novembre 1997) et par le Comité de Pilotage du projet Unesco

**“DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU :
PETITES ET MOYENNES VILLES COTIERES”**

les municipalités co-signataires, prenant en compte :

1. le fait que la gestion des ressources naturelles ne peut être isolée des problèmes socio-économiques, et que les villes et les zones rurales environnantes doivent être considérées comme un tout,
2. qu’une bonne gestion des ressources locales en eau douce est indispensable au développement durable et équilibré des petites villes des zones côtières,
3. que le tourisme est un facteur important pour le développement comme nouvelle source de revenu,
4. que le renforcement des structures techniques des municipalités, des effectifs et des moyens doit être considéré comme un objectif prioritaire,

s’engagent à promouvoir une coopération entre municipalités de même dimension, exposées à des problèmes communs, ayant une similitude culturelle ou historique en vue d’apporter une amélioration substantielle aux conditions de vie des habitants, et s’engagent aussi à promouvoir la revitalisation des centres urbains historiques en front de mer, soutenir les activités traditionnelles liées à la pêche, au tourisme, à l’artisanat, valoriser l’identité socio-culturelle des communautés, pour assurer un développement durable et équilibré de leur ville pour les générations futures.

Cette coopération sera soutenue par l’UNESCO dans les domaines de la formation, notamment celle des jeunes et des femmes, de la sensibilisation des acteurs de la ville, de l’établissement de banques de données scientifiques sur les problèmes rencontrés pour la création d’un site Internet “Petites et moyennes villes côtières”. Les villes choisies comme “Cas pilotes” seront soutenues, sur le terrain, par les Bureaux de l’UNESCO, pour la recherche d’assistance technique et financière dans la mise en œuvre des projets opérationnels.

Les Municipalités mentionnées ci-dessous expriment, par leur signature, leur intention de coopérer à la création du Réseau des petites et moyennes villes côtières sous l’égide de l’UNESCO et appellent l’Organisation à en assurer le suivi par le biais du Comité de Pilotage du projet « Développement urbain et ressources en eau : petites et moyennes villes côtières ».

10.2 Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et la municipalité de Saint-Malo

Dans le cadre du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières", les municipalités d'Essaouira et de Saint-Malo, ont signé le 26 novembre 1997, en présence de Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de Sa Majesté le Roi dans la province d'Essaouira, et du représentant de l'UNESCO au Maroc, *une lettre d'intention de coopération pour la création d'un programme d'échange et de coopération* :

Dans le cadre du projet UNESCO :

« DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU : PETITES et MOYENNES VILLES CÔTIÈRES »

La Municipalité de St Malo,
France

La Province et la Municipalité
d'Essaouira, Royaume du Maroc

ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir des stratégies urbaines de développement intégrant les recommandations du Sommet Mondial de l'environnement (RIO 1992) et du Sommet mondial des villes (HABITAT II 1996) à savoir :

- la gestion durable des ressources en eau pour la ville et la zone rurale avoisinante ;
- la protection de l'environnement côtier naturel ;
- l'amélioration des conditions de vie des habitants, en particulier dans les centres historiques en front de mer ;
- le soutien aux micro-activités liées au tourisme, à l'artisanat et à la construction traditionnelle de l'habitat ;
- la promotion des activités socioculturelles internationales ;
- la promotion des initiatives locales novatrices de quartier avec les femmes et les jeunes pour la sensibilisation des populations, sur la nécessité de protéger leur environnement urbain et de leurs ressources en eau ;
- la protection de l'environnement de la zone côtière, en particulier contre les sources de pollution terrestres ;
- la gestion intégrée de la zone côtière habitée et la mise en œuvre de mesures de protection pour éviter ou limiter la dégradation du littoral et l'érosion côtière ;

pour faire de leur ville un écosystème naturel et social durable,

se proposent d'élaborer conjointement un programme d'échange et de coopération

dans des domaines d'intérêt mutuel à définir sur la base des recommandations de l'Université conviviale d'Essaouira (septembre 1997) et du Séminaire UNESCO «Développement urbain et ressources en eau : petites et moyennes villes côtières (novembre 1997)».

10.3 Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et la municipalité d'Alghero

Dans le cadre du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières", les municipalités d'Essaouira et d'Alghero, ont signé le 26 novembre 1997, en présence de Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de Sa Majesté le Roi dans la province d'Essaouira, et du représentant de l'UNESCO au Maroc, *une lettre d'intention de coopération pour la création d'un programme d'échange et de coopération* :

Dans le cadre du projet UNESCO :

**« DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU :
PETITES ET MOYENNES VILLES CÔTIÈRES »**

La Municipalité d' Alghero
Sardaigne, Italie

La Province et la Municipalité
d'Essaouira, Royaume du Maroc

ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir des stratégies urbaines de développement intégrant les recommandations du Sommet Mondial de l'environnement (RIO 1992) et du Sommet mondial des villes (HABITAT II 1996) à savoir :

- la gestion durable des ressources en eau pour la ville et la zone rurale avoisinante ;
- la protection de l'environnement côtier naturel ;
- l'amélioration des conditions de vie des habitants, en particulier dans les centres historiques en front de mer ;
- le soutien aux micro-activités liées au tourisme, à l'artisanat et à la construction traditionnelle de l'habitat ;
- la promotion des activités socioculturelles internationales ;
- la promotion des initiatives locales novatrices de quartier avec les femmes et les jeunes pour la sensibilisation des populations, sur la nécessité de protéger leur environnement urbain et de leurs ressources en eau ;
- la protection de l'environnement de la zone côtière, en particulier contre les sources de pollution terrestres ;
- la gestion intégrée de la zone côtière habitée et la mise en oeuvre de mesures de protection pour éviter ou limiter la dégradation du littoral et l'érosion côtière ;

pour faire de leur ville un écosystème naturel et social durable,

se proposent d'élaborer conjointement un programme d'échange et de coopération

dans des domaines d'intérêt mutuel à définir sur la base des recommandations de l'Université Conviviale d'Essaouira (septembre 1997) et du Séminaire UNESCO «Développement urbain et ressources en eau : petites et moyennes villes côtières (novembre 1997)».

10.4 Accord de coopération entre la ville d'Essaouira et les provinces de Sciacca et Licata

Dans le cadre du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières", les municipalités d'Essaouira et les Provinces de Sciacca et Licata, ont signé le 26 novembre 1997, en présence de Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de Sa Majesté le Roi dans la province d'Essaouira, et du représentant de l'UNESCO au Maroc, **une lettre d'intention de coopération pour la création d'un programme d'échange et de coopération** :

Dans le cadre du projet UNESCO :

« DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU : PETITES et MOYENNES VILLES CÔTIÈRES »

Les Municipalités de Sciacca et Licata
Province d'Agrigento, Italie

La Province et la Municipalité
d'Essaouira, Royaume du Maroc

ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir des stratégies urbaines de développement intégrant les recommandations du Sommet Mondial de l'environnement (RIO 1992) et du Sommet mondial des villes (HABITAT II 1996) à savoir :

- la gestion durable des ressources en eau pour la ville et la zone rurale avoisinante ;
- la protection de l'environnement côtier naturel ;
- l'amélioration des conditions de vie des habitants, en particulier dans les centres historiques en front de mer ;
- le soutien aux micro-activités liées au tourisme, à l'artisanat et à la construction traditionnelle de l'habitat ;
- la promotion des activités socioculturelles internationales ;
- la promotion des initiatives locales novatrices de quartier avec les femmes et les jeunes pour la sensibilisation des populations, sur la nécessité de protéger leur environnement urbain et de leurs ressources en eau ;
- la protection de l'environnement de la zone côtière, en particulier contre les sources de pollution terrestres ;
- la gestion intégrée de la zone côtière habitée et la mise en œuvre de mesures de protection pour éviter ou limiter la dégradation du littoral et l'érosion côtière.

pour faire de leur ville un écosystème naturel et social durable,

se proposent d'élaborer conjointement un programme d'échange et de coopération

dans des domaines d'intérêt mutuel à définir sur la base des recommandations de l'Université Conviviale d'Essaouira (septembre 1997) et du Séminaire UNESCO «Développement urbain et ressources en eau : petites et moyennes villes côtières (novembre 1997)».

10.5 Accord de coopération entre la municipalité de Taglio di Po, Italie, et la municipalité de Omisalj, Croatie.

Dans le cadre du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières", les municipalités de Taglio di Po, Italie, et de Omisalj, Croatie, ont signé le 26 novembre 1997, en présence du représentant de l'UNESCO au Maroc, et du Représentant du Bureau de l'UNESCO à Venise, *une lettre d'intention de coopération pour la création d'un programme d'échange et de coopération*

Dans le cadre du projet UNESCO :

« DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESSOURCES EN EAU : PETITES et MOYENNES VILLES CÔTIÈRES »

La Municipalité de Taglio di Po
Région du Vénète, Italie

La Municipalité de Omisalj
Ile de Krk, Croatie

ayant à l'esprit la nécessité de promouvoir des stratégies urbaines de développement intégrant les recommandations du Sommet Mondial de l'Environnement (RIO 1992) et du Sommet Mondial des Villes (HABITAT II 1996) à savoir :

- la gestion durable des ressources en eau pour la ville et la zone rurale avoisinante ;
- la protection de l'environnement côtier naturel ;
- l'amélioration des conditions de vie des habitants, en particulier dans les centres historiques en front de mer ;
- le soutien aux micro-activités liées au tourisme, à l'artisanat et à la construction traditionnelle de l'habitat ;
- la promotion des activités socioculturelles internationales ;
- la promotion des initiatives locales novatrices de quartier avec les femmes et les jeunes pour la sensibilisation des populations, sur la nécessité de protéger leur environnement urbain et leurs ressources en eau ;
- la protection de l'environnement de la zone côtière, en particulier contre les sources de pollution terrestres ;
- la gestion intégrée de la zone côtière habitée et la mise en œuvre de mesures de protection pour éviter ou limiter la dégradation du littoral, pour faire de leur ville et de leur territoire un écosystème naturel et social durable ;

se proposent d'élaborer conjointement un programme d'échange et de coopération qui tiendra compte des recommandations du Séminaire UNESCO «Développement Urbain et Ressources en Eau : Petites Villes Côtières (Essaouira, Maroc, novembre 1997)».

Ce programme de coopération affrontera des thèmes d'intérêt mutuel comme :

- l'étude, la protection et la valorisation du patrimoine culturel, matériel et immatériel ;
- la gestion intégrée de l'eau (approvisionnement, traitement, collecte et épuration) ;
- l'étude, la protection et la valorisation du patrimoine naturel au travers de l'éducation et de la sensibilisation de tous les acteurs sociaux du développement ;
- le développement d'un tourisme durable, selon diverses directrices (balnéaire, culturel, écologique)

11. CONCLUSION

Le séminaire international de l'UNESCO "Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières" a rassemblé à Essaouira, ancienne Mogador, au Maroc, du 24 au 26 novembre 1997, trois cents participants, provenant de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Cette importante rencontre a permis à des spécialistes de divers disciplines, techniciens, gestionnaires ou décideurs d'aborder conjointement un des thèmes qui de nos jours préoccupe les responsables de tous les pays côtiers : le développement intégré durable des zones côtières. Au cours de ces trois journées de travail, l'accent a en effet été mis sur la définition de nouvelles stratégies de développement urbain en zone côtière, ayant pour but le soutien des villes petites et moyennes et la préservation de leurs ressources en eau.

Le séminaire a permis d'identifier des domaines d'intérêt commun entre ces villes, et en particulier entre les différentes municipalités et villes présentes à Essaouira : Saint-Malo, Alghero, Sciacca et Licata, Alexandrie, Saïda, Tunis, Odense, Esbjerg, Omisalj, Kotor et Taglio di Po. Des lettres d'intention de coopération ont ainsi été signées, d'une part, en faveur de la ville d'Essaouira et, d'autre part, entre toutes les villes présentes.

Dans le cadre des ateliers thématiques il a été ainsi possible d'élaborer un certain nombre de recommandations et de solutions pour encourager la ville d'Essaouira à poursuivre son effort de développement.

Des actions, déjà identifiées par les autorités locales et nationales ont été déclarées prioritaires pour le développement de la ville, en particulier, la restauration des remparts qui est la première et principale action à mener d'urgence.

Une grande attention a aussi été apportée au programme national pour l'amélioration des conditions d'hygiène et à l'assainissement de certains quartiers de la médina : la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable et d'évacuation et le traitement des eaux usées a été considéré comme une action prioritaire. La réalisation d'un environnement salubre pour les habitants de la Médina constitue l'une des bases d'un développement durable pour la ville.

Le séminaire a suggéré le développement de programmes de sensibilisation et d'information de la population : en effet, la mise en place d'équipements nouveaux et performants doit être accompagnée de la réalisation de programmes de sensibilisation, d'éducation et du transfert de savoir-faire et de connaissances.

Des lignes d'orientation générale et des recommandations ont été dégagées pour assurer un suivi au projet UNESCO au-delà du cas pilote d'Essaouira. Notamment, l'UNESCO a été encouragée à poursuivre sa démarche interdisciplinaire et à mieux développer l'intégration des deux approches socio-économique et scientifique-naturaliste.

Il a été reconnu que l'approche interdisciplinaire développée par l'UNESCO à Essaouira pourrait être appliquée aux autres villes du projet. La méthodologie interdisciplinaire basée sur des réflexions et des connaissances à la frontière entre les sciences sociales et les sciences de la nature, en particulier les sciences de l'eau et de la mer,

est un outil qui permet de mieux comprendre les complexités d'un milieu particulièrement fragile tel l'environnement côtier, et à formuler des stratégies adaptables au cas par cas.

Le séminaire a aussi permis de souligner l'importance des politiques visant la protection et le développement des zones côtières. Celles-ci doivent être capables d'opérer une "médiation" entre les besoins du secteur urbain, industriel et agricole, et la réelle disponibilité des ressources naturelles : une gestion appropriée de l'eau doit être reconnue comme un facteur important de développement social. La mauvaise gestion des ressources en eau disponibles représente en effet un obstacle au développement durable de tout établissement humain.

Le séminaire encourage l'UNESCO à maintenir une attention particulière aux stratégies de développement des zones côtières, pour aider les municipalités à mieux gérer la croissance des établissements urbains et prévenir la concentration des populations migrantes dans les grandes villes.

Toutes les stratégies de développement urbain en zone côtière devraient prendre en compte les indications fournies par les études existantes sur la dynamique des systèmes hydrogéologiques des ressources en eau, en vue d'éviter les conflits entre usagers, la dégradation et l'épuisement de la ressource. L'UNESCO devrait aussi développer des outils de formation et d'information sur les impacts de l'expansion urbaine sur la quantité et la qualité de l'eau fournie aux habitants des villes côtières, et sur l'influence négative que la dégradation de cette ressource a sur l'environnement urbain.

De nos jours, la disponibilité et la gestion de l'eau sont les problèmes qui menacent dangereusement les zones urbaines en milieu côtier. Il est donc indispensable que différents spécialistes (outre les hydrogéologues et les experts en sciences de l'eau) ainsi que la population se familiarisent davantage avec les connaissances relatives aux ressources en eau et à leur usage.

Il a été ainsi reconnu que l'un des moyens d'équilibrer la demande en eau et d'éviter de surcharger la capacité des environnements côtiers consiste à lancer des actions visant au développement des petites et moyenne villes côtières, en intégrant leur patrimoine culturel et historique, ce dernier étant une source potentielle pour un nouveau développement économique et une composante indispensable de la préservation de l'identité culturelle des populations.

La revitalisation de ces petites villes côtières devrait permettre d'empêcher la fuite de la population résidente vers les grandes villes et d'absorber en revanche une partie des migrations rurales, devenant ainsi un relais de développement urbain qui délesterait les grands centres urbains en zone côtière.

L'UNESCO a été encouragée à poursuivre cette approche globale du développement amorcée dans le cas pilote d'Essaouira.

Les petites et moyennes villes, situées à l'écart des grandes métropoles urbaines, sont généralement les grandes oubliées des politiques de développement national. Etant donné leur situation particulière - en quelque sorte au carrefour des réalités urbaines et rurales -, ces villes n'entrent dans aucun des cadres de politique urbaine, régionale et

rurale. Les politiques de développement régional sont très souvent déchirées entre politique agricole et politique de la ville : la première soutient les activités rurales tandis que l'urbanisme néglige les petites et moyennes villes ; ce qui s'explique dans les deux cas par le fait que celles-ci constituent une phase intermédiaire avant la grande urbanisation. Une politique des villes dans les régions peu urbanisées devrait tenir compte de différentes caractéristiques territoriales telles que l'emplacement, la taille et la densité de la ville et les variations des différents flux migratoires.

Le développement territorial des régions urbaines et rurales n'est plus aujourd'hui considéré par les gouvernements nationaux comme une question d'ordre exclusivement intérieur. Plusieurs facteurs témoignent d'une évolution centrifuge des villes petites et moyennes à l'égard du gouvernement central : la constitution de réseaux de communes, de réseaux de villes inter-régionaux et transnationaux, la création grâce à une position commerciale renforcée d'un lien avec les milieux internationaux et une volonté accrue de mettre en place des dispositifs de développement local privilégiant le développement endogène. De meilleurs équipements de communication et d'information pourraient atténuer les inconvénients d'une situation écartée en compensant, par le recours aux moyens télématiques, l'absence de contacts directs.

Dans le cadre des petites et moyennes villes côtières, viennent s'ajouter les difficultés liées au contexte géographique et à ses conséquences.

Le Séminaire, après avoir évalué les actions déjà en cours et à entreprendre à Essaouira, a reconnu que les expériences de certaines villes suscitent des espoirs pour Essaouira. Les propositions d'assistance technique d'ONG internationales et de la coopération bilatérale lui apporteront aussi un soutien dans le cadre du plan d'action pour la sauvegarde et le développement intégré de la ville.

Sous la coordination de l'UNESCO, les lettres d'intention de coopération signées le 26 novembre 1997 par les villes partenaires devront aboutir à la mise en œuvre d'aides techniques pour la ville, à la recherche de financements pour les travaux nécessaires d'infrastructure et de relance socio-économique.

L'UNESCO, aidée de la Communauté internationale et avec le soutien scientifique du Comité de pilotage sera aux côtés de la ville d'Essaouira pour mettre en place une structure nationale de coordination des activités relatives à la transmission aux générations futures des valeurs essentielles de la ville.

Le séminaire a enfin exprimé le souhait que les erreurs de planification du développement territorial en zones côtières de certaines régions servent de contre-exemple, pour que les petites et moyennes villes côtières puissent se développer tout en conservant la qualité traditionnelle de leur vie culturelle et sociale dans un environnement naturel préservé et mis en valeur.

ANNEXE 1

PROGRAMME OFFICIEL DU SEMINAIRE

DIMANCHE 23 NOVEMBRE

Arrivée à Essaouira.. Accueil aux différents hôtels

15h30 Départ pour la **visite de la ville d'Essaouira**, accompagnée par des experts nationaux sur les lieux stratégiques de la survie d'Essaouira.

17h30 **Dar Souiri** : Cérémonie de thé offerte par le Conseil Municipal.

LUNDI 24 NOVEMBRE

8h30 **Approche intégrée au développement : la problématique d'Essaouira**

- Présentation de la monographie sur l'Environnement d'Essaouira par M. El Kébir Mdarhri Alaoui, Division de l'observation et des Etudes ;
- Présentation du Schéma Directeur de l'Aménagement Urbain SDAU, pour Essaouira par M. A. Debbi, architecte chargé du projet par le Ministère de l'Intérieur ;
- Présentation des recommandations de l'université d'Eté d'Essaouira (18/21 septembre 1997) par le Président de l'Association de Sauvegarde d'Essaouira, M. Nour Eddine Ottmani ;
- Présentation du Projet CNUEH "Localising Agenda 21" par le Professeur H. Vershure, Université de Louvain.

- Présentation des actions de la Coopération décentralisée de la France par M. Jean Paul Fiorèse, Conseiller Culturel Adjoint de l'Ambassade de France à Rabat.

Présentation de la problématique de la ressource en eau et du bâti historique à ESSAOUIRA

- Ressources en eau : M. Abdelmajid El Hébil, Directeur de la région hydraulique du Tensift ;
- Le Centre Historique d'Essaouira, M. Abdelaziz Touri, Directeur du Patrimoine Culturel.

10h30 Cérémonie Officielle d'Ouverture

Allocutions de :

- M. Amine Belcadi, Gouverneur de la Province d'Essaouira
- M. Taher Afifi, Président du Conseil Municipal d'Essaouira
- Mme Aziza Bennani, Secrétaire d'Etat à la Culture
- M. Abdelaziz Meziane Belfkih, Ministre de l'Agriculture, de l'Equipement et de l'Environnement
- M. André Azoulay, Conseiller Economique de Sa Majesté le Roi Hassan II
- M. Ali Kazancigil, Directeur de la Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques de l'UNESCO, Secrétaire Exécutif du Programme MOST

Cérémonie de thé

14h30 **Présentation du projet UNESCO :**

“Développement Urbain et Ressources en Eau : Petites villes côtières ” dans le cadre de la plate-forme interdisciplinaire Régions côtières et petites îles : “Terre, Mer et Société : à la recherche d’un équilibre durable” (CSI), par M. Dirk Troost, chef du programme UNESCO “Régions côtières et petites îles”.

- Approche intégrée au développement des centres historiques maritimes et à la gestion durable des ressources naturelles ;
- Le projet de réseau de coopération techniques entre des petites villes côtières de l’Europe du Nord et celles de la Méditerranée du sud ;
- 1er cas d’étude : La problématique de la ville d’Essaouira.

15h00 Présentation de l’Organisation du séminaire :

L’organisation et le contenu des séances plénières et des cinq ateliers de travail seront présentées par Mme Lamia Salman El Madini, représentante de l’UNESCO au Maroc.

Présentation des présidents, des rapporteurs et des animateurs de chaque atelier, ainsi que du thème de chaque atelier :

Atelier 1: La gestion des ressources en eau dans les centres historiques maritimes.

Atelier 2: Les impacts et les conséquences de l’érosion côtière.

Atelier 3: Revitalisation socio-architecturale.

Atelier 4: Activités socio-économiques de substitution et tourisme.

Atelier 5: Approche intégrée au développement.

Inscription aux ateliers, répartition des intervenants nationaux et internationaux suivant les thèmes des ateliers.

15h30 Présentation des expériences vécues et en cours dans les villes partenaires :

- **Saint-Malo**, par Monsieur René Couanau, Député Maire de la ville ;
- **Alghero**, par Monsieur Fulvio Dettori, Adjoint au Maire de la ville ;
- **Sciaccia et Licata**, par l’architecte Antonio Cellura, Gouverneur de la Province d’Agrigento ;
- **Alexandrie** par M. Ahmed Hassan, représentant du Maire
- **Saïda** par Monsieur Ahmad Kalash, Maire de Saïda ;
- **Tunis** par Monsieur Z. Mouhli représentant le Maire de la zone urbaine de Tunis ;
- **Odense** par Monsieur B. Lund Jensen, Odense Water Ltd
- **Esberg**, par Monsieur Sigfred Lindvig, Représentant de la ville
- **Omišalj**, Croatie, par M. Jelisava Antolic, Représentant de la Municipalité d’Omišalj
- **Kotor**, Monténégro, par Mme Svetjlana Lalic, Représentant du Kotor Régional Water Supply Agency
- **Taglio di Po**, par M. V. Melone, Maire de la ville

MARDI 25 NOVEMBRE

9h30 Séance consacrée au travail en Ateliers

La présentation des projets suivants pour Essaouira se fera dans les ateliers concernés :

- **Réseau d’assainissement** / Ahmed Hafedh, Chef de service d’assainissement, Office National de l’Eau Potable (ONEP) Marrakech.
- **Muraille nord et protection du quartier du Mellah** / Mme Jalila Kadiri, Chef de Division des études et des interventions techniques, Ministère

de l'Enseignement Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Culture.

- **Revitalisation îlot médina** / M. Abdelaziz Belkeziz, Directeur régional de l'Agence Nationale de lutte contre l'Habitat Insalubre (ANHI) Marrakech.
- **Réutilisation de l'ancien Consulat Danois** / M. Mostafa Hbib, Architecte des Monuments Historiques, Direction du Patrimoine, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture.
- **Projet « Bibane El Madina », action de mobilisation des habitants de la Médina pour le ravalement et la mise en valeur des portes d'entrée des maisons** / M. Noureddine Ottmani, Président du Groupement d'Etudes et de Recherches pour la Promotion d'Essaouira (GERPE) et Administrateur chargé des études et de l'économie à l'Association pour la sauvegarde, la Promotion et le Développement d'Essaouira (ASPDE).
- **Programme PNUD d'appui à l'Environnement d'Essaouira** / Mme Khadija Belfakir - Kabbaj, Représentant Résident Assistant du PNUD
- **Ceinture verte** / Mme Kawthar Ghazouli, Ingénieur paysagiste, Consultant Projet Action 21/Ambassade de France
- **Projet de développement d'un tourisme alternatif** / M. Abdellah Aboulhassani, Délégué du Tourisme à Essaouira
- **Mobilisation et propositions de la société civile** / M. Noureddine Ottmani, Président du Groupement d'Etudes et de Recherches pour la Promotion d'Essaouira (GERPE) et Administrateur chargé des études et de l'économie à l'Association pour la Sauvegarde, la Promotion et le Développement d'Essaouira (ASPDE).

Les séances se composeront des experts nationaux et internationaux spécialistes des thèmes des ateliers, des experts des villes prêtes à coopérer avec Essaouira, ainsi que des représentants des Agences des Nations Unies, des ONG et des Autorités Locales.

Les séances porteront sur :

Atelier 1 : La gestion des ressources en eau en zones côtières et dans les centres historiques maritimes.

Présidents d'Atelier :

- M. Abdelaziz el Hebil, Directeur de la région Hydraulique du Tensift.
- M. Kees R. Meinardi, Institut National Hollandais de la Santé Publique et de l'Environnement

Animateurs et rapporteurs :

- M. B.A. Saad, Président du groupe de travail hydrologie urbaine, Egypte,
- Prof Giovanni Barroccu, PHI Italie ;
- M. Gérard F.J. Jeurissen, Applied Geoscience International, Hollande
- M. Youssef Amori, Directeur provincial de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) ;

Atelier 2 : Les impacts et les conséquences de l'érosion du littoral

Président :

- M. Messaouidi, directeur du port de Mohammédia

Animateurs et rapporteurs :

- M. Wolfgang Rosenthal, Membre de la Société Allemande de Recherche Maritime, Consultant UNESCO
- M. Ménioui, Professeur en Océanographie, Université Mohammed V
- M. M. Nagid Amzian, directeur du port de Tanger

Atelier 3 : Revitalisation socio-architecturale du tissu urbain historique

Présidents :

- M. Louis Pottier, Adjoint au Maire de St Malo
- Mme Faouzia Imanssar, Directeur de l'Agence Urbaine de Rabat, Administrateur chargé de l'Urbanisme à l'Association pour la Sauvegarde, la Promotion et le Développement d'Essaouira (ASPDE)

Animateurs et rapporteurs :

- M. Z. Mouhli, ASM/Tunis ;
- M. François Dubin, PACT ARIM International ;
- M. Serge Santelli, Architecte urbaniste, professeur à l'École d'Architecture Paris Belleville ;
- M. Gérard Fourestier, ADEFRAM
- M. Pascal Canonge, Ecole d'Avignon
- Mme Jalila Kadiri, Chef de division des études et des interventions techniques, Département de la Culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture ;
- M. Abdelaziz Belkeziz, Directeur général de l'ANHI
- M. M.Hbib, Architecte des Monuments Historiques
- M. Khalid El Assal, Architecte ;
- M. Abdelkrim Lahkak, Action 21

Atelier 4 : Activités socio-économiques de substitution et tourisme

Président :

- M. Nour Eddine Ottmani, Président du GERPE et Administrateur de l'ASPDE
- Prof. Giovanni d' Ayala, Président INSULA (ONG)

Animateurs et rapporteurs :

- Professeur M.L. Gentileschi, Géographe à l'Université de Cagliari ;
- M. Abdallah Aboulhassani, Délégué du Tourisme à Essaouira ;

Atelier 5 : Approche intégrée au développement : l'environnement naturel et social.

Président :

- Prof. Floris Zuidema, Secrétaire du PI-II Hollande

Animateurs et rapporteurs :

- Prof. Amo Schmid, Président de la Fédération internationale des architectes paysagistes (I.F.L.A) ;
- Mme Khadija Belfakir- Kabbaj, Représentant résident assistant du PNUD ;
- Mme Kawthar Ghazouli, Ingénieur-paysagiste, CNUEH/Action 21 /Ambassade de France
- Prof Vershure, CNUEH ;
- Prof Giovanni Campeol, Professeur d'urbanisme, Université de Venise.

Les différents ateliers évalueront le portefeuille de projets existants et potentiels pour Essaouira, et établiront des avis et recommandations suivant leur domaines de compétences, en vue de trouver des accords de coopération bilatérale ou multilatérale pour les exécuter. Chaque Président fera en sorte que chaque atelier évalue des propositions de méthodologie de travail et identifie les études et les données manquantes dans chaque domaine de compétence (environnement, eau, socio-économie..), et des critères utilisables pour les autres villes, sur la base de l'expérience d'Essaouira. A la fin de chaque séance, le Président et le rapporteur de la séance rédigeront les comptes-rendus de chaque séance.

14h30 Séances consacrées au travail en Ateliers (Suite)

Discussion et répartition des domaines spécifiques d'intervention entre les villes

partenaires potentielles en vue de préparer des lettres d'intention de partenariats techniques en faveur de la ville d'Essaouira.

17h00 Séance de coordination entre les différents présidents et responsables dans les ateliers pour évaluer de façon intégrée le travail de chaque atelier.

MERCREDI 26 NOVEMBRE

9h00/11h00 Séance plénière

Lecture des résultats des Ateliers et des réunions restreintes sur les accords de coopération potentiels entre les différentes Municipalités et Essaouira.

Approche intégrée au développement : l'environnement naturel et social (Suite de l'atelier 5)

Présidents : Prof. G. Campeol, Professeur d'Urbanisme à l'Université de Venise et M. Dirk Troost, Responsable de la Plate-forme UNESCO Régions Côtières et Petites Iles.

11h00/13h00 Réunion Restreinte

avec les Présidents des séances consacrées aux ateliers, les Représentants des Municipalités des villes partenaires potentiels et le Président de la Municipalité, le Gouverneur de la Province d'Essaouira, les représentants de l'Association de Sauvegarde et de

Promotion pour le Développement d'Essaouira et l'UNESCO.

Analyse et discussion des protocoles d'accord préalables et définition des champs d'intervention pour chaque ville partenaire d'Essaouira.

16h00 Rassemblement des invités au Siège du Secrétariat Général de la Province (Grande Salle)

Début de la Cérémonie de clôture

Allocutions de :

- Monsieur Tahar Afify, Président du Conseil Municipal
- M. Francisco Carrillo Conseiller Régional pour les Sciences Sociales et Directeur du Bureau de Tunis,
- M. Kacem Bensalah, Directeur par intérim du Bureau de Beyrouth,
- Madame Lamia Salman El Madini, Représentante de l'UNESCO au Maroc.
- Messieurs les représentants des villes partenaires,

Signature de la lettre d'intention portant à la création du réseau des petites villes côtières

Signature de lettres d'intention de coopération entre les Municipalités de Saint-Malo, Alghero, Sciacca et Licata et Essaouira.

Signature de la lettre d'intention de coopération entre les villes de Taglio di Pô (Italie) et d'Omislj (Croatie)

Message de fidélité et d'attachement adressé au Cabinet Royal par M. Saïd Berdouz, Président de l'Assemblée Provinciale d'Essaouira

Cérémonie de thé

ANNEXE 2

LISTE DES PARTICIPANTS

PARTICIPANTS OFFICIELS DU MAROC

- M. André AZOULAY, Conseiller Economique de Sa Majesté le Roi Hassan II
- M. Driss KHALIL, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Culture, Président de la Commission Nationale
- M. Amine BELCADI, Gouverneur de la Province d'Essaouira
- M. Tahar AFIFI, Président du Conseil Municipal d'Essaouira
- Mme Aziza BENNANI, Secrétaire d'Etat chargé de la Culture
- M. Youssef AMORI, Directeur Provincial de l'Office National de l'Eau Potable (ONEP)
- M. El Kébir ALAOUI MDAGHRI, Chef de Division à l'Observatoire National des Etudes au Maroc (ONEM), Ministère de l'Agriculture, de l'Equipement et de l'Environnement
- M. Abdelaziz BELKEZIZ, Directeur Régional de l'Agence Nationale pour la lutte contre l'Habitat Insalubre (ANHI), Marrakech
- Mme Naïma TABET, Secrétaire Générale de la Commission Nationale Marocaine de l'UNESCO
- Mme Naïma SEDRATI, Conseiller Principal de la Délégation Permanente du Maroc auprès de l'UNESCO
- M. A. DEBBI, Architecte chargé du Schéma Directeur de l'Aménagement Urbain (SDAU) d'Essaouira, Ministère de l'Intérieur
- M. Abdelaziz TOURI, Directeur du Patrimoine Culturel
- M. Abdelaziz EL HEBIL, Directeur de la Région hydraulique du Tensift
- M. Ahmed HAFEDH, Chef service ONEP
- Mme Jalila KADIRI, Chef de Division des Etudes et des Interventions techniques, Direction du Patrimoine Culturel
- M. El Mostafa HBIBI, Architecte des monuments historiques à Essaouira
- M. Abdelkrim LAHKAK, Architecte du projet « Action 21, Essaouira » du Centre des Nations-Unies pour les Etablissements Humains (CNUEH)
- M. Nour Eddine OTTMANI, Président du Groupement d'Etudes et de Recherches pour la Promotion d'Essaouira (GERPE) et Administrateur chargé des études et de l'économie à l'Association pour la Sauvegarde, la Promotion et le Développement d'Essaouira (ASPDE)
- Mme Kawthar GHAZOUKIT, Ingénieur paysagiste, Projet « Ceinture verte d'Essaouira » du Centre des Nations-Unies pour les Etablissements Humains (CNUEH)/ Action 21 et Ambassade de France
- M. Mohammed JELLALI, Directeur Général de l'Hydraulique, Président du Comité national marocain du Programme Hydrologique International (PI-II) de l'UNESCO
- M. Abdellah ABOULHASSANI, Délégué du Tourisme à Essaouira
- Mme Faouzia IMANSSAR, Directeur de l'Agence Urbaine de Rabat et Administrateur chargé de l'urbanisme à l'Association pour la Sauvegarde, la Promotion et le Développement d'Essaouira (ASPDE)

REPRESENTANTS DES MUNICIPALITÉS PARTENAIRES

SAINT-MALO (FRANCE)

- M. René COUANAU, Député Maire de St. Malo
- M. Louis POITIER, adjoint au Maire pour la Culture, Membre du Comité de Pilotage du projet UNESCO
- M. JUGANG, adjoint pour l'Architecture et l'urbanisme
- M. Philippe PETOUT, Conservateur des Musées

ODENSE (DANEMARK)

- M. Børge Lund JENSEN, Odense Water Ltd.

ESBERG (DANEMARK)

- M. Sigfred LINDVIG, Représentant de la Municipalité

SCIACCA ET LICATA (ITALIE)

- M. Antonio CELLURA, Gouverneur Province de Agrigento (Italie)
- M. MUGLIA, Adjoint à la Culture de la Province d'Agrigento

ALGHERO (ITALIE)

- M. Fulvio DETTORI, Représentant du Maire de Alghero

SAÏDA (LIBAN)

- M. M. KALASH, Président de la Municipalité de Saïda
- Mme Haifa EL HAMIN, architecte/ingénieur de la Fondation Hariri
- M. Dima JAWAD, Ingénieur, Municipalité de Saïda

TUNIS (TUNISIE)

- M. Zoubeir MOUHLLI, Représentant du Maire de Tunis, architecte de l'Association pour la Sauvegarde de la Médina de Tunis
- M. Ben MESSOUD, Ministère de l'Environnement

ALEXANDRIE (EGYPTE)

- M. B.A.SAAD, PI-II Egypte
- Dr. Ahmed HASSAN, Représentant du Maire d'Alexandrie

OMISAJL (CROATIE)

- Mme Jelisava ANTOLIC, Représentant de la Municipalité d'Omisajl

TAGLIO DI PO (ITALIE)

- Prof. Vincenzo MELONE, Maire de la ville

KOTOR (YOUgosLAVIE)

- Mme Svetjlana LALIC, Représentant de la ville

EXPERTS Internationaux

- Professeur Floris ZUIDEMA, représentant du Comité des Pays Bas pour le PHI, Membre du Comité de Pilotage du projet UNESCO.
- Professeur Maria Luisa GENTILESCHI, Département de recherche économique et sociale, Université de Cagliari, Membre du Comité de pilotage du projet UNESCO.
- Professeur Serge SANTELLI, Architecte/urbaniste, Professeur à l'Institut français d'architecture à Paris, membre du Comité de pilotage du projet UNESCO.
- Professeur Wolfgang ROSENTHAL, Membre du Comité de pilotage du projet UNESCO.
- Professeur Amo SCHMID, Président de la Fédération internationale des architectes paysagistes (IFLA)
- Prof. Aurelio AURELI, PHI Italie
- Professeur BARROCU, Université de Cagliari, Italie, Représentant PHI Italie
- M. Gérard F. JEURISSEN, Applied Geoscience International Consultancy
- M. C. Kees R. MEINARDI, Hydrogéologue, National Institute of Public Health and Environment, The Netherlands
- Prof Giovanni CAMPEOL, Université de Venise
- Professeur Giovanni D'AYALA, Président de l'ONG "INSULA"
- Professeur Anne Marie LAULAN, Présidente du Comité MOST France

REPRESENTANTS D'ONG, ASSOCIATIONS ET ECOLES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

- M. François DUBIN, Président du Mouvement PACT ARIM International pour l'amélioration de l'habitat
- Mme Nazira NAHRI, Pact Arim International
- M Jean Yves Coulomb, PACT ARIM Ille-et-Vilaine
- M. Gérard FOURESTIER, ADEFRAM
- M. Pascal CANONGE, Ecole d'Avignon
- Mme Edith COMMISSAIRE, ADEFRAM
- Mme Maris Christine AULAS, Directeur de la Mission de Développement des Echanges Méditerranéens de Marseille
- M. Pierre BALAVOINE, responsable des Activités Sport de la ville du Touquet

REPRESENTANTS DES AUTRES ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES

CNUEH :

- Professeur VERSHURE, Université de Louvain, Coordinateur du Consortium Belge
- Filiep DECORTE, Cellule Agenda 21, Essaouira

OMS :

- M. Taoufik Zeribi, Représentant de l'OMS au Maroc

PNUD:

- Mme Khadija Belfakir-Kabbaj, Représentant Résident Assistant du PNUD

REPRESENTANTS DES COOPERATIONS TECHNIQUES BILATERALES PRESENTEES A ESSAOUIRA

FRANCE :

- M. Jean Paul FIORESE, Conseiller Culturel Adjoint, Coopération Scientifique et Culturelle de l'ambassade de France

ITALIE :

- Amb. Raimondo CELI, Consul Général d'Italie à Casablanca

ALLEMAGNE :

- DR. Halima Marouan HAMDOUCH, Conseillère GTZ

BELGIQUE :

- M. Patrick HOLLEBOSCH, Chef de Secteur "Infrastructure"

CANADA :

- Madame Ginette LACHANCE, Responsable d'Agence

ETATS-UNIS :

- M. Tahar BERRADA, Conseiller de l'habitat à USAID

LE SECRETARIAT DE L'UNESCO

- M. Ali KAZANCIGIL, Directeur Principal du Secteur des Sciences Sociales et Humaines, Chef de la Délégation UNESCO
- M. Francisco CARRILLO-MONTESINOS, Directeur du Bureau de l'UNESCO à Tunis et Conseiller régional pour les Sciences Sociales et Humaines,
- Mme Lamia Salman EL-MADINI, Chef du Bureau de L'UNESCO à Rabat
- M. Kacem BENSALAH, Directeur a.i. du Bureau de l'UNESCO à Beyrouth,
- M. Dirk TROOST, Chef du Programme "Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles".
- M. Joseph KREIDI, Responsable des projets opérationnels, Bureau UNESCO Beyrouth.
- Mlle Federica MENEGHETTI, Consultante pour le projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau", UNESCO Paris.
- M. A. CHORFI, Consultant pour le projet UNESCO/Essaouira, Bureau UNESCO/Rabat
- Mme Alice AURELI, Responsable du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau", Division des sciences de l'Eau, UNESCO Paris.
- Mme Brigitte COLIN, Responsable du projet UNESCO "Développement urbain et ressources en eau", Division des Sciences Sociales de la Recherche et des Politiques, UNESCO Paris.
- M. Philippe PYPAERT, Bureau UNESCO de Venise
- Mlle Chifa TEKAYA, Consultant UNESCO
- Mlle Ester Van der LAAN, Expert Associé, Bureau UNESCO Rabat

ANNEXE 3

TEXTES DES ALLOCUTIONS DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

Allocution de Son Excellence Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira, Monsieur Amine Belcadi

Monsieur le Conseiller de Sa Majesté Le Roi,
Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement et de l'Environnement,
Madame le Ministre de la Culture,
Messieurs les Députés,
Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je m'adresse à cette honorable assemblée réunie aujourd'hui à Essaouira pour lancer les travaux du Séminaire International organisé sous l'égide de l'UNESCO ayant pour thème : « Développement Urbain et Ressources en Eau : Cas des petites villes côtières ».

Qu'il me soit permis, à cette occasion, de remercier l'UNESCO pour avoir pensé à notre ville pour la tenue de ce séminaire et mobilisé autant d'énergies, d'efforts et de volontés afin de susciter un partenariat actif en faveur d'Essaouira.

Je remercie Monsieur Ali Kazancigil, Directeur à l'UNESCO pour sa présence parmi nous et pour son précieux soutien. Mes remerciements à Madame Salman El Madini, représentante de l'UNESCO à Rabat pour l'attention particulière qu'elle porte à notre ville. Je saisis également cette occasion pour rendre hommage au soutien précieux et permanent de Monsieur le Conseiller Royal André Azoulay. Qu'il me soit également permis d'adresser mes remerciements à Monsieur Abdelaziz Meziane Belfquih, Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement et de l'Environnement, ainsi qu'à Madame Aziza Bennani, Secrétaire d'Etat à la Culture pour nous avoir honoré de leur présence à cette cérémonie d'ouverture.

Bienvenue aux maires et responsables des villes côtières qui sont présents parmi nous, ainsi qu'à tous les participants nationaux et internationaux. Essaouira leur souhaite un séjour agréable et fructueux.

Mesdames et Messieurs,

La Ville d'Essaouira, ville côtière aux multiples facettes à l'honneur d'abriter aujourd'hui une prestigieuse rencontre. En effet, de part sa situation géographique, avec sa façade atlantique et ses alizés, son passé chargé d'histoire et son architecture, Essaouira est une ville authentique, particulière certes, mais à l'équilibre fragile. Son patrimoine forestier, ses richesses halieutiques, ses dunes de sable et son microclimat font que celle-ci dispose d'un patrimoine écologique important que nous nous devons de préserver et de sauvegarder pour les générations à venir.

L'élaboration d'une monographie environnementale a constitué une initiative fort louable qui contribuera davantage à la sensibilisation de toutes les parties concernées. En effet, les axes prioritaires ont été clairement définis :

- Sauvegarde et mise en valeur des monuments historiques ;
- Mise en place d'un système d'assainissement liquide et solide adéquat ;
- Protection des forêts de thuya ;
- Mise en place des structures d'accueil pour un tourisme de qualité et adapté aux spécificités de la ville.

Mesdames et Messieurs,

Vous conviendrez sans aucun doute que cette ville a des atouts et des potentialités qui ne demandent qu'à s'exprimer. Ce séminaire sera l'occasion de débattre de problèmes similaires, d'échanger des expériences communes, et sera, je l'espère, le début d'un partenariat fructueux.

C'est pour nous une fierté que notre ville ait été choisie pour la tenue de ce Séminaire.

Puisse Dieu le tout puissant couronner de succès vos travaux et consolider les liens fraternels entre les villes côtières du Monde.

Merci de votre attention,

Discours d'Ouverture de M. Ali Kazancigil, Directeur de la Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques, Secrétaire Exécutif du programme MOST.

Monsieur le Conseiller,
Messieurs les Ministres,
Madame le Secrétaire d'état,
Messieurs les Maires,
Mesdames, Messieurs,

Voici un an, l'UNESCO a tenu à apporter sa contribution spécifique à la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les Etablissements Humains, HABITAT II, accueillie dans ma ville natale d'Istanbul, en y poursuivant le débat sur le thème "Humaniser la ville" et l'idée que l'Homme est l'élément central de toute réflexion sur la ville, son devenir et sa préservation.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative de la Province et de la Municipalité d'Essaouira, soutenue par Monsieur André Azoulay, le Conseiller de sa Majesté le Roi Hassan II, nous allons essayer de faire un pas de plus dans l'analyse du problème spécifique du développement urbain intégré pour les petites villes côtières et dans la recherche de

solutions adaptées pour ces petites villes choisies comme “cas pilote”, tout en bénéficiant des expériences déjà réalisées dans d’autres villes qui soutiendront le réseau de coopération et d’entraide entre ces municipalités en charge de faire face au grand défi de la coexistence urbaine à l’aube du XXI^{ème} siècle.

Pour donner des réponses satisfaisantes, il est souhaitable de formuler un diagnostic en temps utile sur la base d’études, d’analyses et de supports sur la situation urbaine en zone côtière, les agressions perpétrées contre l’environnement et les citoyens. De tels processus étant potentiellement irréversibles, nous devons agir, avoir le courage d’agir, tant que le traitement peut encore éviter d’en arriver au stade de l’irréversibilité.

Cette persévérance de L’UNESCO à se préoccuper de la ville, cette attention prioritaire qu’elle lui porte, s’explique par une réalité urbaine, qui est souvent accablante et incontournable.

Quelque 60% de la population mondiale vit à moins de 60 km de la mer, et cette proportion atteindra probablement 75% vers l’an 2025. Les migrations des ruraux vers les villes côtières accroissent la pression qui s’exerce sur un écosystème naturel côtier fragile. La dégradation des centres historiques est souvent due à une mauvaise conjoncture économique -elle va de pair avec la détérioration des systèmes d’approvisionnement en eau et du traitement des eaux usées.

Les villes, lieux de civisme, d’urbanité, de civilisation et de démocratie doivent rester des lieux de solidarité, et de lien social, où chacun lutte contre la pollution, la rupture sociale et la désagrégation de l’identité culturelle. La ville doit permettre de conjuguer les droits de l’homme et la participation des citoyens.

Nous devons faire face à la complexité des problèmes urbains actuels en comptant, certes, sur nos ressources et notre imagination, mais aussi en tirant partie de l’expérience des autres, de ceux qui ont su trouver des réponses appropriées et efficaces dans des villes présentant des situations et des difficultés analogues. L’expérience est toujours une forme de réussite et d’échec qui a l’avantage de nous faire gagner du temps, en nous évitant d’emprunter des chemins qui, dans des circonstances similaires, ont conduit les autres à l’échec.

Messieurs les Maires et les Représentants d’Alghero, d’Alexandrie, d’Essaouira, de Licata, de Sciacca, de Saïda, de Tunis, De Taglio Di Po, d’Omisa, d’Odense, de Saint-Malo et de Kotor, je vous remercie de profiter de la plate-forme du projet UNESCO « Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières » pour échanger des données, des expériences et des hypothèses de travail, de voir plus loin que la simple réalité d’ici et de maintenant.

On ne peut transformer la réalité que si on la connaît : si elle est complexe, il faut la connaître dans toute sa complexité.

Nous sommes, à l’UNESCO, convaincus que les villes sont le cadre privilégié des relations individuelles et collectives : tout en restant fidèles à notre statut d’Organisation intergouvernementale, nous voulons nous rapprocher des citoyens pour les aider à promouvoir un développement viable dans un monde en paix où le droit de disposer d’un

habitat urbain adéquat, qui est désormais partie intégrante des droits de l'homme, est effectivement réalisé.

Pour avancer vers cet objectif nous pensons à l'UNESCO qu'il est fondamental de s'appuyer sur les municipalités, en la personne de leurs maires.

Les objectifs et les activités relevant des domaines de compétence de l'Organisation, l'éducation, la science, la culture et la communication doivent être accessibles à tous les citoyens par l'intermédiaire de la ville.

Dans le cadre des activités sur la ville de l'UNESCO, le Secteur des sciences sociales et humaines, ainsi que le Secteur des sciences naturelles se sont alliés pour lancer un réseau de petites villes côtières partenaires dans la recherche de solutions durables pour assurer leur développement intégré, mettant l'accent plus particulièrement sur l'amélioration des conditions de vie, le développement socio-économique, la protection et la mise en valeur du patrimoine naturel et culturel, ainsi que la bonne gestion des ressources naturelles.

Le 22 mars dernier, à quelques kilomètres d'Essaouira, le Directeur Général de l'UNESCO a célébré à Marrakech, la Journée Mondiale de l'eau. Eau et civilisation sont indissociables : les villes anciennes de Mauritanie ont pu survivre, grâce à la découverte de nouvelles ressources en eau. La découverte de ces nouvelles ressources a freiné l'exode vers les grandes villes côtières de la Mauritanie.

Pour Essaouira, comme pour d'autres petites villes côtières, les infiltrations d'eau salée dans les ressources en eau douce et dans le bâti historique accélèrent la dégradation des conditions de vie des plus démunis. L'eau douce est une ressource limitée, essentielle à la vie, c'est un trésor naturel, faisant partie du patrimoine commun de l'humanité. Dans de nombreuses régions du monde, les objectifs du développement socio-économique, sont définis dans l'optique de la résolution des problèmes de l'eau. A cet égard, le choix de politiques, à tous les niveaux, doit s'appuyer davantage sur les données scientifiques, et s'opérer avec la participation des scientifiques, comme d'ailleurs des citoyens concernés.

La civilisation présuppose une interaction dynamique avec la nature : l'éducation, à tous les niveaux, est essentielle pour promouvoir un nouveau comportement vis-à-vis de l'eau, source potentielle d'un partage constructif de nos connaissances et de nos ressources. L'une des fonctions de la chaire UNESCO sur l'eau, créée récemment au Maroc, sera de soutenir les projets opérationnels dans lesquels la gestion partagée de l'eau aura une phase centrale.

L'UNESCO stimule et encourage la rigueur scientifique dans les sciences sociales comme dans les sciences naturelles. Grâce aux soutiens de deux grands programmes intergouvernementaux, le Programme Hydrologique International (PHI), et le programme de la Gestion des transformations sociales (MOST), le projet 'Développement urbain et ressources en eau : petites villes côtières' mobilisera les réseaux de réflexion et de formation propres à fournir des réponses rapides et appropriées aux responsables de municipalités chargées d'assurer le développement durable des petites villes côtières dans le cadre de la plate-forme intersectorielle « Zones côtières et petites îles ».

Nous sommes réunis à Essaouira pour rassembler nos expériences et nos connaissances pour soutenir l'effort engagé par les autorités locales, régionales et nationales en faveur d'Essaouira, ancienne Mogador, dont le charme historique ne doit pas nous faire oublier les demandes de sa jeunesse, attachée à sa ville, pour laquelle des solutions adaptées et durables doivent être mise en œuvre.

L'expérience et l'assistance des villes partenaires permettront certainement d'identifier des champs préférentiels de coopération entre elles et la municipalité Essaouira, mais l'effort conjugué des volontés nationales et du soutien de la coopération internationale ne pourront qu'assurer la continuation dans la durée de ces échanges. Déjà au XVI^{ème} siècle, la cité de Mogador était cosmopolite, les Européens se mêlaient aux différentes tribus berbères : la cité était, et est toujours, un carrefour de plusieurs civilisations et de plusieurs cultures. Fenêtre magique sur le patrimoine culturel marocain, Essaouira attire toujours des artistes et écrivains du monde entier. A ce titre, elle fait déjà partie du patrimoine de l'humanité, de par sa notoriété, même si elle n'a pas encore reçu formellement le label de ville du patrimoine. Mais cela ne devrait pas tarder.

Messieurs les Maires,
Messieurs, Mesdames les scientifiques et techniciens,

Je vous remercie d'avance de la contribution que chacun d'entre vous apportera à cette réunion, qui sera, j'en suis persuadé, la pierre angulaire sur laquelle va reposer la mise en œuvre d'une coopération étroite entre municipalités partageant les mêmes problématiques et les mêmes aspirations.

Je souhaite remercier les autorités marocaines qui ont déployés tant d'efforts pour permettre la tenue de ce séminaire international et en particulier, Monsieur André Azoulay, Conseiller de sa Majesté le Roi Hassan II, Monsieur Amin Belcadi, Gouverneur de la Province d'Essaouira et Monsieur Taher Afifi, Président de la Municipalité d'Essaouira, mais aussi Monsieur Idris Khalil, Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Formation des Cadres et de la Recherche Scientifique et Président de la Commission nationale marocaine pour l'UNESCO, Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih, Ministre de l'Environnement et du Territoire, et Madame Aziza Bennani, Secrétaire d'État à la Culture.

Ce séminaire n'aurait pas pu avoir heu non plus sans l'assistance de la Cellule 'Action 21', du Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains représenté ici par M. Filiep Decorte. Je profite aussi de cette occasion pour souligner le travail remarquable réalisé par la Représentante de l'UNESCO au Maroc, Mme Salman El Madini qui soutient ce projet depuis un an et sans laquelle nos collègues du siège à Paris n'aurait pu réunir, ici, à Essaouira, les Maires des villes venus de l'Europe et de la Méditerranée.

Messieurs les Maires, je vous remercie de votre solidarité envers Essaouira, qui mérite toute notre attention et tous nos efforts : faisons ensemble que les citoyens des villes dont vous avec la charge se sentent solidaires des citoyens de cette magnifique cité qui nous reçoit avec une chaleureuse amitié.

Discours de Mme Naïma Tabet, Secrétaire Général de la Commission Nationale Marocaine de l'UNESCO

Mesdames et Messieurs,

Des contraintes m'ont empêché de partager avec vous un événement d'une telle importance. Elles ne me privent cependant pas d'exprimer des sentiments de bonheur, de satisfaction et de fierté que me procure la tenue de ce séminaire

Il s'agit du bonheur éprouvé par le chercheur et le responsable de recherche scientifique que je suis, en voyant s'établir, à travers ce projet des ponts entre les différentes disciplines scientifiques, après des époques de rupture et de cloisonnement. Ces disciplines sont certes parvenues à des résultats importants dont les uns ont servi l'humanité, mais d'autres au contraire, lui ont été nuisibles faute d'ouverture sur d'autres disciplines, les sciences humaines notamment

Il s'agit en deuxième lieu de la satisfaction que prouve à tout citoyen conscient le fait de constater l'existence effective entre différents secteurs de la société, gouvernementaux et non gouvernementaux, nationaux et locaux dans le cadre d'une stratégie globale et rationnellement planifiée garante d'une plus grande efficacité.

Il s'agit enfin de la fierté du marocain qui voit son pays accueillir une expérience modèle et un projet d'une telle envergure, sachant d'avance que le succès est le sort d'un tel projet.

Si le concept du développement a connu une évolution lors des dernières décennies -évolution qui s'est produite d'ailleurs par la définition de nouveaux indicateurs du développement- cette évolution n'a pas été le résultat de théories (Scientifiques) ni le fruit de choix politiques uniquement. C'est une évolution qui a été dictée par la confrontation à la réalité. Ce sont des expériences sur le terrain qui ont convaincu le système des Nations Unies et autres intervenants dans le domaine du développement que celui-ci ne se dicte pas ni ne s'exporte, mais qu'il émane de l'adhésion des populations concernées et de leur participation au processus que le vise Et c'est cela qui a conduit à la naissance de concepts tels le développement global, le développement durable ou encore le développement intégré. Néanmoins, la conscience de la nécessaire complémentarité entre les dimensions économique, sociale et culturelle du développement est demeurée une conscience malheureuse devant le piétinement qu'a connu ce modèle du développement intégré.

Or, l'événement que vous vivez aujourd'hui représente un pas géant sur le chemin de la réalisation de ce modèle Le projet du développement urbain et ressources en eau correspond en effet à cette approche intégrée qui traite les problèmes des villes côtières dans leur globalité, en liant les problèmes relatifs aux ressources en eau notamment et ceux relatifs à la sauvegarde du patrimoine culturel aux problèmes socio-économiques des populations. Cette approche considère également que ces populations doivent être elles-mêmes les acteurs effectifs dans la recherche des solutions à ces problèmes. Car comme vous le savez mesdames et messieurs, c'est l'interaction entre l'homme et son environnement naturel, c'est la manière dont il gère les ressources qui sont à sa disposition

qui est responsable de ces problèmes, indépendamment de la richesse de ces ressources, C'est donc par cette même voie que l'on peut y apporter les solutions appropriées.

Je voudrais donc féliciter l'UNESCO d'avoir pu opérer cette modification dans son approche des problématiques posées dans ses états membres. Or l'on est parfaitement conscient des efforts énormes que cette innovation a dû lui coûter quand on sait la difficulté à se défaire d'habitudes intellectuelles ou comportementales, ce qui constitue parfois un obstacle devant le changement.

Je félicite également la ville d'Essaouira d'avoir été élue pour accueillir cette expérience pilote, ce qui relie son présent à son passé. En effet la ville d'Essaouira a été depuis des siècles une ville d'ouverture sur les autres civilisations et partout, une ville de cohabitation et de tolérance.

Je souhaite la bienvenue aux marres des villes côtières qui participent à cette manifestation. Elle sera sans doute une occasion pour elles d'échanger leurs expériences et de nouer entre elles des relations d'amitié et de coopération je remercie enfin tous ceux qui ont contribué à la conception de ce projet ainsi que ceux qui ont participé à l'organisation de ce séminaire.

ANNEXE 4

TEXTES DES ALLOCUTIONS DES REPRÉSENTANTS DES MUNICIPALITÉS PARTENAIRES

Zoubèir MOUHLLI : La ville de Tunis : préoccupations urbaines d'une ville méditerranéenne

A l'aube du XXI^{ème} siècle, Tunis est plus que jamais, soucieuse de préserver la place qu'elle occupe depuis plus d'un millénaire dans l'histoire du pays et de sa région. Succédant à Carthage et à Kairouan, capitale culturelle, politique et économique de la Tunisie depuis treize siècles, sa situation exceptionnelle, au cœur du bassin méditerranéen, lui a valu d'être la plaque tournante des grandes routes africaines et le relais naturel du commerce vers l'Europe alors que son rayonnement culturel faisait d'elle un des plus hauts lieux du savoir du monde arabe et musulman.

Au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, les fonctions de capitale de Tunis ont continué à s'affirmer en même temps que s'opéraient d'importantes mutations urbaines, socioculturelles et économiques, mutations qui ont, certes, contribué à l'extension de son centre et de ses faubourgs, à l'enrichissement de son patrimoine et au développement de ses infrastructures économiques qui ont marginalisé une grande partie de la population.

Avec l'Indépendance, un projet de ville commence à prendre forme à travers les documents d'urbanisme qui se succèdent et les programmes d'investissement publics qui témoignent des efforts déployés par l'Etat pour doter Tunis de grands équipements, améliorer les conditions d'environnement et réduire les disparités sociales et spatiales. C'est ainsi que l'infrastructure routière, ferroviaire, aéroportuaire et portuaire est modernisée alors que sont réalisés d'importants projets d'assainissement de la ville et que sont engagés des travaux de réhabilitation et d'équipement des quartiers d'habitat spontané.

Malgré ces investissements, des dysfonctionnements et des disparités préoccupantes persistaient et l'environnement et les conditions d'hygiène restaient précaires dans de nombreuses zones, appelant des actions plus énergiques et mieux intégrées.

La politique urbaine poursuivie durant la dernière décennie vise le développement économique de la ville et l'amélioration de la qualité de vie pour ses habitants, en tenant compte des grands enjeux actuels que sont la cohésion sociale et la compétitivité, auxquels tant les hommes que les institutions urbaines sont appelés à faire face. (La Tunisie étant le premier pays du Maghreb à signer un accord de libre échange avec la C.E.E.).

Le dynamisme démographique de la ville qui concentre le ¼ de la population urbaine et 25 % des investissements publics pose, au niveau des activités et de l'emploi, la problématique d'en faire une ville plus compétitive au niveau régional et international et où les disparités ne s'aggravent pas.

La politique urbaine tourne, donc, autour de 3 axes principaux :

1. La mise en place de programmes de réhabilitation des quartiers périphériques spontanés et la réalisation de nombreux projets d'infrastructures et d'équipements socio-collectifs en faveur des zones les plus défavorisées. Ceci, grâce notamment au PNRQP (Programme National de Réhabilitation des Quartiers Populaires) et au Fond de Solidarité Nationale.

C'est ainsi qu'ont été réhabilités et assainis de nombreux quartiers populaires, notamment à Ibn Khaldoun, El Kabariya, El Ouardiya et Jebel El Jouloud ainsi que, dernièrement, à Sidi Iassine Essijoumi, un quartier densément peuplé et particulièrement insalubre. C'est ainsi, également, que la vieille ville où la Médina a profité de deux grands projets d'assainissement et de réhabilitation :

- Le projet de restructuration de la Hafsia où a été saisie l'opportunité du III^{ème} Projet Urbain pour monter une opération intégrée de revalorisation du bâti ancien. Cette opération qui a constitué, du point de vue urbanistique, une réparation du tissu urbain traditionnel, respectant et rétablissant la viabilité de l'organisation et le dimensionnement des îlots de la Médina, a réussi à réhabiliter aux yeux de beaucoup l'image urbaine de la ville historique.
- Le deuxième projet est celui d'assainissement et de réhabilitation des « oukalas » où maisons traditionnelles louées à la pièce à des familles rurales qui étaient venues chercher un emploi dans la capitale. Ce projet qui vise l'amélioration des conditions de vie d'environ 3000 ménages parmi les plus pauvres, habitants les immeubles insalubres de la ville, a déjà réussi à octroyer un logement indépendant à 1200 ménages évacués d'urgence des bâtiments menacés de ruine et entamer le deuxième volet de l'opération consistant à réhabiliter 400 immeubles abritant 1500 ménages, grâce à un crédit de 15000.000 dollars contracté du FADES (Fonds arabe de Développement Economique et Social).

L'on peut dire que ces deux projets (Hafsia et Oukalas) ont été des innovations en matière de réhabilitation du patrimoine immobilier en Tunisie. C'est d'ailleurs dans le cadre de ces deux projets, qu'a été posé le problème de la nécessité de réviser la loi régissant les rapports entre propriétaires et locataires qui bloquait les loyers et donnait le droit de maintien aux locataires, freinant parfois le processus de réhabilitation.

2. Le deuxième axe autour duquel tourne la politique de développement urbain dans la ville de Tunis est sa réconciliation avec son lac et ses plans d'eau (Sebkhat Sijoumi et Ariana) et le développement de son littoral nord et sud qui constituent des enjeux urbains importants pour l'image de la ville.

Cette dimension aquatique à retrouver est primordiale pour que Tunis soit une vraie ville méditerranéenne. Ceci est possible grâce à l'assainissement et la restructuration du lac sud et à l'aménagement et au désenclavement de l'ancien port de Tunis.

3. La politique urbaine repose aussi sur la reconquête du centre car sa marginalisation serait lourde de conséquence sur l'équilibre des fonctions urbaines et parce que l'extension de la ville se fait souvent au détriment des zones agricoles riches.

Il est vrai qu'une réflexion globale sur le centre et la centralité reste à faire. On parle de plus en plus aujourd'hui du « Grand Tunis », ce qui permet une certaine élasticité aux limites de la capitale. Il n'en demeure pas moins que la Médina et la ville basse où ville européenne constituent le centre historique autour duquel s'articulent plus ou moins bien les nouveaux centres périphériques ou banlieues résidentielles. C'est un centre de direction actif et moderne, rassemblant et contrôlant les circuits et les services, les échanges et les relations majeures de la cité.

Des actions de réhabilitation de bâtiments insalubres dans le centre, d'amélioration de la circulation et du stationnement dans les zones de la Médina et Bab Bhar et d'embellissement de l'axe monumental de la ville dans le cadre d'un projet pilote, sont donc envisagées comme trois actions prioritaires susceptibles de permettre à la ville de sauvegarder son patrimoine, préserver son environnement et amorcer la mise en valeur de son centre.

Ces actions préconisées par le document « Tunis du XXI^{ème} siècle » élaboré dans le cadre de l'étude de l'embellissement de l'hypercentre, confiées en 1994 par la Ville à l'Association Sauvegarde de la Médina, ont commencé à se concrétiser.

Elles répondent au besoins d'une nouvelle « image de la ville » et à une prise de conscience chez la bourgeoisie locale, les décideurs et les aménageurs en charge de la ville, de la nécessité d'élargir la notion de sauvegarde du patrimoine hors des murailles de la vieille ville.

Le devenir de la Médina est intimement lié à celui de la ville basse, implantée à ses portes et devenue, depuis le temps du protectorat, le véritable cœur de la Capitale.

Médina et ville coloniale, formant la « tête urbaine » de la ville, devraient bénéficier de la même sollicitude de sauvegarde. Cette prise de conscience s'est manifestée à travers plusieurs actions dont notamment :

1. La promulgation de la Loi N° 94-35 du 24 février 1994 relative au Code du Patrimoine où il est indiqué, à l'Art. 3, que : « Sont considérés comme ensembles historiques et traditionnels les biens immeubles, construits ou non, isolés ou reliés, tels que les villes, villages et quartiers, qui, en raison de leur architecture, de leur unicité et de leur harmonie ou de leur intégration dans leur environnement, ont une valeur nationale ou universelle, quant à leur aspect historique, esthétique, artistique ou traditionnel ». Dans cette même Loi, le Code du Patrimoine a institué les Plans de protection et de mise en valeur ainsi que les secteurs sauvegardés.
2. La création du « Plan de Développement des Municipalités » qui a octroyé à ces dernières plus de prérogatives afin de mieux gérer les communes et remédier aux dysfonctionnements dus à la multiplicité des intervenants. Ceux-ci n'opéraient pas souvent dans un cadre cohérent et leurs projets n'étaient pas le plus souvent accompagnés par des études d'impact (citons à Tunis : les ministères de l'Equipement, de l'Environnement, les Sociétés des berges du lac nord et sud, les différents concessionnaires. .).

3. L'organisation, dans la capitale, de diverses actions de sensibilisation visant à mettre en exergue la valeur patrimoniale de l'architecture européenne en Tunisie.

Ce projet marque une étape importante dans l'évolution des idées en matière d'urbanisme et d'aménagement urbain. Il rompt avec ce qui semble être le destin inéluctable de la ville de Tunis dont la croissance s'est faite par substitution : la ville européenne a pris à la Médina sa centralité, les nouveaux quartiers concurrencent, aujourd'hui cette ville européenne et lui tournent le dos. Il introduit donc l'idée d'une évolution de l'existant par un développement intégré.

Il a le mérite de redonner au centre européen, la place qui lui revient, alors que, consciemment ou inconsciemment, on lui conférait encore récemment l'image de la colonisation.

Mme Jelisava ANTOLIC : *Présentation de la ville d'Omisalj*

Ladies and Gentlemen,

I am pleased and honoured to address this conference and I would like to thank the organizers for inviting me to this beautiful place.

My name is Jelisava Antolic, and I am the head of the municipality of Omisalj, a little Croatian Mediterranean town situated on an 85m cliff above the sea in the north-western part of the island of Krk. The island covers an area of 405 square meters and as such is the largest island of the Adriatic Sea. As of 1980, the island has been connected to the mainland by a bridge. Since the Adriatic is a part of the Mediterranean Sea, so is Omisalj a Mediterranean town, full of sunlight, flowers, and good people. I hope this can be confirmed by our friends from the town of Taglio di Po.

The first traces of human settlement in Omisalj date back three thousand years. Since that age until today, Omisalj has lived a life that left traces and time has made it a true treasure of cultural and historical heritage. At the beginning of the first century, the Romans built their city of Fulfinum in the Bay of Sepen below Omisalj, the remains of which have been preserved until today. That archaeological site still has not been explored sufficiently. Next to Fulfinum, there are walls of an old Christian basilica from the 5th or beginning of the 6th century AD, an archaeological site that deserves special attention. Therefore, our roots go way back into history and we could mention many other facts related to our past. For example, numerous glagolitic writings carved in stone or in the shape of books, such as is the vitus of Omisalj's breviary from 1396, or the glagolitic missal from the first half of the 14th century which is not kept in Rome. But there is not enough time to enumerate all of them. It would be bet if you could come to Omisalj and see everything for yourselves. Omisalj received its name back in the Middle Ages when the Frankopan lords built their castle there.

At the beginning of the 1960s, Omisalj started developing tourism, which grew in importance until the unwanted industry appeared. Omisalj's favourable geographical position as the closest settlement to the mainland, as well as the proximity of a large regional economic and cultural centre, the city of Rijeka, have been the preconditions for building of large industrial complexes in the closest environs of Omisalj.

1. Dina – Petrochemical plant
2. Janaf – oil pipeline terminal leading towards central Europe
3. Shipyard “3. MAJ” in the Bay of Foz, fortunately not completed.

In addition, in 1970, we saw the opening of the Krk Airport, which is a facility of capital regional importance.

Since the land area of the municipality is small, the above mentioned industry and airport have occupied half of the inland area and more than half of the coast. The town itself is surrounded by Dina, Janaf and the airport, with limited space for further development. So, for the past 25 years, there has been permanent conflict between industry on one side and tourism and urban planning on the other. Consequences of which are obvious in social and economic aspects, as well as in the environment.

Aware of the consequences of such “development” on the land and the sea, we have decided to prevent further harm and to save what is left of the healthy environment for that purpose, we have initiated a set of activities :

1. At the beginning of 1997, we have put together a plan of urban development of the municipality, finding purpose for the free space left and its sustainable development by :
 - Harmonizing the general state regulations with international agreements and regulations for specific areas of activity ;
 - Creating a basis for the protection of natural and historical resources ;
 - Setting final boundaries for industry at its present size and prohibiting further growth ;
 - Proclaiming tourist areas in the space previously reserved for industrial development ;
 - Finding purpose for all the unused natural resources in view of their sustainable development and environmental protection.
2. We have also made plans for the purification of waste water from Omisalj and the nearby settlement of Njivice, which is very much needed due to the negative industrial influence and poor waste water disposal management, as well s to prevent further sea pollution. But we have not been able to execute the project because it requires far larger financial resources than the municipality of Omisalj has at its disposal. We hope it will be possible to finance such projects through loans and larger programmes of protection of the Adriatic and the Mediterranean.
3. We have been conducting permanent activities for a number of years now, directed towards improving the quality of fresh water. The largest amount of our financial resources has gone for that purpose, but the results were not satisfactory. Although fresh

water is still not of appropriate quality, we have not given up and it remains our primary concern.

4. We have had and plan to organize a number of activities of a declarative, implemental and educational nature in co-operation with the "Eureca" Society active in Omisalj :
 - Putting into force the municipal charter of sustainable development ;
 - Creating the local Agenda 21 ;
 - Making, adoption and implementation of environmental management systems ;
 - Various education, environmental protection programmes for elementary school students ;
 - Valuation and rational use of natural resources.
5. Applying for UNESCO's "Urban Development and Freshwater Resources" programme, we continue the above-mentioned activities in our municipality, also following guidelines set in the national programme of island development of the Republic of Croatia. Omisalj's acceptance to the programme would be a welcome improvement in that respect.

Of course, we hope to continue receiving support from our twin town, Taglio di Po, which helped us apply for this programme in the first place. Our friends have similar problems in environmental management and we have mutual understanding for each other's hardships. We hope that the charter of our twinned towns signed on 12 September 1993 can secure implementation of this UNESCO's programme.

Everything said, it is clear that Omisalj is trying to use all possible means to fight against the existing and potential future pollution and industry. All of its documents include the concept of sustainable development and preservation of the environment. A great incentive to our efforts would be UNESCO's acceptance of our project. We would particularly welcome the exchange of knowledge and experience with foreign experts and scientists, which could improve our approach to solving the existing problems.

As described in the project, we would expect to receive help in the following areas :

- 1) Establishing a UNESCO Club in Omisalj, with a view to gathering young people and promoting UNESCO's and Croatian ideas of sustainable development of islands, as well as for bringing together people and exchanging experiences, we have all the preconditions for such an activity which could stimulate the establishment of similar working groups in the region, thus also promoting UNESCO's ideas.
- 2) Organizing an international workshop on the topic of harmonizing preservation and development of Mediterranean towns related to conflict situations that appear in urban development, particularly in the cases of Omisalj and Taglio di Po.
- 3) Organizing an international summer camp in Omisalj which would work on further detection of historical heritage and possibilities of its preservation". With expert help the research of Mirine and Fulfinum in the Bay of Sepen could be completed.
- 4) Improving fresh water quality in the surface accumulation of the Jezero Lake, which is the main source of water supply for Omisalj and Njivice, we are also planning to conduct a study on biomanipulation procedures in the lake.

- 5) Stimulating measures for rational use of fresh water and correct waste disposal. We would particularly focus on the use of rainwater and cleaning of the existing cisterns, hoping that our activities would spread over the entire island and region.
- 6) Preparation for building a pedestrian and bicycle economical and cultural sightseeing routes. This project would focus on preservation and protection of cultural heritage and existing 30 indigenous types of reptiles and amphibians, as well as 1.300 types of plants on the island of Krk.

Omislj, its inhabitants and members of the municipal authorities are proud to live in their town, municipality, the island of Krk, Primorsko-Goranska county, Republic of Croatia, and, of course, on the Mediterranean and in Europe. With our knowledge and enthusiasm, as well as with the help of our friends from Taglio di Poè and UNESCO, we want to improve the present and invest in the future of new generations.

Børge Lund JENSEN : *Presentation of experiences of Danish Water Supply*

My name is Børge Lund Jensen and I represent the company Danish Water Supply Ltd.

Me and my colleague Sigfred Lindvig are very pleased to have got the invitation for this seminar arranged by UNESCO.

We are very pleased to be here in Morocco too and at last - but not at least we are pleased to have this opportunity to give you a short briefing about Danish experiences within water supply and waste water treatment.

Where are we coming from - Mr. Lindvig and me ?
Which tasks are Danish Water Supply having ?

Danish Water utilities are internationally well known for supplying clean and healthy drinking water and for their high environmental standards. As an example, we haven't had water born diseases for more than 100 years.

PRESENTATION DWS :

Who owns Danish Water Supply ?

DWS is a company owned by 25 of the major Danish Municipalities. Mr. Lindvig and me are coming from Esbjerg and Odense :

The company's objective is to collect, co-ordinate and communicate the significant knowledge and expertise available from Denmark's water utilities.

Our main activities are consultancy within :

- Water Utility Management
- Operation and maintenance
- Institutional Building

DWS can draw on more than 1.000 members of staff from the utilities - from management level to specialists and technicians. We arrange a lot of training and twining programmes.

PUBLIC PLANNING IN DENMARK :

Before I go further on I will tell you a little about Public planning in Denmark.

Planning and public administration in Denmark is carried out at 3 governmental levels :

- the national plans are elaborated by Ministry of Environment
- the regional plans are elaborated by 14 county councils
- and the local plans are made by the 275 Danish municipal councils

Denmark covers an area of 43.000 km², the number of inhabitants is aprox. 5.2 mio. of whom 24 % live in rural districts or towns less than 1000 inhabitants.

Danish Water supply is decentralized, there are 300 public water supplies in the large cities and they serve more than 60 % of the population. The other water supplies , about 2500, are small private waterworks which serve quite few people in the rural areas.

We have plenty of good water in Denmark and 99 % of our water supply is based on ground water. The treatment is usually a fairly a simple process with aeration and a subsequent filtration process.

But we have now been overtaken by history. We have found residual pesticides which means that we forced to more advanced water treatment within the most exposed areas.

THREATS AGAINST THE RESOURCES

The main sources of drinking water in Denmark is coming from groundwater.

The water is in a steady rotation. The groundwater is from 5 - 50 years old and in some parts of Denmark older.

As mentioned we have been overtaken by history. Today there are many threats against our drinking water. They are various : Earlier industrial activities, using of pesticides fighting weeds at agricultural and public areas, using of insecticides fighting insects and other pests at agricultural areas, landfill and old chemical dumps.

The registration, the enforcement and the cleaning up of old chemical dumps has high priority. Protection of our the future drinking water has very high priority in Denmark, and hopefully we will succeed with our protection of catchment areas / the recovery areas.

One of the tools we also use for our planning intervention and protection is computer modelling.

OPERATION AND MAINTENANCE :

Good maintenance practice - within a water supply - means also leakage detection and preventive rehabilitation of pipe systems.

DWS has been involved in projects in both Eastern Europe, Africa as well as Asia and our experiences show that especially one area has been overseen and forgotten for years and that is the huge leakage loss from old distribution systems.

During the last 10 - 15 years, we have seriously been working with this issues and in average the water loss from all Danish utilities are below 10 % which internationally is very good.

I have heard about leakage losses of 30 - 60 % of the treated water in many of the cities we have visited.

If the resources are limited too, then there will be obviously advantages on rehabilitation of the distribution system.

In order to carry out the an extensive rehabilitation programme, it is our experience that it demands a lot of planning, co-ordination, training of staff understanding from both the citizens and the political decision-makers - but remember it is expensive to renovate the distribution systems.

A preventive rehabilitation is not only useful within water supply but also within sewer systems. Concerning that we also have experiences :

- working out strategies and planes
- choosing suitable technologies
- carrying out the projects and
- afterwards the operation and the maintenance of the pipe systems

And at last a little about waste water treatment illustrated with a few examples from my own city Odense.

The treatment there is not special but commen in Denmark : Advanced mechanical, biological and chemical treatment - nutrients are removed biological.

EDUCATION :

Both inside water supply and waste water treatment and transport we work determinedly with training.

CONCLUSION :

My intention with this short briefing have been to point out possible topics of twinning and cooperation between Essaouira and Danish Water Supply.

We have been in the lucky situation in Denmark that in the last 30 years we have had the financial basis in order to develop the utilities and through that - obtained to secure that we are in front of the technological development, administrative practice and practical handling. Together with the Danish companies we are capable of offering support in all fields within the water area.

I think it is also important to be aware that the public Danish Utilities are non-profit or "rest-in-itself-companies" - which means that the utilities every year have to make a budget, in order to ensure both operation & maintenance and future investments. And may be the discussion have to start here : How can our water management be sustainable and how to finance our activities ? Thank you for your attention.

Mrs Svetljana LALIC : *Kotor Town*

First of all, I would like to thank UNESCO for including Kotor in this project and I would like to thank Essaouira for her hospitality. I say « to Essaouira » because, after these days, I don't see Essaouira like city of buildings, I see, I feel Essaouira like « city being ». I would like to present to you my town -KOTOR.

Kotor town, 25.000 inhabitants, lies on the southern part of Yugoslav Adriatic - Montenegro coast, located at the foot of the Lovcen massif, at the end of the deep and rugged Bay of Kotor. The medieval city Kotor, bordered by picturesque fortress walls is, through Centuries, the cultural and trade center of the Kotor bay, one of the most magnificent « fjord » on the Mediterranean with the exceptionally rich variety of cultural monuments from all ages.

You must believe that dramatic beauty of Kotor town and Kotor's Bay sometimes takes the breath away. The fact that Kotor is in the List of the World Natural and Cultural Heritage speaks enough for itself.

Lord Byron once, wrote here « At the moment of the birth of our planet, the most beautiful meeting of land and sea was » and « When the pearls of nature were sown, on this land a fist-full was gathered ». From the top of the Lovcen's massive with Kotor's Bay in from of him, Bernard Show shouted « People am I in heaven or in the moon ».

According to exceptional bio-geographical conditions, in the area of Kotor and Kotor's bay, the emergence of man and the succession of civilization and cultures might be traced. The earliest Neolithic artifacts have been found in the Spila cave, then prehistoric drawings in the Lipici grotto and the insufficiently explored stone burial mounds and remains of Teuta's town of the inhabitants of this region known as Illyrians. They had their settlements on the coast first mentioned in the 3rd Century B.C. Then sailors and mechanists of the Hellenistic age established here one of their « emporium », followed by the Romans who built a castellum for one of their military units. From this period, Kotor's Bay offers the art lover valuable mosaic on the floor of a 3rd Century Roman villa, the unique depicts Hypnos, the old Roman God of sleep.

Naturally protected by the steep cliff from hinterland attacks as well as the sea, Kotor successfully survived the great barbarian migrations of late antiquity and the early Middle Ages. From the time of Justinian I, it became one of the Byzantine strongholds on the Adriatic sea. The remains of an Episcopal basilica of St. Mary of the River discovered near the city gates bespeak the importance of Kotor in the 6th Century.

At the end of the 12th Century, Kotor as Serbia's main port and economical and cultural center had a powerful incentive for the education, arts and craft developing/Grammar school thirteen Century, Paint School 14th Century.

In the period between 12th and 14th Century, the Byzantine ramparts were reinforced and a great number of houses, palaces of the aristocracy and churches have been under construction in Romanesque and Romanesque-Gothic styles. The great town St. Tryphon cathedral was built after the Romanesque basilicas of Southern Italy and housed the town's patrons -St. Tryphon relics, the domed, single-nave basilica of St. Luke was

built and painted with frescoes in 1195, the church of St Mary of the River with stone slabs dome and roof was built in 1221, the little church St. Anne dates from the same period as St. Paul church built in 1263.

From the 15th until the 18th Century, Kotor was under the rule of Venice which forced with the rise of Turkish power on the Balkans, fortified old city walls adapting them for the using of firearms.

After the big earthquakes in 16th and 17th Century, a great part of architectural heritage was damaged. The remains were later incorporated into new Baroque ensembles.

A strong earthquake, 1979 also damaged many buildings in Kotor but that was an occasion to examine archaeological excavation and reports in pursuit of the quest for the origin of the city and its architectural past.

After the earthquake, Kotor is in the List of Endangered World Cultural Heritage from the Conference in Cairo, held in October 25-26 1979, and the number of Dossier in Paris is 125/79.

Kotor has all the features of a typical Mediterranean town : narrow sinuous streets, little picturesque shops, antique monuments and buildings. The main economic activity in Kotor as in other Montenegro coastal towns/with 6-6 month swimming seasons, mean sea temperature above 18°C and 2700 hours of sun per year/ is tourism, then fishing, light industry and agriculture are also of some importance.

Kotor town has, among others, problems dealt with watersupplies, salt water intrusion, sewerage drainage, waste water treatment and disposal, sea pollution control, flood control in old parts of the town, solid waste treatment and disposal.

1. *Water supply system rehabilitation and optimization with prevention of water resource over-exploitation which contribute salt water intrusion, leakage management freshwater consumption reducing*

From 1915 up to the end of the seventies, all the sources in Kotor were captured for the water supply system but the quantity of water was not sufficient. The existing water supply system of the Kotor municipality with two water supply zones covers about 90% of the 25.000 inhabitants from the municipal territory with the 150 l/s flow.

The Kotor springs gets brackish from time to time and some of them could be considered only as temporary resources to be used until, from the standpoint of long-term water supply, the Regional Water Supply System of Montenegro/RWSSMC/Coast is being completed.

Kotor water supply company transferring water from RWSSMC to urban distribution network has to provide an efficient system for achieving water demand, pressure management and water quality control and to maximize benefit cost ratios.

To achieve this there is a lot of work to do according to the system rehabilitation and optimization :

- to calculate a basic water balance with precise measurement in the network as a fundamental element of WSS management ;
- to stop water resource over-exploitation and salt water intrusion ;
- to reduce leakage level through leakage, quantification, detection and pipes repairs ;
- to reduce fresh water consumption as much as possible through rising public awareness and reduce quantity of freshwater for technical purpose ;
- to remove bottlenecks/new facilities are to be constructed/ for improving WSS to be available at the point of consumption at peak demand.

2. *Prevention of contamination in sea-The Kotor Bay, completing of sewerage system out of the Bay, and project for the waste water treatment plant and project achievement*

The Boka Kotorska Bay is undoubtedly most afflicted by pollution compared to the other parts of the Montenegro Coastal area.

Multiple discharge of three small size towns Kotor (25.000 inhabitants), Herceg Novi (45.000 inhabitants), and Tivat (16.000 inhabitants) in the area of the Boka Kotorska Bay concentrated with a short distance, as their combined effect after the background levels, regarding organic matter and nutrient build-up.

The water will be discharged by submarine outfalls out of the Boka Kotorska bay in the open coastal area, after completing sewerage system as for the Kotor town so for the Tivat and Herceg Novi.

The « Kotor-Traste » macrosystem discharging waste water from the municipality Kotor to the open sea has been mostly completed/80% of Kotor's part/ according to the Final Design of designed Macro system Kotor-Tivat-Traste system is completed.

The main strategy considers the waste water management in the Boka Kotorska Bay has been defined though :

- construction of uncompleted works of sewerage macrosystem ;
- examination of constructed part of sewerage system (not used), especially constructed submarine outfalls ;
- design of waste water treatment plant ;
- continuous maintenance and supervision of existing industrial pretreatment plants ;
- completed design and construction of plants for industrial waste water pretreatment.

3. *Protection the sewerage overflowing during the rain in some parts of the old town Kotor with possibilities of sewerage system enlargement by underground retention and non-structural flood control measures*

In some part of the old town, the underground stream not adequate regulated were disturbed by underground galleries constructed for urban infrastructures. Some part are overflowed by storm water very often and a great number of cultural monuments in the old town are endangered. The storage capacity of sewerage system must be enlarged to receive storm water. In some part of the town it would be very difficult or almost impossible to

replace the existing sewerage pipes with the new ones with larger diameter and the next possibilities are to be considered.

- sewerage storage capacity enlargement by constructing underground retention ;
- non structural flood control measures.

Kotor town would be very interested in some similar experiences.

4. Kotor - Old town restoration : St Tripun Cathedral (XII Century), St Paul Church (XII Century), Old City ramparts.

After the strong earthquake of April 1979, damage buildings were systematically salvaged and steps were taken towards a renewal of life in endangered zones. Over 600 cultural monuments were damaged and 110.000 movable exhibits were endangered.

The importance of this cultural heritage required systematic research, precise and factual conservation and adequate technical action. All actions were under the direction of the Institute for the Protection of Cultural Heritage with local and world wide help.

The complex operation of salvaging ruined buildings included the restoration of old elements of architecture, especially those which maintained their original appearance with general approach to make those elements free from later years and to make them clearly visible. The final goal was a revitalization of houses, public buildings and open spaces and a general upgrading of technical and hygienic standard.

The ground floors of houses have been given new functions, being connected with open spaces. Some of the ensembles and palaces of this ancient city have been restored to their public uses. The Gothic Drago Palace now is housing the Institute for the Protection of Cultural Heritage, the Baroque Grgurin Palace Naval Museum, Venetian Military Hospital became the home for the Cultural Center.

St. Luke Church, 1195, a mixture of Romanesque and Byzantine architecture was recently restored to its original appearance, recent restoration of St. Mary of the River Church/1221, revealed frescoes of great beauty, and St. Anne/13th century was also faithfully reconstructed.

Further restoration and conservation of Old Town Kotor include :

- Finishing the restoration of St. Triphun church which has been for 4 years under restoration ;
- St. Paul church/1263 has also to be reconstructed and four kilometers long ramparts ;
- Some houses in the old city.

Kotor has an experience in this part of the project.

5. Solid waste problem solving, solid waster primary sorting, and solid waste decreasing in Kotor as a pilot town in Montenegro Integrated Solid Waste Management Project - Solid waste treatment by WABIO - anaerobic digestion process for the organic waste treatment after inorganic waste separation.

Solid waste problem in Kotor municipality would be solved in frame of the project : solid waste treatment and disposal in Montenegro by the WABIO ECOTECH technology, a newer one in the world.

Source separated or unsorted solid waste are treated by Wabio process, an anaerobic digestion process for the treatment of organic solid waste and sludge, but before Wabio process, solid inorganic fraction are to be separated.

Separation of the glass, plastic, paper, metal (with recycling) and other inorganic waste of organic waste on the very source has become more common in the nineties. Kotor would be a pilot town for the solid waste resource separation in fact householders separation and solid waste decreasing.

Kotor would be interested in some other experience through :

- Implementation of solid waste resource separation project ;
- Rising public awareness about importance of this project (brochures, TV spots, youth organization with collection glass, metal, woman organization as an important subject in the project of solid waste primary sorting).

6. Development of Youth Organization, Ecological Agency, and through them making public awareness of environmental problem, environmentally sound sports development like para gliding, bicycling, rowing, swimming

It is very important to implement this project in every level like Kotor in such a way to start urban development in harmony with their natural environment in environmentally sound living.

Implementation is to be started through education in the early stages, at school, but also in youth organization, e.g. ecological youth agency, women and other organizations, sport clubs for environmentally sound sports development. In Kotor, according to environmentally sound sports, one can say that waterpolo is rowing, wind surfing and para gliding to be development.

Actions in this part of the project are :

- Inclusion of Kotor's women association, founded 2 years ago as a very important subject in implementing these projects, e.g. solid waste primary sorting, water demand deduction but also in every level of like in Kotor ;
- Important association could deal with this project is Kotor's engineers and Technicians association, founded recently ;
- Ecological youth agency is to be developed for education about existing environmental problem, but also about the way of solving their problems.

7. Kotor as a pilot town for South Adriatic Coast

Among Kotor, there are two towns in the Kotor Bay, Herceg Novi and Tivat and in the sense of waste water disposal it is impossible to treat Kotor as a separate town. These

two towns such as other three towns on the littoral part of Montenegro coast Budva, Bar i Ulcinj have similar communal problems with cultural heritage management. All coastal towns on Montenegro coast with their Old Towns need an integrated approach in town development and water resources management.

Kotor's experience could be very useful for the other coastal town in the Southern part of the Adriatic Coast and Kotor could be the pilot town for this area.

Kotor town would be pleased to share its experience for preparing a dossier for the World Heritage List, Cultural Heritage reconstruction and revitalization, water supply - leakage management problem, to find some new experience in salt water intrusion control, flood control, primary sorting in solid waste management and also in fishing, ecological agriculture, environmentally sound tourism development with the other towns joining in this project.

Intervention de M. le Prof. Giovanni BARROCU au nom de M. Carlo SECHI, Maire d'Alghero.

Monsieur Tahar Afify, Président du Conseil Municipal d'Essaouira,
Monsieur Amine Belcadi, Gouverneur de la Province d'Essaouira,
Monsieur André Azoulay, Conseiller de Sa Majesté le Roi Hassan II,
Monsieur Abdelaziz Meziane Belfkih, Ministre de l'Agriculture, de l'Équipement et de l'Environnement,
Madame Aziza Benani, Secrétaire d'Etat à la Culture,
Monsieur Ali Kazancigil, Directeur de la Division des Sciences Sociales, de la Recherche et des Politiques de l'UNESCO,
Messieurs les Collègues représentants des villes côtières de la Méditerranée et de l'Atlantique,
etc.

J'ai l'honneur et le plaisir de représenter ici M. Carlo Sechi, Maire de la Ville d'Alghero.

Alghero a bien de similarités avec Essaouira. La ville ancienne a été fortifiée dans un promontoire rocheux entre des plages de la côte Nord-Ouest de la Sardaigne. Elle a été bâtie sur les ruines d'un ancien centre Romain par une colonie de pêcheurs catalans de l'île de Minorque, au Moyen Age, quand la Sardaigne était dominée par les Espagnoles. Les mémoires archéologiques dans le territoire remontent au Paléolithique et au Néolithique.

C'est la porte d'or du tourisme de la Sardaigne, bien plus que la Côte d'Emeraude des années soixante. Alghero est le résultat d'un mélange des différentes cultures. Ses 40,000 habitants consistant d'un noyau très fier de son origine et de sa langue catalane, mêlé avec des populations sardes, ont très bien accueilli les presque 400 étrangers résidant.

La ville, symbole d'orgueil citadin, est un laboratoire de projets de valorisation de son architecture et des activités traditionnelles, telles que l'orfèvrerie, la pêche du corail et des langoustes, le tourisme de congrès, l'agrotourisme et la formation hôtelière.

On a déjà dû face aux problèmes qui préoccupent Essaouira : l'érosion des anciens murs de pierres sur le promontoire et des plages, l'impact du bâti ancien et moderne sur la côte émergée et submergée, la gestion des ressources en eau et la protection de l'environnement.

Nos expériences pourraient bien être mises en partenariat comme base pour un développement rationnel et durable de nos territoires et la valorisation des patrimoines naturels et culturels pour le bien de nos populations.

ANNEXE 5

INTERVENTIONS DES EXPERTS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX AUX DIFFÉRENTS ATELIERS DE TRAVAIL

ATELIER 1

Intervention de M. Ahmed Hafedh, Chef du service de l'assainissement de l'ONEP (Office National de l'Eau Potable)

Projet de Schéma directeur d'assainissement liquide de la ville d'Essaouira

Le développement socio-économique de la ville d'Essaouira est responsable du fait que les problèmes de pollution prennent des dimensions de plus en plus importantes. Ainsi, devant la prise de conscience qu'une lutte efficace est nécessaire contre les sources de pollution en général et les impacts des eaux usées sur l'environnement et les ressources hydriques en particulier, l'ONEP ne pouvait pas rester en marge de cette orientation. Son implication rejoint totalement les attributions qui lui sont assignées, à savoir :

- le contrôle de la pollution des ressources en eau, dicté par sa fonction principale de producteur d'eau potable ;
- la nécessité de lier la question de l'eau potable à celle de l'assainissement en vue d'une vision globale du cycle de l'eau et d'une amélioration des conditions sanitaires des population concernées.

Dans cette optique, des actions ont été menées par l'ONEP, en collaboration avec la Direction générale des collectivités locales (DGCL) dans le souci d'asseoir des bases saines et solides pour la réalisation et la gestion des infrastructures d'assainissement.

Situation actuelle de l'assainissement liquide de la ville

Pour une population actuelle de 60 000 hab., la consommation moyenne en eau potable est d'environ 5 000 m³/j, restitués 80% à l'égout, c'est à dire 4 000 m³/j d'eaux usées rejetées en mer à l'état brut. La ville est dotée d'un réseau d'assainissement de type mixte avec une grande partie en unitaire et le reste en pseudo-séparatif.

Les eaux usées domestiques mélangées avec celles de la zone industrielle sont rejetées à l'état brut en quatre points du côté nord de la ville.

Problèmes posés

La présence de dépôts dans le réseau fait que certains collecteurs sont colmatés à 80%, à cause :

- des faibles pentes des conduites (topographie plate),
- de la pénétration du sable apporté par le vent des dunes avoisinantes,
- du déversement des rejets industriels semi-liquides dans le réseau sans prétraitement,
- du manque d'entretien du réseau vu l'insuffisance des moyens matériels,
- de la carence du réseau pluvial (insuffisance des avaloirs, réseau obturé... etc, ce qui conduit à des inondations du centre en cas de pluie pleine),
- des remontées de l'eau de mer dans le réseau lors des marées hautes,

- du manque d'étanchéité du réseau en contact avec la nappe,
- de la vétusté et du sous-équipement des stations de relevage existantes ,
- de l'accentuation du risque de pollution du littoral avec l'augmentation du débit des eaux usées rejetées.

Bilan des contributions de l'ONEP dans le domaine de l'assainissement liquide d'Essaouira

Depuis sa prise en charge du réseau de distribution d'eau potable dans la ville d'Essaouira, l'ONEP a inscrit dans ses priorités sa contribution à la résolution des problèmes d'assainissement de cette ville. L'ONEP a ainsi engagé une étude du Schéma directeur d'assainissement liquide dans le cadre de la coopération maroco-belge. Celle-ci a démarré au début d'octobre 1997 et son achèvement est prévu vers fin d'avril 1999.

Cette étude est censée définir les propositions techniques, institutionnelles et financières permettant d'apporter, à moindre coût, la meilleure réponse aux problèmes posés par la collecte, l'évacuation et l'élimination des eaux usées. Dans un délais de six mois, un programme relatif à la tranche prioritaire couvrant les besoins des cinq années à venir sera établi.

En attendant l'aboutissement du schéma directeur d'assainissement, l'ONEP a réalisé une expertise au mois d'avril 1997, concernant le diagnostic du réseau d'assainissement. Cette expertise a dégagé des mesures d'urgence à entreprendre pour un coût de 45 M Dirham TTC. Ces mesures permettront d'améliorer la situation environnementale et sanitaire.

L'ONEP a doré et déjà procédé à la recherche de financements auprès de ses bailleurs de fond traditionnels, qui ont manifesté un intérêt pour ce projet. Il est probable que, d'ici la fin de l'année en cours des accords soient obtenus. Dès lors, à l'instar des autres centres où l'ONEP a préparé des projets concrets il procédera à la conclusion d'une convention de cogestion de l'assainissement avec la ville d'Essaouira.

Intervention de Mme Svjetlana Lalic, représentante de la ville de Kotor, Monténégro, et représentante de l'Agence régionale Montenegro Coast Water Supply

Plan d'action pour le développement intégré de la ville de Kotor

Le Plan d'Action qui a été élaboré pour le développement intégré de la ville de Kotor a fixé plusieurs objectifs primaires, surtout en ce qui concerne le réseau hydraulique de la ville, à savoir :

1. la réhabilitation du système d'approvisionnement en eau ;
2. la prévention de la contamination de l'eau de mer de la Baie de Kotor ;
3. la prévention des inondations des vieux quartiers de la ville dues aux eaux des tempêtes ;
4. la solution du problème des déchets solides ;
5. le développement d'un projet d'éducation à l'environnement pour les jeunes.

La réhabilitation du système d'approvisionnement en eau

Le système d'approvisionnement en eau de la municipalité de Kotor est très ancien. Une partie du réseau date de 1915. Il assure aujourd'hui, avec deux zones de réserve d'eau, l'approvisionnement de 90% des habitants, avec des pertes cependant de plus de 50%. Le projet de réhabilitation du système d'approvisionnement en eau de la ville de Kotor (KWSS - Kotor Water Supply System) est très étroitement lié au projet de construction du système d'approvisionnement de la côte du Monténégro (RWSSMC - Regional Water Supply System of the Montenegro Coast), qui représente le projet principal de développement de la région entière. Ce projet, amorcé dans les années 70, est en cours de réalisation (une partie du système -25%- est déjà construite) mais sa mise en œuvre est assez ralentie en raison du manque de capitaux financiers. Son principal but est celui de pourvoir les besoins en eau potable de l'entière région de la côte du Monténégro, en vue d'éliminer ses importants déficits, surtout en période sèche. Un des moyens de distribution de cette eau sera le KWSS, qui devra assurer l'approvisionnement pour la région de Kotor. Un projet de reconstruction du KWSS apparaît donc nécessaire.

Les principaux objectifs qu'un efficace réseau de distribution doit atteindre sont les suivants :

- assurer les demandes en eau,
- assurer la gestion de la pression de l'eau,
- assurer le contrôle de la qualité de l'eau,
- optimiser le rapport coûts/bénéfices.

Pour obtenir une complète réhabilitation du réseau, il faudra donc :

arrêter la surexploitation des ressources en eau et l'intrusion d'eau salée, en mettant en place un système de monitoring capable de déterminer à la fois la quantité et la qualité d'eau pompée. Il sera donc possible d'établir la quantité maximale d'eau à pomper sans intrusion d'eau salée ;

réduire la demande d'eau, par :

- la réduction des fuites (quantification, étude et prévention) ;
- la réduction de la consommation (établir une prise de conscience du phénomène par les habitants) ;
- la réduction de la quantité d'eau pour utilisation industrielle.

reconstruire et accroître une grande partie du réseau

La prévention de la contamination de l'eau de mer de la Baie de Kotor

La Baie de Kotor est l'un des endroits de toute la côte du Montenegro les plus affectés par la pollution. Plusieurs décharges se concentrent en effet dans un espace très restreint, contribuant fortement à la contamination des eaux de surface. La situation est particulièrement critique dans la zone interne de la baie, où des mesures d'intervention urgentes sont nécessaires. Un projet soutenu par l'UNIDO pour la construction d'un réseau d'égoûts est en cours de réalisation (80 % du réseau est construit), mais sa finalisation nécessite encore beaucoup de travail, à savoir :

- construction d'une partie du réseau d'évacuation des eaux usées,
- conception et construction de matériel pour le traitement des eaux usées,
- vérification du système d'égoûts déjà construit mais pas en fonction.

La prévention des inondations des vieux quartiers de la ville dues aux eaux des tempêtes

Le système d'égouts de la ville n'a pas une capacité suffisante pour recevoir l'eau des tempêtes et des crues, très fréquentes dans la région. Il faudrait donc effectuer des travaux d'élargissement du réseau - en construisant un système de rétention souterraine, par exemple - afin d'éviter que le patrimoine historique et culturel de l'ancienne Kotor se trouve donc constamment en danger.

La solution du problème des déchets solides

La solution du problème des déchets solides de la municipalité de Kotor s'insère dans le cadre d'un projet spécifique, dont la documentation nécessaire à sa mise en œuvre est en cours de recherche. Il s'agit du Projet de traitement et de destruction des déchets solides au Monténégro (Solid Waste Treatment and Disposal in Montenegro).

Le développement d'un projet d'éducation à l'environnement pour les jeunes.

L'existence d'une population responsable et consciente de ses problèmes, ainsi que d'une population active dans la participation aux prises de décisions pour l'avenir de leur ville est un élément indispensable et fondamental pour obtenir des résultats concrets dans les projets de développement urbain durable. Pour ceci, il est important que dès la jeunesse, l'éducation se concentre aussi sur les problèmes écologiques et environnementaux.

Intervention de M. Børge Lund Jensen, représentant du Danish Water Supply (DWS) et représentant de la ville d'Odense (Danemark).

Présentation des expériences du DWS : approvisionnement en eau et traitement des eaux usées. (voir Annexe 4)

Le DWS est une compagnie qui rassemble les douze Municipalités majeures du Danemark dont l'objectif est celui de coordonner et de divulguer les connaissances et les compétences disponibles en matière de gestion des ressources en eau.

Grâce à des bases financières très solides, le Danemark a pu, au cours des trente dernières années, développer fortement ce secteur, aussi bien au niveau technologique qu'au niveau éducatif et administratif

Tout ceci permet aujourd'hui au DWS d'être capable d'offrir son aide et sa contribution technique dans la plupart des domaines concernant les ressources en eau et en particuliers dans :

- les programmes de maintien des réseaux hydrauliques, à savoir :
 - réhabilitation des vieux systèmes d'égouts et des réseaux de distribution
 - détection des fuites et de conséquentes pertes dans les réseaux
- la formation et l'encadrement du personnel et des techniciens.

Le DWS suggère un programme d'étroite coopération et d'aide avec la ville d'Essaouira, qui pourra ainsi bénéficier de l'apport de nouvelles technologies et d'experts qualifiés.

Intervention du Prof. Giovanni Campeol, Professeur d'Urbanisme, Département d'Analyse Sociale et Economique du Territoire, Faculté d'Architecture de l'université de Venise.

Identification des indicateurs environnementaux pour l'aménagement du territoire

Depuis quelques temps, la communauté internationale encourage l'application d'une planification urbaine "écologiquement viable". Il est cependant nécessaire de concrétiser les propos, afin d'aboutir à un véritable développement durable, surtout pour les régions de l'écosystème les plus sensibles, à savoir les zones côtières. La première étape à franchir pour délimiter un cadre de référence auquel se tenir est l'identification d'indicateurs" pour l'application des instruments de planification, avec la possibilité de tester leur efficacité.

Le problème principal auquel doivent faire face les politiques d'aménagement urbaines et rurales est celui de l'interprétation des objectifs de compatibilité liés aux différents secteurs thématiques des différents projets. Ce processus peut se réaliser en effectuant des recherches sur :

- les instruments de planification (structure des projets) ;
- les modalités de travail (processus d'aménagement du territoire) ;
- les buts de la planification (les indicateurs de compatibilité à atteindre).

Un aménagement du territoire "écologiquement compatible" doit se faire à deux niveaux :

- au niveau national, d'abord, afin de vérifier quel est le niveau de compatibilité des choix stratégiques (travaux à l'acier plutôt qu'usines chimiques, électronique plutôt qu'exploitation minière) qui comportent de grosses transformations du territoire (zones industrielles avec une forte détérioration de l'environnement plutôt que zones à haute définition technologique avec des impacts environnementaux très bas) ;
- au niveau local, ensuite, où grâce à des techniques adéquates il sera possible d'évaluer les effets des transformations d'un plan d'aménagement au niveau de l'environnement (évaluation de la zone d'incidence sur la composante environnemental de l'espace physique en question).

Les "indicateurs" possibles

Les techniques d'évaluation dans le processus d'aménagement du territoire doivent donc identifier une série complète d'indicateurs qui permettront d'établir les lignes prioritaires d'intervention et de coordonner les différentes actions des projets en cours.

Une première catégorie d'"indicateurs" est incluse dans la définition même d'écosystème, de flux énergétique "écologique", de capacité de charge. En d'autres termes, les indicateurs peuvent être évalués après détermination des limites physiques du contexte urbain c'est-à-dire :

- les dimensions nécessaires à sa survie,
- les tendances du flux énergétique,
- la capacité de charge (carrying capacity) des systèmes environnementaux.

Par conséquent, il ne faut pas se restreindre uniquement à une étude qui se limite à la surface urbanisée, mais s'élargir à l'espace global d'interaction de la ville avec son environnement, en considérant entre autres les ressources naturelles disponibles.

Grâce à la définition de ces indicateurs, il sera ensuite possible de prévoir une série d'actions prioritaires pour améliorer la qualité de vie des villes et évaluer les résultats à obtenir.

ATELIER 2

Intervention du Prof. Wolfgang Rosenthal, Océanographe, membre du Comité de Pilotage du projet UNESCO

Analyse du rapport de la mission effectuée à Essaouira en mai 1997.

L'objet de la mission du Prof. W. Rosenthal a été d'analyser l'environnement local afin d'expliquer les graves dommages subis par la muraille historique d'Essaouira. En l'état actuel, l'enceinte historique est soumise à la force mécanique des vagues et la corrosion chimique. Agissant ensemble, ces deux phénomènes détruisent peu à peu ce mur ainsi que les bâtiments attenants, menaçant ainsi les habitants.

a) Force mécanique des vagues

Comme en témoignent les documents historiques, l'attaque des vagues a toujours été très violente. De nos jours, la force des vagues est si violente que les bâtiments proches du mur en reçoivent les ondes de choc et que les habitants peuvent sentir le sol s'ébranler. Il est important de préciser qu'à l'heure actuelle le régime des vagues a beaucoup changé près de la muraille, surtout en ce qui concerne la présence de rochers coralliens, qui formaient auparavant une barrière intérieure naturelle contre les vagues. Grâce à une étude détaillée des cartes nautiques, on constate qu'aujourd'hui la barrière de rochers près de la muraille a presque disparu, et leur surface émerge à peine, à marée basse. Les vagues à marée haute irradiant donc la baie sans être atténuées.

b) Corrosion chimique

Ce phénomène se manifeste par la présence de vastes cavités à la base du mur et dans la roche sur laquelle celui-ci est construit. La roche est en effet très sensible aux liquides acides provenant de la rupture d'une conduite d'eaux usées près de l'enceinte. La marée montante transporte le liquide provenant de la conduite jusqu'au mur où il détruit la roche corallienne qui le constitue et ses fondations. Il existe maintenant des cavités assez profondes pour que l'eau y stagne à tous les stades de la marée.

Propositions de traitement - Plan d'action proposé :

Pour améliorer la situation, un certain nombre de recommandations ont été établies, en vue de parvenir :

- à une diminution de la corrosion chimique des fondations de la muraille,
- à une réduction de l'impact des vagues sur la muraille.

Atténuer la corrosion chimique en raison de l'infiltration des liquides acides signifie ouvrir les cavités à la base du mur, les traiter de façon appropriée, les assécher pendant plusieurs jours et ensuite, les refermer. De plus, il faudrait faire en sorte qu'à marée haute l'eau de la baie ne baigne pas la base du mur, et qu'à marée basse il faudrait que la base du mur soit asséchée. Pour ceci, il est nécessaire que la force et l'impact des vagues soient au préalable atténuées. *La solution la plus simple envisagée pour réduire l'impact des vagues sur le mur consiste à revenir à la situation des siècles écoulés, à savoir le rétablissement l'ancienne topographie de la baie.* Il faudrait ainsi remettre en place les obstacles qui s'opposaient aux vagues de l'océan, en particuliers ériger des barrages artificiels contre le mur là où il y avait les récifs de corail. La meilleure solution consisterait à utiliser des éléments souples, tels que les géotextiles (textiles artificiels très résistants). Des sacs fabriqués avec ce matériel et remplis de sable sont empilés de façon à constituer une barrière artificielle. Les rochers artificiels ainsi obtenus doivent être assez hauts pour émerger au niveau moyen de la mer à marée haute. Leur disposition horizontale, devrait correspondre approximativement à la disposition des rochers existants dans le passé. Cette technique est considérée comme une solution très prometteuse.

Si les décisions de financement sont prises rapidement, un premier abri de rochers artificiels pourra être réalisé dès l'été 1998, de sorte que, pendant l'hiver 1998-1999, la force des vagues s'exerçant sur le mur puisse être réduite de façon importante.

Suite à la mission de Monsieur Rosenthal, une autre mission d'expertise (22/25 août 1997) a été réalisée conjointement par messieurs Perrot et Ropert, du Service Culturel, Scientifique et de Coopération de l'ambassade de France au Maroc, afin de résoudre de manière urgente les problèmes que posent les remparts de la ville d'Essaouira.

Etude du rapport de la mission d'expertise pour la restauration des ouvrages effectuée par M. Alain-Charles Perrot, architecte en chef des monuments historiques.

Comme relevé par M. Rosenthal, la muraille d'Essaouira présente de graves désordres, principalement sur les courtines tournées vers la mer. L'analyse diagnostic de la muraille a montré que les causes des désordres sont essentiellement de trois types :

1. les attaques de l'eau pluviale
2. les attaques du vent
3. les attaques de la mer

Si les attaques de la mer sont les plus fortes, il ne faut pas cependant sous estimer l'action directe sur les remparts de l'eau pluviale et du vent.

1. Attaques de l'eau pluviale

Les altérations provenant de l'eau pluviale et des eaux de ruissellement sont principalement identifiables par des bandes horizontales sur la muraille qui montrent la dégradation des enduits protégeant la chaux. Une fois l'enduit décollé, l'eau vient s'attaquer aux œuvres vives des maçonneries et les conséquences sont alors beaucoup plus graves. Le moyen le plus efficace à mettre en œuvre pour protéger le mur consiste en la

reprise des enduits du mur. Ce travail qui doit être fait régulièrement et ne nécessite pas une dégradation totale des mortiers. Ces travaux comprendront :

- un "nettoyage" des enduits anciens qui n'adhèrent plus au support,
- une consolidation des enduits fragilisés,
- la mise en place d'enduits neufs, qui s'appliqueront à retrouver la reconstitution des enduits anciens existants.

2. Les abrasions éoliennes

Ces altérations se situent principalement du côté mer. Elles portent non seulement sur les enduits mais attaquent aussi les œuvres vives des courtines par l'abrasion des mortiers et des moellons qui constituent les maçonneries. D'une manière générale, un simple entretien permanent de la muraille permet de compléter les enduits altérés, de remaçonner le moellon qui se détache ou de le changer si celui-ci est très attaqué. A Essaouira cependant, le manque d'entretien depuis plusieurs années a créé une situation grave qui nécessite des moyens plus importants :

- la mise en place d'étais ponctuels sur les maçonneries pour éviter la chute de pierres,
- la mise en place d'échafaudages de pied.

Une intervention d'urgence destinée à éviter un effondrement massif dû aux attaques du vent est nécessaire sur une partie de plan contenant une fontaine située entre la Place Hassan II et la Skala.

Dans certains secteurs, et en particulier vers la mer, les maisons sont accolées à la courtine. Sur le plan structurel, ceci semble être souhaitable, car les murs de refend des maisons contribuent à la stabilité de la muraille. Cependant, le chemin de ronde qui entoure la muraille doit être rendu étanche à l'eau et les eaux évacuées, d'autant plus qu'à l'heure actuelle dans le quartier du mellah, ces chemins de ronde sont transformés en latrines ; c'est donc non seulement l'eau qui pénètre dans le mur mais aussi la matière organique.

3. Les attaques de la mer

Les attaques de la mer se produisent essentiellement sur la zone des courtines situées sur le linéaire protégeant le mellah jusqu'à la tour d'angle de la porte du Bab Doukala. C'est dans cette zone qu'il y a un véritable danger d'effondrement. Les interventions à mener sont donc les plus urgentes mais aussi les plus difficiles et les plus coûteuses.

Etat diagnostic de la muraille

Comme déjà soulevé par M. Rosenthal dans son rapport, l'examen de l'ancienne topographie montre que, depuis le XVIII^e siècle, des bancs entiers de rochers, principale défense naturelle de la muraille, ont disparu. Or, les attaques de la mer sont extrêmement fortes : en régime de tempête les vagues sur ce front peuvent atteindre jusqu'à 10 m de haut. Les maçonneries avec lesquelles est constituée cette partie de la muraille ne peuvent résister à autant de force. Il est donc important de reconstituer un effet de brise-lames en avant des remparts afin de limiter la force des vagues arrivant sur la muraille. La solution envisagée par M. Rosenthal, qui prévoit la création d'une barrière artificielle formée de sacs de géotextiles, semble très intéressante.

Du point de vue architectural, la situation n'est pas meilleure. Tout au long des remparts, sont construites des maisons dont la plupart sont très anciennes. Certaines sont écroulées, un grand nombre d'entre elles ont été évacuées mais une grande partie de la population y habite encore.

Côté extérieur, les courtines présentent un état hétérogène. Les parties hautes sont dans un relatif bon état. Les parties basses offrent au contraire un état inquiétant dû aux attaques de la mer. Depuis plusieurs années, une lente érosion des pieds des remparts a été constatée. Il existe dans les rochers des cavités très profondes qui se développent sous la muraille.

Un facteur qui contribue fortement à la détérioration des remparts est l'état du réseau d'assainissement liquide de la médina :

- à l'intérieur du quartier, le niveau des canalisations se situe à un niveau plus bas que la hauteur des eaux lors des grandes marées. Lors de ces marées, l'eau remonte ainsi par ces canalisations et en conséquence :
 - la population ne peut plus évacuer ses eaux sales qui stagnent au rez-de-chaussée des maisons,
 - les latrines ne fonctionnent plus,
 - l'eau exerce une pression sur les canalisations entraînant ainsi des fuites qui attaquent les infrastructures et les fondations du mur ;
- l'égout d'assainissement se jette au pied des remparts et se poursuit vers la mer ;
- la faiblesse des installations sanitaires qui crée un environnement sale et nauséabond conduisant ainsi à une situation insalubre. Cette situation nous paraît être un frein à la remise en valeur du site et à l'évolution de la population qui l'habite.

Propositions de travail

L'état des ouvrages est tel que des interventions doivent être menées sans attendre. On distinguera trois phases :

Travaux d'urgence à mener immédiatement

- angle des remparts du mellah en face de la rue Chouarge,
- reprise des contreventements là où les maisons ont été détruites,
- cavités au pied des murs,
- Tour carrée (altération éolienne),
- reprise d'enduits sur les remparts.

Travaux à moyen terme (2/3 ans)

Les travaux devront comprendre tous les travaux relatifs à l'érosion éolienne et à l'érosion de la mer, c'est-à-dire :

- développement d'un projet pour affaiblir les attaques de la mer,
- traitement de la roche et des cavités,
- analyse fine de l'architecture des maisons bordant les remparts,

- élaboration d'un projet de récupération des eaux usées entre les réseaux et la mer afin de les traiter ou au moins d'établir un dispositif de relevage qui permettrait la mise en suppression des réseaux,
- mise en place par tranches de travaux pour la restauration des remparts.

Travaux à long terme (encore à discuter)

Les travaux à long terme visent l'ensemble de la restauration des remparts. Ils impliquent de prendre en compte la restauration du quartier du mellah dans le respect du patrimoine construit actuel, mais remis en valeur pour retrouver sa richesse ancienne.

Conclusion

La complexité des travaux à mener nécessite de structurer leur réalisation en plusieurs phases.

- une première phase portant essentiellement sur l'étalement et le renforcement des parties menacées des remparts et des habitations ;
- une seconde phase basée sur des relevés et des analyses, et s'attachant à mettre en œuvre les méthodes de construction traditionnelle, seule capable de permettre de retrouver la qualité du patrimoine d'origine ;
- une troisième phase, comprenant la restauration totale des remparts, leur aménagement et le traitement des maisons adossées aux remparts.

Il sera très utile de former des employés municipaux maçons à ces techniques, afin que les interventions se poursuivent par un entretien régulier comme cela a été fait dans le passé.

ATELIER 3

Intervention de M. Abderrahmane Chorfi, Consultant pour le projet UNESCO / Essaouira, Bureau de l'UNESCO à Rabat.

Situation des projets des divers partenaires nationaux et internationaux en cours ou prévus à Essaouira

1. *Création d'un centre de réflexion et d'action urbaine et création d'une cellule médina.*
Une structure municipale décentralisée va être mise en place, et sera constituée :
 - d'une cellule Médina,
 - d'une cellule de développement urbain et de protection de l'environnement,
 - d'un centre de formation et d'information,
 - d'une cellule administration et gestion des ressources.

La cellule médina et le centre de services annexes seront logés dans l'ancien Palais de justice.

2. *Mise à disposition d'une maison de quartier ("Maison de bienfaisance ")* pour un centre social. Les accords ont déjà été passés.
3. *Restauration de la muraille.* Un rapport avec des propositions pour la restauration de la muraille a été élaboré par M. Perrot, architecte en chef des monuments historiques à Paris, soutenu par la Coopération française. Les travaux commenceront au plus tôt.
4. *Eglise portugaise.* Le relevé a été entièrement fait par des étudiants espagnols en été 97.
5. *Bab Doukkala.* La restauration entreprise par la municipalité et la Direction du patrimoine est bien avancée (environ 60%). La porte devrait être transformée en galerie municipale.
6. *Aménagement d'un centre de documentation dans un ancien temple anglican.* Le projet est déjà en cours, et il est soutenu par le GERPE.
7. *Création d'un jardin pour enfants dans le mellah:* Un terrain de 600 m² a été alloué à cette fonction, mais l'aménagement doit encore commencer.
8. *Projet de restauration de la Porte de la Marine et de la Skala du port.* Un projet de restauration a été entrepris. Des travaux d'entretien ont été menés sous le contrôle de la Direction du patrimoine.
9. *Projet PNUD.* Un certain nombre de fontaines publiques ont déjà été réaménagées. Le projet prévoit, entre autres, la création d'une chambre d'hôtes. Une équipe du PNUD va s'installer, pour travailler en collaboration avec Action 21, dans l'ancien Palais de justice.
10. *Schéma directeur d'assainissement liquide.* La deuxième phase d'étude a démarré et est confiée à un bureau Belge qui travaillera avec le BET marocain (CGS) qui a exécuté la première phase.
11. *Projet pilote dans le mellah.* Le projet a été soumis par Action 21 à l'ANHI.
12. *Aménagement d'une zone tampon dunes/villes et d'un parc de loisirs dans les dunes.*
Le projet est en cours de réalisation :
 - rapport du Consortium belge comprenant diagnostic et propositions ;
 - projet d'aménagement ("Ceinture Verte - Parc d'Essaouira") réalisé par Mlle Kawtar Ghazouli.
13. *Création d'une décharge contrôlée.* Des études ainsi que des propositions ont déjà été faites (mini-projets de compostage, assainissement solide, collecte des déchets).

Intervention de M. Zoubéir Mouhli, ASM TUNIS (Association pour la sauvegarde de la médina de Tunis - Municipalité de Tunis)

"Politique d'intervention en milieu historique"

Une bonne politique d'intervention en milieu historique doit se baser sur la sauvegarde des noyaux historiques et de leur identité culturelle. Ce genre de défi a déjà été lancé à Tunis, à l'instar de nombreuses autres villes méditerranéennes.

La Médina de Tunis

Soumise à différentes conquêtes depuis l'Antiquité, Tunis ne fait vraiment parler d'elle qu'à la fin du VII^e siècle. Sa position retranchée lui assura des avantages stratégiques et défensifs de premier plan. De même, la configuration générale du site (pris entre un lac à l'est et une lagune à l'ouest) détermine le sens nord-sud de son expansion urbaine. Le site englobe un noyau central, la médina, et deux faubourgs. Des boulevards aménagés sur l'emplacement des vieux remparts matérialisent la limite de cet ensemble urbain et en font un quartier distinct du reste de la ville. Le site historique de Tunis couvre 270 hectares et abrite plus de 100.000 habitants. La Médina constitue aujourd'hui le centre historique autour duquel s'articulent plus ou moins bien les nouveaux centres périphériques et banlieues résidentielles.

L'A.S.M.

Première dans son genre et aussi dans le monde arabe, l'Association pour la sauvegarde de la médina fut créée par la Municipalité en 1970. Elle a pour mission celle d'aider la ville de Tunis à conserver son style de vie, ses richesses traditionnelles, ses caractéristiques architecturales et urbaines, tout en permettant son évolution, qui, bien sûr, doit se faire en évitant tout phénomène de marginalisation.

Une stratégie de l'ASM s'est créée au fil du temps :

1) au niveau de la gestion réglementaire, en dotant l'ASM d'outils techniques et scientifiques ainsi que d'une équipe pluridisciplinaire pour :

- analyser le tissu urbain de la ville,
- comprendre la composition de sa population,
- recenser les activités économiques,
- analyser l'état du bâti.

Ceci a permis d'aboutir à la préparation du Plan d'aménagement de la commune de Tunis, plan qui propose un règlement spécifique pour la Médina., dans lequel s'inscrivent toutes les futures actions pour la sauvegarde du tissu urbain. Ce n'est qu'en 1994 que le Code du patrimoine promulgue une loi qui institue définitivement les plans de protection et de mise en valeur ainsi que les secteurs sauvegardés. ;

2) au niveau de la sensibilisation, en essayant de développer un plaidoyer pour la sauvegarde et la réhabilitation, afin de montrer qu'elles représentent une démarche culturellement revalorisante et socialement nécessaire. Désormais, le processus de sauvegarde et de mise en valeur des villes historiques dépend du degré de sensibilité des technocrates ;

3) au niveau des actions et des projets sur le terrain, en recherchant principalement à maintenir un équilibre entre la conservation du patrimoine et la réalité évolutive de la cité, le but final étant sans doute la valorisation de cette dernière.

La première opportunité saisie par l'A.S.M. pour s'engager dans les projets opérationnels dans la vieille ville a été la restructuration d'un quartier populaire : la Hafsia, ancien quartier juif de la médina. La deuxième opportunité a été celle du projet des "oukalas", où s'est concrètement manifestée la volonté politique de résoudre le problème de l'habitat surdensifié.

La réhabilitation de la Hafsia

Considéré comme cas pilote de la Banque mondiale, qui l'a financé à hauteur de 40 %, le projet de restructuration de la Hafsia s'est fait en deux étapes. La première étape a permis de réaliser des nouvelles constructions qui remettaient en question l'urbanisme antérieur. Cette première tranche fut récompensée par le prix Aga Khan en 1983. La seconde étape comportait un projet intégré, ayant pour maître d'ouvrage la Municipalité et pour maître d'ouvrage délégué l'ARRU (l'Agence de réhabilitation et de rénovation urbaine).

L'un des objectifs primaires de ce projet est la réhabilitation des constructions existantes, visant à assurer à chaque famille une surface habitable indépendante. Au niveau urbain, le projet "Hafsia" a été conçu pour assurer une homogénéité urbaine entre cette réalisation nouvelle et le tissu ancien.

Le projet d'assainissement des "oukalas"

Les "Oukalas" (maisons abandonnées par leurs propriétaires d'origine et louées à la pièce) ont toujours présenté des problèmes d'insalubrité et d'entassement de la population dans des conditions inhumaines. Le programme de réhabilitation des oukalas se base sur une stratégie d'intervention selon les urgences et les degrés de dégradation du bâti, ce qui a permis de les classer en deux catégories : les oukalas irrécupérables à évacuer d'urgence, à démolir ou à restaurer, et les oukalas récupérables, à réhabiliter et à assainir.

- les oukalas menaçant de tomber en ruine :
les ménages occupant ces oukalas sont relogés, et deviennent propriétaires d'un logement indépendant, grâce à des prêts du Trésor. Une fois évacués, ces immeubles irrécupérables, s'ils ne présentent aucun intérêt architectural ou historique, sont démolis.
- les oukalas à réhabiliter :
Cette opération de réhabilitation de ces immeubles anciens touche environ 400 immeubles qui abritent 1600 ménages. Le coût des travaux, estimé à 15 millions de dinars, est financé par un prêt du FADES (Fonds arabes pour le développement économique et social) et permet le relogement provisoire des ménages en question dans des logements-tiroirs. A la fin des travaux, les ménages réintègrent leurs logements initiaux, moyennant une augmentation du loyer répartie sur quinze ans et avec 5% de taux d'intérêt.

L'objectif principal de la réhabilitation des oukalas est d'aider à la remise en état d'un patrimoine immobilier dégradé, contribuant ainsi à l'amélioration des conditions générales de logement à Tunis.

- 4) au niveau de la mise en valeur du patrimoine monumental, la médina de Tunis comptant de nombreux monuments historiques non classés. Depuis 1990, environ quarante monuments ont pu être restaurés. Dès lors, la politique de mise en valeur du patrimoine s'est révélée un succès, tant au niveau privé que public.
- 5) au niveau des abords de la Médina, en menant une politique d'intervention directe pour sensibiliser à la nécessité et à l'urgence d'étendre les efforts de sauvegarde et de protection du patrimoine à la ville européenne, adjacente à la médina, elle-même représentant un intérêt architectural et historique important.

En conclusion, les projets menés par l'A.S.M. marquent une étape importante dans l'évolution de la politique urbaine en Tunisie, qui s'oriente aujourd'hui vers une concrète récupération des patrimoines historiques des centres villes.

Intervention de M. Francois DUBIN, Président de PACT ARIM International

La réhabilitation du tissu urbain, que ce soit dans les pays du Maghreb, en Amérique latine ou en Europe centrale est, sans aucun doute, une réponse efficace aux problèmes des habitants pauvres. Il s'agit également d'une réponse aux difficultés des propriétaires d'immeubles, un peu moins pauvres, ainsi que des touristes, qui recherchent de plus en plus des lieux de tourisme moins "élitistes", tout en souhaitant des conditions de logement décentes.

Une réhabilitation efficace ne peut se faire sans tenir compte de la notion de développement durable : réhabiliter aujourd'hui mais pour les générations futures.

La notion de développement durable amène à définir les enjeux majeurs de la réhabilitation du patrimoine :

- Réhabiliter quoi ?
les monuments, les immeubles de caractère, l'habitat vernaculaire, les espaces publics, les réseaux de transports ;
- Pour qui ?
pour les populations en place, les propriétaires, les commerçants, les investisseurs, les touristes ;
- Pourquoi ?
pour conforter l'image culturelle et touristique, limiter les dégradations, utiliser le patrimoine existant pour le logement, avoir des activités économiques diversifiées.

A Essaouira, un autre "problème" se pose : il semble qu'il y ait actuellement un "trop" grand nombre de médecins : il faut un choix de politique forte pour la mise en place d'une structure médicale locale adéquate.

Les actions à entreprendre nécessitent une forte volonté et un soutien politique pour être réalisées.

Une liste des priorités d'intervention doit être établie, à savoir :

- sélectionner un îlot du mellah qui nécessite une réhabilitation d'urgence (des accords ont déjà été passés avec le CNUEH). Le commencement des travaux ne pourra provoquer qu'un effet d'entraînement pour le reste du quartier ;
- montrer à la population des actions concrètes, qui leur donnent confiance et en conséquence les rendent conscients du travail en cours (ex. entretenir les façades) ;
- rechercher un système de financement (crédits politiques + crédits privés) qui puisse être avantageux pour les habitants, en leur donnant la possibilité, s'ils le désirent, de devenir propriétaires de leur habitation. L'expérience de la ville Tunis doit être prise en exemple ;
- désigner une équipe qualifiée par la commune qui contrôle le financement et qui soit capable de maîtriser l'ouvrage.

Intervention de M. Gérard Fourestier, Président ADEFRAM (Association pour le développement des échanges entre France et Maroc).

Le projet de coopération de l'ADEFRAM² propose un échange d'expériences, de savoir faire et de technologies entre artisans de France et du Maroc. Cet échange est assuré par l'Association ouvrière des "Compagnons du devoir du tour de France" (qui est devenu ensuite Tour d'Europe, Etats-Unis et Maroc). Les Compagnons du devoir, nés avec les bâtisseurs de cathédrales du Moyen-Age, (12000 jeunes en France sont en apprentissage dans les maisons et les centres des Compagnons) après un apprentissage formé de pratique et de théorie (travail pratique le jour et théorie le soir dans les "Maisons des Compagnons") deviennent ensuite chefs d'entreprise dans un corps de métier donné, et se déplacent à l'étranger pour transférer leurs connaissances. L'apprentissage du Compagnon se fait à travers un parcours itinérant. L'aspirant compagnon passe cinq à sept ans en France, mais de plus en plus en Europe ou à l'étranger. Il reste six mois environ dans une ville où, au contact de l'ancien, du maître artisan, il va se perfectionner en élargissant ses connaissances, son expérience professionnelle et surtout en enrichissant son approche humaine. Le Compagnon est donc à la fois un praticien et un formateur.

A Essaouira, un projet de réhabilitation des bâtiments a été proposé depuis l'Université conviviale de septembre 1997. La proposition consiste en la création d'un "chantier école" sur un bâtiment selon les règles traditionnelles de l'art, avec la participation des maâlems et des jeunes marocains à former. Les programmes d'échange concernent plusieurs corps de métier : maçon, tailleur de pierre, ébéniste, menuisier.. Ce chantier école commencera début 1998, avec la réhabilitation d'un bâtiment de la médina qui nécessite la savoir-faire de plusieurs corps de métier. Les formateurs, venus de France, feront des sessions de deux fois six mois, et leur logement sera assuré par les autorités marocaines.

Trois sites ont été proposés pour une réhabilitation urgente :

- l'ancien Consulat de France, très densifié et en très mauvais état,
- le Fort de la météo, situé hors de la médina
- le Consulat d'Espagne, bâtiment actuellement vide, ancien conservatoire de musique, qui nécessite de multiples travaux.

² L'ADEFRAM est une ONG qui, depuis 10 ans, développe différents programmes au Maroc en partenariat avec des organismes marocains et français.

Le bâtiment choisi pour être le premier “chantier école” est l’ancien Consulat de France. Un Comité de pilotage a été mis en place sous l’autorité du Gouverneur pour la supervision du projet. Le financement est assuré par le Ministère des travaux publics.

Intervention de M. Pascal Canonge, Ecole d’Avignon.

Une réhabilitation efficace du tissu urbain historique nécessite une formation adéquate des jeunes techniciens du bâtiment, et doit s’accompagner d’actions précises, à savoir :

- focaliser des actions sur des bâtiments spécifiques que les gens ressentent comme leur patrimoine,
- assurer une formation continue et de perfectionnement des techniciens dans le cadre de l’entreprise,
- concentrer les études sur le bâti vernaculaire et le bâti de base de l’habitat, en promouvant :
 - la culture de métier,
 - le respect du bâti existant,
 - une bonne acquisition des techniques de base (matériaux, outils spécifiques...)
- assurer une bonne information et sensibilisation en ce qui concerne la réparation et l’entretien du bâti.

Le processus de formation des jeunes techniciens du bâtiment propose des stages de 3-4 jours à une semaine. Cependant ce processus rencontre plusieurs limites, à savoir :

- manque de temps,
- absence d’un discours commun entre architectes, techniciens et habitants,
- nécessité de mise en place d’un suivi technique sur chaque chantier.

Le travail en question pourrait se faire avec MEDA/CORPUS et quinze pays du bassin Méditerranéen.

Intervention de M. Abdelaziz Belkeziz, Directeur général de l’ANHI (Association nationale de lutte contre l’habitat insalubre)

L’ampleur de l’habitat insalubre dans la médina d’Essaouira

La plus grande partie de l’habitat insalubre est situé au centre de la médina., dans le quartier du mellah. 50% de la population totale de la ville vit dans la médina, avec une densité de 2000 habitants/hectares dans le mellah et 1000 h/hectares dans le reste de la médina. Cependant, la ville d’Essaouira ne compte pas de bidonvilles ni d’habitat clandestin dans ses alentours.

Logements :

- 90% de locataires, 10% de propriétaires ;

- 660 ménages ont été relogés et réhabilités de 1982 à 1990 ;
- 2000 ménages ont été identifiés dans des habitats insalubres, dont 120 dans le mellah, 1800 dans la médina et quelques uns dans les bidonvilles industriels.

Reconstruction :

30000 hectares de terrain ont été sélectionnés pour la reconstruction et le relogement des 2.000 ménages, avec un budget de 70 millions de DH.

Réhabilitation :

- mise en valeur du patrimoine historique ;
- faire revivre les petits métiers et les petites entreprises.

Le projet de réhabilitation fera appel à l'Association PACT ARIM. La réhabilitation des habitations abritant 2000 ménages est nécessaire et doit se faire en fonction d'une efficace préservation du patrimoine (statut foncier, pas de déplacement de populations).

Stratégie d'intervention

- nécessité d'un système bancaire pour le financement du projet de réhabilitation,
- proposition d'un îlot-test identifié par Action 21 avec le soutien de PACT ARIM

Intervention de Mlle Wafâa Wessous, Projet "Bibane Al médina"

Projet de restauration des portes de maisons en pierre de taille, de la ville d'Essaouira

Une des caractéristiques, voire des spécificités urbanistiques et architecturales qui font le charme et l'originalité de la médina d'Essaouira, est la pierre de taille, matériel avec lequel sont faites non seulement toutes les portes de la muraille de la médina, mais aussi la plupart des portes d'entrée des maisons.

En quoi consiste la spécificité de ces portes? Il s'agit à la fois d'une richesse "historique" et ornementale. La ville d'Essaouira est née d'une volonté d'union entre des hommes et des femmes de plusieurs pays, cultures et origines différentes, tous animés par des idéaux de tolérance et d'ouverture aux autres. Ces idéaux se trouvent inscrits sur la plupart des portes de la ville, ce qui en fait de véritables témoins du passé. Victime du temps, cette richesse, visible et cachée à la fois que constitue la pierre de taille a tendance à s'estomper, voire à disparaître. La plupart des arcades des rues et des portes de maisons en pierre de taille ont été chaulées, repeintes, ou recouvertes de le ciment.

Le projet "Bibane Al médina" (les Portes de la Ville) vise donc à entreprendre les actions suivantes :

- stopper cette situation de dégradation par une action de sensibilisation des habitants de la ville à l'importance et la beauté de ce matériel,
- enclencher dans le même temps une dynamique inverse, par la restauration des portes des maisons ou des arcades, par les habitants mêmes de la ville. Cette action nécessite la mise en place d'une formation rapide faite par des artisans

locaux sur le terrain (maâlems), pour encadrer les habitants sur les travaux de ravèlement.

Cette opération a donc pour objectifs :

- l'amélioration de l'état du cadre du bâti de la médina,
- la revalorisation de ce matériel noble qu'est la pierre de taille et la mise en valeur de sa dimension historique,
- la formation et l'encadrement d'une partie des habitants.

La réalisation de ces actions ne peut se faire sans la collaboration et le soutien de plusieurs partenaires institutionnels, parmi lesquels :

Au niveau local :

- le Conseil Municipal et la Province d'Essaouira
- le programme "Localising Agenda 21" du CNUEH
- les ONG locales et les associations de quartier

Au niveau national :

- le Ministère de la culture,
- l'UNESCO,
- les Compagnons du devoir du Tour de France.

La démarche participative constituera la pierre angulaire sur laquelle reposera et de laquelle dépendra l'issue de cette opération.

Intervention de Messieurs Abderrahim Harabida et Ahmed Harrouz, Association Espace des Arts Plastiques.

Réhabilitation du site de Sidi Kaouki

Le cas du site de Sidi-Kaouki touche particulièrement le cœur des habitants d'Essaouira. Situé à 20 km de la ville, la zaouia (la tombe) du marabout (appelé aussi le "gardien de l'océan") retient les empreintes de tout un héritage culturel et spirituel, et est devenue un symbole de cohésion des tribus de toute la région. Le site est aussi l'expression d'une architecture particulière, qui désormais se dégrade de plus en plus. De même, l'harmonie du site de Sidi-Kaouki se trouve menacée par un fort délabrement, qui touche aussi bien l'équilibre de l'environnement que les possibilités d'attrait touristique.

Le passage à l'action est aujourd'hui nécessaire à Sidi-Kaouki, afin d'assurer l'intervention et le suivi par les spécialistes et les partenaires éventuels déjà concernés.

Intervention de M. El Mostafa Hbib, architecte des monuments historiques à Essaouira.

Présentation du projet de réhabilitation de l'ancien siège du consulat danois (actuellement habité par 16 ménages) en centre culturel.

Le projet est proposé par le groupe local du CNUEH/Habitat et vise à restaurer et réhabiliter le consulat danois (XVII siècle) en intégrant en plein centre ancien des habitations à un équipement collectif, maintenant ainsi sur place les locataires existants. Ce projet peut avoir une valeur exemplaire pour :

- sensibiliser la population locale à la préservation et la réhabilitation du tissu ancien,
- servir de chantier école pour former une équipe locale capable de réaliser d'autres projets similaires.

La reconversion du Consulat en centre culturel prévoit la mise en place :

- d'une bibliothèque,
- d'une salle polyvalente,
- d'une phonothèque,
- d'un laboratoire photo,
- d'un atelier de microinformatique,
- de chambres d'hôtes.

Intervention de M. Med. Tita, Direction générale de l'urbanisme, de l'architecture et de l'aménagement du territoire:

“Quel urbanisme et quelle architecture pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine historique ?”

Depuis l'instauration d'un nouvel aménagement du territoire et d'un nouveau système urbain qui s'éloigne de la tradition musulmane, l'ancienne armature urbaine et les médinas se trouvent désarticulées et désorganisées. Les médinas subissent les effets des mutations socio-économiques et accumulent toutes les manifestations de la dégradation du patrimoine immobilier, du sous-équipement et de la surdensification. En dépit de ces aspects négatifs, la médina demeure un pôle économique très dynamique, un foyer d'intégration urbaine ainsi qu'une référence de valeurs architecturales et artistiques.

La prise de conscience, quoique tardive, de l'état critique des médinas a fait ressortir l'importance de les sauvegarder. Toutefois, l'absence d'une stratégie globale d'intervention dans les médinas, le manque de moyens et l'extrême vulnérabilité des tissus traditionnels constituent de fortes contraintes aux actions concrètes de sauvegarde.

Dans le cadre de la revalorisation et de la sauvegarde du patrimoine architectural national, le Ministère de l'intérieur par le biais de la Direction de l'urbanisme et de l'architecture a procédé au lancement d'un programme d'études sur la sauvegarde des médinas, dans lequel s'inscrit *l'étude architecturale de la médina d'Essaouira*.

L'objet de cette étude consiste en l'analyse approfondie de la médina en tant que création architecturale et urbanistique portant témoignage d'une civilisation particulière et d'une évolution significative.

Les objectifs fondamentaux de l'étude sont :

- analyser l'état et la valeur architecturale des constructions, en vue de la création d'une base de données exploitable pour développer des actions visant à l'amélioration du bâti ;
- réhabiliter le caractère de la médina ;
- adapter le cadre institutionnel et juridique aux nécessités actuelles ;
- suggérer différentes solutions spécifiques pour la revitalisation du site.

Cette étude doit aboutir à des propositions concrètes. Elle revêt par conséquent un caractère opérationnel qui nécessite un examen approfondi du domaine d'intervention. Le contenu de cette étude est réparti en deux grands volets :

1. l'élaboration d'un *rapport d'analyse et de diagnostic général*, afin de disposer d'une source d'information détaillée sur le patrimoine architectural de la médina d'Essaouira ;
2. l'élaboration d'un *rapport de recherches et de propositions*, contenant des solutions à niveau urbanistique, architectural, technique et réglementaire.

Au niveau général, les recommandations devront distinguer les points suivants :

- la voirie et les accès à la médina,
- les zones de référence (aménagement urbain),
- l'habitat,
- les activités,
- l'environnement et les services publics urbains,
- les monuments historiques.

L'ensemble de ces actions constitue la base du programme d'intervention future pour l'amélioration du cadre de vie relatif à la médina d'Essaouira.

En ce qui concerne le cadre institutionnel et architectural, il faut :

- définir un document de référence (plan de sauvegarde) relatif à la fois au plan spatial et réglementaire ;
- faire en sorte que le document de prescriptions architecturales serve de manuel pratique de recherche et de synthèse aux différents experts intervenant au niveau de la médina.

Un autre point important à souligner en vue de la réhabilitation des médinas est celui du manque de documents spéciaux d'urbanisme visant à leur développement. Discuter actuellement des stratégies d'intervention dans les médinas nécessite en effet l'instauration d'un cadre juridique et opérationnel réglemant l'ensemble des actions dans les anciens

bâties. A ce propos, la Direction générale de l'urbanisme et de l'architecture a lancé *l'élaboration d'un plan de sauvegarde visant au développement de la médina tout en tenant compte de ses différents aspects culturels, historiques et de ses réalités socio-économiques actuelles.*

Enfin, la sauvegarde de la Médina ne doit pas se limiter à une simple opération de restructuration d'un patrimoine physique, mais doit tenir compte de sa complexité en tant que *tissu historique vivant*, et ainsi s'insérer dans une organisation plus large, celle de la ville.

Intervention de M. Khalid El Assal, Architecte, Chef de l'Equipe pluridisciplinaire pour l'élaboration du Plan de sauvegarde de la médina.

Présentation du Plan de sauvegarde de la médina. Actions opérationnelles.

Le plan de sauvegarde est avant tout un plan d'action ayant une vision globale et se situant dans une perspective de développement global. L'action de réhabilitation du bâti historique doit en effet dépasser l'approche de réhabilitation essentiellement réduite à la conservation du cadre physique. Le plan perçoit la médina dans ses composantes spatiales, culturelles et historiques, en la situant dans sa réalité socio-économique et en la relançant dans son dynamisme d'auto-développement.

Le plan se base sur les actions suivantes :

Elaboration d'un schéma d'orientations et de réhabilitation, en vue de :

- définir les grandes actions et les différentes interventions à mener sur le tissu,
- constituer des documents graphiques et des documents écrits.

Le schéma constitue un outil d'accompagnement des documents graphiques. Il détermine les dispositions générales applicables au périmètre de sauvegarde en matière de zoning, d'action urbaine, d'action ponctuelle, d'organisation des activités de classement et d'inscription des bâtisses de grandes valeurs architecturales.

Création d'un cahier de prescriptions architecturales: document qui a pour objectif de recenser les éléments architecturaux de référence, reflétant la spécificité architecturale de la médina d'Essaouira. Il sert d'autre part de guide pour la nouvelle production architecturale.

Elaboration de projets d'impact : pour la mise en valeur des potentialités de développement de la médina, en soulignant leurs impacts sur les aspects sociaux, culturels, économiques et spatiaux, par exemple :

- projet de réorganisation et de réhabilitation des activités,
- projet de dédensification,
- programme d'actions d'urgence.

Localisation de projets intégrés d'importance stratégique, à savoir :

- projet de percées,
- projet de réaménagement.

Evaluation des outils de faisabilité

- cadre juridique (jusqu'à présent, le plan de sauvegarde n'a pas un poids juridique spécifique) ;
- cadre financier (définition des coûts des différentes interventions possibles) ;
- cadre institutionnel (différents acteurs publics et privés qui peuvent opérer dans la mise en oeuvre du plan de sauvegarde : collectivité locale, services extérieurs, établissements semi-publics tels que l'ERAC et l'ANHI...).

La réalisation de l'étude architecturale de la médina d'Essaouira et l'élaboration de son plan de sauvegarde nécessite le déploiement de moyens techniques d'investigation, allant de la recherche bibliographique (documents d'urbanisme, expériences similaires) à l'étude sur le terrain (étude des différentes composantes du tissu par des enquêtes in situ).

Intervention de l'Assistant de M. K. Assal

Analyse architecturale de la médina d'Essaouira

L'analyse du tissu de la médina d'Essaouira et des zones tampons, ainsi que des extensions au niveau du port, doit se répartir en deux volets :

1. volet analytique : diagnostic + étude au niveau socio-économique et architectural ;
2. actions concrètes : création d'un cahier de prescriptions architecturales en tenant compte du fait que la réhabilitation du tissu urbain requiert la mise en place d'un cadre juridique et foncier spécifique, dans un contexte différent de celui qui existe actuellement.

Ce genre d'analyse, correctement effectuée, permettra de présenter le "dossier Essaouira" pour l'inscription sur la liste du Patrimoine mondial. L'objectif principal de la réhabilitation de la médina d'Essaouira est donc celui de préserver l'identité du tissu en prévoyant les changements socio-économiques et environnementaux du contexte urbain.

Intervention de M. Jawad Mejid, Bureau privé

Analyse architecturale de la médina d'Essaouira

L'analyse du tissu urbain nécessite entre autres, la préparation d'un cadre financier se référant au contexte, avec une étude de faisabilité chiffrée pour les projets de développement. A quel point en est-on de cette analyse, quel est l'avancement effectif de cette étude? Les enquêtes déjà lancées (40%) sont les suivantes :

- enquêtes socio-économiques (ménages/activités),
- enquêtes de repérage,
- enquêtes sur l'habitat,
- enquêtes administratives.

Intervention de M. El Houda, Architecte à Marrakech.

L'urbanisme et l'architecture ne sont pas capables de régler tous les problèmes de la ville.

C'est un devoir moral de la part des institutions et des partenaires impliqués dans les différents projets que de porter à la connaissance de la population locale et des associations tous les problèmes de la ville et de leur faire prendre part, dans la mesure du possible, aux activités visant à résoudre ces problèmes.

Nécessité d'une *intervention d'urgence pour*:-

- la porte de la marine (un relevé photogrammétrique est requis) ;
- la restauration des remparts (proposition : cahier de prescription et des charges pour la restauration et la surveillance des entreprises qui s'en occupent).

ATELIERS 4 et 5

Intervention de M. Fethi, membre de l'ASPDE (Association pour la sauvegarde, la promotion et le développement d'Essaouira)

Brève exposition du projet "Mobilisation et propositions de la société civile "

Le projet en question traite principalement les éléments suivants :

- évolution passée, caractéristiques et composantes principales de la société civile de la ville d'Essaouira,
- projets de restructuration de la société en vue d'une meilleure implication de celle-ci dans le processus de développement local,
- exposition de quelques actions réalisées ou projetées par les acteurs de la société civile.

A la suite d'une discussion sur les principaux objectifs du projet, les problèmes et points de réflexion suivants ont été soulevés :

- une attention particulière doit être portée à la conservation des mémoires de la ville, dont la profonde signification est maintenue au-delà des changements actuels de la population urbaine ;
- il est indispensable de bien définir le rôle des ONG dans le contexte du projet, en tant que porte-parole des opinions de l'ensemble de la population et non

- seulement comme représentants d'intérêts de catégories spécifiques. Les ONG doivent constituer de véritable lien entre la population et les décideurs ;
- il est nécessaire d'établir un contact et une coopération entre les différentes associations des villes partenaires, afin de mieux connaître et pouvoir identifier les problèmes communs aux villes faisant partie du réseau de villes côtières.

Intervention de Mlle Kawthar Gazouli, Ingénieur paysagiste, CNUEH-Action 21 - Projet "Ceinture Verte / Parc d'Essaouira"

Contexte du projet Ceinture Verte, Parc d'Essaouira

Le présent projet s'inscrit dans le programme "Localising Action 21, Planification des actions pour un développement durable". Il a pour objet de traduire les composants traitant les établissements humains d'Action 21 dans une action concrète au niveau local. Le but du programme est d'orienter les capacités des pouvoirs administratifs locaux en vue d'une amélioration de la qualité de vie urbaine. Cependant par voie de convention, le programme peut générer des actions qui supposent la participation de tous les acteurs (public, privé, ONG et la population).

Objectifs du projet

Le projet de la ceinture verte d'Essaouira s'inscrit dans un processus global de développement. Il cristallise la cohésion de trois fonctions différentes et interdépendantes. Il s'agit d'un projet d'utilité à la fois urbaine et environnementale. La volonté de donner une dimension humaine, sociale et culturelle aux problèmes d'environnement permet de les enraciner dans la sensibilité des gens, dans leur quotidien, et dans leur patrimoine. Cette dimension reste la seule manière de leur faire approprier l'espace environnemental.

Fonction de protection

La fixation des dunes permet la stabilisation des surfaces et l'humidification du sol, qui, à son tour, crée un milieu favorable à la poussée des arbres. Ces derniers produisent de la matière organique et de l'azote qui favorise l'installation d'un équilibre naturel (abris pour la faune et la flore), et un retour du couvert d'origine plus riche.

Ce premier objectif est le point de départ. Il permettra de sauvegarder les espaces naturels, fragiles et extrêmement menacés par l'urbanisation. Il s'agit donc de procéder par le biais du Parc d'Essaouira à des fixations des dunes par des plantations massives dans les zones limitrophes à la ville et y interdire toute construction. Ceci aura pour but de lutter contre l'ensablement de la ville et d'éviter tous les problèmes qui peuvent être causés par le sable dans la ville, tels que l'invasion des routes et le colmatage du réseau d'assainissement. Par ce principe de base, la ceinture verte pose une limite nette à l'urbanisation qui a tendance à s'étendre sur des terrains extrêmement fragiles de par leur écosystèmes.

Fonction structurelle

La fonction structurelle de la ceinture verte est de contrôler la croissance urbaine. La particularité des plantations des dunes préalablement fixées confère à l'aménagement à leur appliquer des caractères spécifiques. Ceci est dû principalement à la fragilité des

milieux et à l'objectif de protection assigné à ces plantations. Les propositions de conception du parc tiennent compte de cette spécificité.

Fonction d'animation

Il existe une demande croissante pour une meilleure qualité de l'environnement, et une demande croissante en espaces de loisir. Ceci amène à proposer que des mesures positives soient prises pour parvenir à une meilleure utilisation des sols dans ce sens. Le but est d'avoir une ceinture verte fonctionnelle et active qui participe à la valorisation d'un tourisme durable et à déclencher un processus de développement autour de l'arrière pays. La ceinture verte a pour rôle l'émergence de nombreux projets locaux autour des quartiers défavorisés de l'est.

Les composantes du projet

Des composantes naturelles

- **Les vents**

La région d'Essaouira est située au carrefour du courant marin froid des Canaries et des alizés de l'anticyclone des Açores. Il en résulte un climat frais aux faibles précipitations. L'orientation particulière de la configuration de la ville (NE/SO) entraîne de puissants alizés, particulièrement violents, qui ont sculpté le paysage d'Essaouira : les vagues de dunes marquent le territoire par leur dessin ondulé.

- **Les dunes**

La situation de cette région, liée à une configuration particulière de la côte, en fait un milieu sensible aux phénomènes de désertification. Sous l'effet d'une direction du vent presque constante, le paysage des dunes présente un relief homogène en vagues de configuration parabolique présentant des pentes variées et des altitudes de 10 à 50 mètres. Les reboisements successifs ont fixé les dunes qui ne présentent presque plus le caractère de sensibilité extrême d'autrefois. Des cordons ont donné naissance à une série de trois dunes artificielles, très caractéristiques par leur hauteur. Elles constituent une sorte de piliers structurant l'espace à l'échelle de la ville et son environnement.

- **Le couvert végétal**

Au XVIII^e siècle, l'ensemble de l'espace périphérique de la forteresse d'Essaouira était couvert de genévrier rouge et son adaptation aux terrains sableux garantissait la stabilité de ces derniers. L'extension des constructions de la ville à partir de 1765, le développement des activités portuaires et le pâturage ont précipité la dégradation de ces arbres. La disparition de cette forêt provoqua la remobilisation des sables.

Un plan de fixation des dunes a été envisagé en 1914. Actuellement, sur plus de 10000 ha d'anciennes dunes délimitées, la quasi majorité est bien reboisée en acacias et eucalyptus.

- **Les lagunes**

Les grandes étendues d'eau bleu créent des contrastes remarquables dans le paysage et constituent les seules repères à l'intérieur de la forêt. La provenance de l'eau des lagunes n'est toujours pas tranchée aujourd'hui. L'hypothèse de la

remonté de l'eau de mer semble la plus convaincante compte tenu du caractère quasi permanent de cette eau même en période sèche. Les lagunes qui sont juste en délimitation de la voie périphérique posent des problèmes de saleté d'eau à cause des déchets et ordures qui y sont jetées.

Des composantes physiques

- **Le boulevard périphérique**

Une fois construit, le boulevard périphérique constituera la limite entre l'espace urbain et l'espace vert du parc. Cependant sa conception devra éviter de le considérer comme une coupure puisqu'il constituera une part entière du parc. Ponctuellement il s'élargira pour donner de plus grands espaces, sorte de plateforme d'introduction au parc.

- **Le front urbain**

Le front urbain de l'Est de la ville a été conçu comme un arrière de la ville. La mise en œuvre du parc valorisera sa façade. Le projet cherchera à trouver une relation positive entre le front bâti et l'espace périphérique boisé en aménageant des transversales pour rapprocher les habitants des espaces verts et améliorer le cadre de vie à l'intérieur de la cité.

Des composantes culturelles

Essaouira possède plusieurs atouts qui lui procurent un cachet spécial. Elle est considérée comme une ville de créativité et de création. Le besoin de ses habitants en espaces de loisirs, de sport et de promenades est manifeste.

Le concept du projet

Le parc s'inscrit dans la structure naturelle du site en la respectant et en la mettant en valeur (topographie, dunes, forêts...), mais parallèlement, le parc est un élément d'urbanisme structuré dans la nature. La ceinture verte répond à la triple nécessité de canaliser la croissance urbaine tout en protégeant les espaces naturels et en ouvrant certains d'entre eux au public pour une meilleure valorisation.

Intervention de Mme Khadija Belfakir-Kabbai, Représentant assistant du PNUD

Présentation du programme PNUD *'Appui à la protection de l'environnement, à la gestion des ressources naturelles et à la promotion des énergies renouvelables et de substitution'* et du sous-programme *"Appui à l'action environnementale à Essaouira"*.

Les buts principaux du projet sont :

- le renforcement des capacités locales,
- l'amélioration de la gestion de l'environnement,
- le développement intégré durable.
- une action d'éducation à l'environnement (objectif spécifique du sous-programme).

Le présent projet d'appui à la *mise en œuvre du Plan d'action environnemental concerté pour la ville d'Essaouira* s'inscrit dans le cadre des efforts déployés, à travers la stratégie nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable pour protéger l'environnement, tout en favorisant une meilleure qualité de vie et des conditions socio-économiques équitables.

Le Plan d'action concerté de la ville d'Essaouira, élaboré avec l'appui de l'Observatoire National de l'environnement du Maroc (ONEM), intègre, à cet égard, différentes composantes telles que la gestion des déchets solides et liquides, les ressources en eau et l'hygiène, la protection du rivage et l'éducation à l'action environnementale.

Dans ce cadre, l'intervention proposée par le présent projet devrait permettre, à travers l'initiation d'actions concrètes, d'appuyer et concrétiser un processus participatif basé sur l'adhésion effective de la population et des acteurs nationaux et locaux, à savoir : les habitants de la médina, les élus et techniciens municipaux, les responsables administratifs provinciaux et locaux.

Le projet « Localising Agenda 21 : planification des actions pour un développement urbain durable », mené conjointement par le Centre des Nations unies pour les établissements humains et la Municipalité d'Essaouira a, d'ores et déjà, à cet égard, créé une dynamique locale et mis en exergue l'intérêt *d'une vision intégrée* du développement de la ville. En complément des efforts ainsi initiés, le projet proposé permettra de tester, à travers la réalisation d'actions concrètes, l'efficacité d'une approche de développement intégré basée sur la participation et le partenariat local.

Les objectifs globaux du projet d'action environnementale à Essaouira sont à la fois *l'amélioration de la qualité de vie quotidienne* de ses habitants et *la préservation du patrimoine local, aussi bien urbain, architectural que naturel*.

Stratégie proposée

La stratégie d'action environnementale proposée pour la ville d'Essaouira s'inscrit dans le contexte de la Stratégie nationale pour la protection de l'environnement et le développement durable et du Plan d'action national pour l'environnement (PANE) qui mettent l'accent sur la nécessité d'une action localisée, multi-sectorielle et intégrée, s'appuyant sur la mobilisation et la participation effectives des différents acteurs environnementaux. *La stratégie préconisée à cet effet associe intimement la protection de l'environnement à l'amélioration de la qualité de vie et au développement urbain et économique de la ville.*

Les principaux acteurs-cible visés par le projet sont les suivants :

- les habitants du quartier Mellah,
- la population « grand public »,
- les artisans locaux,
- les associations locales (existantes et/ou émergentes),
- les techniciens municipaux,
- les élus municipaux.

Objectifs immédiats et résultats attendus du projet

L'action du projet s'articulera autour des trois principaux objectifs suivants :

1. Le renforcement des capacités locales-à travers :

- la mobilisation et le renforcement des capacités des acteurs locaux (notamment du secteur associatif) autour d'activités concrètes (par exemple, organisation d'ateliers de formation) ;
- la mise en place d'un processus de consultation et participation des associations et différentes composantes de la société civile aux actions environnementales identifiées.

2. l'amélioration de la gestion de l'environnement local, qui comprendra :

- la définition de plans d'actions et de sensibilisation à l'action environnementale avec les associations et les élus locaux, en accompagnement de la mise en place des réalisations sur le terrain,
- la réalisation d'aménagements visant l'amélioration de l'environnement urbain selon des technologies appropriées et maîtrisables par les acteurs locaux autour des principaux aspects suivants :
 - gestion communautaire des déchets incluant le tri, le compostage et les activités de recyclage de matériaux non organiques ;
 - micro-réalisations pilotes de gestion des eaux usées ;
 - actions appropriées de réhabilitation de certains sites sensibles de la ville à travers la mobilisation de partenaires spécialisés.

3. La mise en œuvre d'actions de développement intégré axées sur :

- l'amélioration et la promotion d'activités génératrices de revenus dans les domaines liés au tourisme (éco-tourisme) et à l'accès au micro-crédit ;
- la mobilisation de compétences appropriées en matière d'artisanat afin de promouvoir de nouvelles approches de substitution à l'usage du bois du thuya dont l'usage abusif risque de poser, à long terme, le problème de préservation des écosystèmes de la ville d'Essaouira ;
- l'appui au développement d'activités culturelles et artistiques au service de l'environnement.

Intervention de M. Abdellah Aboulhassani, Délégué du tourisme à Essaouira

Tout en étant dans son ensemble un pays à vocation touristique, le Maroc exploite seulement 10% de ses atouts touristiques. Les pouvoirs publics ont ainsi réservé une place de choix à ce secteur dans les plans de développement économique et social depuis plusieurs années, ce qui a pu permettre une évolution remarquable de ce secteur dans la plupart du pays. Cependant, la ville d'Essaouira semble rester à l'écart de l'évolution constatée. Pourquoi ?

Une étude a été menée afin de saisir les obstacles et problèmes qui entravent depuis longtemps le développement du secteur à Essaouira, et afin de définir un tourisme alternatif qui pourrait être développé dans cette ville, lieu magique partout renommé pour ses atouts naturels et culturels incontestables.

Un des objectifs principaux du développement du tourisme est celui de faire sortir Essaouira de l'image d'une destination de passage en tant qu'arrière pays de Marrakech et Agadir, et la rendre une destination de séjours avec son identité indépendante des pôles touristiques avoisinants. Essaouira possède à la fois son côté culturel, balnéaire et surtout (chose unique) son côté "vert", écologique.

Bref, le développement d'un tourisme alternatif durable à Essaouira doit savoir exploiter ses propres atouts tout en respectant son patrimoine culturel et naturel : la médina et ses alentours, la baie, la forêt et la montagne, et enfin les dunes, la mer et le vent. Essaouira, sans entrer en concurrence avec Agadir et Marrakech, doit être capable de développer et de promouvoir un tourisme thématique et de qualité.

Le tourisme alternatif

1. Le tourisme culturel

Tant sur plan historique que sur le plan humain, Essaouira témoigne du passage et la présence de plusieurs civilisations, cultures, races, religions. La médina, avec son riche patrimoine architectural, ses activités artistiques et artisanales est sans doute appréciée pour son importante originalité. Cette rare richesse ne peut être développée et sauvegardée que par la concrétisation des actions suivantes :

- la création d'un centre culturel multidisciplinaire,
- le développement et la diversification de la production artisanale,
- la création des actions événementielles pour l'animation de la ville (fêtes, festivals, rencontre et tables rondes etc...)

2. Le tourisme balnéaire

La province d'Essaouira, avec ses 200 km de littoral et son vent offre des baies et des plages qui constituent des centres balnéaires par excellence aussi bien pour les baigneurs que pour les pratiquants d'activités et sports nautiques (planche à voile notamment). Cependant les infrastructures nécessaires au développement de ce secteur particulier sont insuffisantes, voire inexistantes. Il apparaît donc nécessaire d'arriver à une solide cohésion des forces afin de réaliser des *actions concrètes* pour aboutir à un développement réel du tourisme balnéaire, à savoir :

- la construction ou la consolidation des routes menant aux plages de Sidi Kaouki, Moulny Bouzerktoun, Akermoud et à Tefelny ;
- l'équipement de ces centres pour des activités nautiques et balnéaires ;
- la réalisation d'un port de plaisance à Essaouira ;
- la stimulation du développement des activités et événements sportifs ;
- la promotion de l'accessibilité à la jeunesse locale.

2. Le tourisme vert

L'arrière-pays d'Essaouira est constitué de montagnes, de dunes, de plages et de forêt riches en faune et flore et d'un patrimoine culturel extraordinaire. Cet arrière-pays est source d'un tourisme rural très demandé et recherché aujourd'hui. Toutefois, des aménagements et des équipements spécifiques s'avèrent indispensables pour accueillir ce genre de tourisme, notamment en ce qui concerne l'ouverture des routes et des sentiers, l'aménagement de parcs de stationnement et de campings et la création de guides et de refuges, etc...

4. Mode d'hébergement pour un tourisme convivial

L'étude citée ci-dessus permet en quelque sorte de définir le mode et le standing d'hébergement à encourager et à développer à Essaouira, comme :

- les résidences et pension qui répondent à la demande du tourisme, familial et à celle des touristes de long séjour (artistes, écrivains et fans d'Essaouira),
- hébergement pouvant être soumis à la gestion mixte comme les clubs et villages,
- centre d'accueil pour le troisième âge,
- maisons et auberges de jeunes,
- campings caravanings.

Le projet de la charte du tourisme

La Délégation provinciale du tourisme a préparé, en collaboration avec l'équipe de l'Action 21, le projet d'une "charte du tourisme", basée sur les principes issus de la conférence mondiale sur le tourisme de Lanzarote (1995). La charte a pour objectif primaire la sauvegarde du patrimoine culturel et naturel de la ville d'Essaouira et de sa région, et l'épanouissement d'un tourisme sûr et durable à Essaouira, permettant de contribuer de manière positive à son développement social, économique et culturel tout en respectant ses ressources. Le plan d'action de la Charte définit les atouts touristiques de la ville et de sa région et les axes à développer pour aboutir à et réussir un tourisme durable. Il prévoit aussi les moyens humains et matériels et précise les actions à entreprendre afin d'aboutir à un résultat concret.

Intervention du Professeur Giovanni D'Ayala, Président de l'ONG "Insula", Paris

En ce qui concerne le développement d'un tourisme "alternatif", il est important de souligner que beaucoup de démarches ont déjà été faites, avec plus ou moins de réussite, par d'autres pays qui essaient de diversifier leur offre par rapport au tourisme de masse.

Il faudrait donc concevoir le tourisme alternatif dans un esprit d'innovation par rapport aux expériences courantes, afin de se positionner positivement face à la compétition internationale. Il serait convenable alors de diversifier ce développement durable par le développement en parallèle d'autres secteurs économiques, tels le secteur de la pêche, traditionnel à Essaouira et celui de l'artisanat par exemple. De plus, on pourrait concentrer l'attention sur un atout important et original de la ville d'Essaouira, la médina, élément fort pour la compétitivité dans le secteur du tourisme. *Un élément important de cette démarche consiste à multiplier les efforts pour que la médina soit inscrite sur la liste du Patrimoine mondial.*

Intervention de Mme Maria-Luisa Gentileschi, Professeur au Département de recherche économique et sociale, Université de Cagliari, Italie.

Population et économie des petites villes côtières : indications pour le développement

Les politiques territoriales ont produit, au cours des années, différentes dispositions de la côte, dans le bassin méditerranéen comme ailleurs. La typologie de la ville côtière en Méditerranée en a été de fait profondément marquée. Les développements à venir ne pourront donc que s'appuyer sur une stratégie d'intervention correspondant à des politiques précises, mises en œuvre par les actions suivantes :

- activer et accroître les processus de développement des villes et de leurs alentours,
- contenir l'exode de la population vers la côte et contrôler le mouvement démographique de la campagne vers la ville,
- conserver l'identité des cités antiques, dans le respect de leur histoire, de leur plan d'urbanisme original ainsi que de leur environnement,
- réintégrer la ville moderne dans le contexte de ses potentialités effectives (situation géographique, ressources naturelles, population...)

À l'échelle locale, il faudra d'abord définir des politiques susceptibles de jouer un rôle significatif dans le développement des villes côtières anciennes qui, d'un côté, risquent de ne pas bénéficier des flux d'investissement, et de l'autre d'être complètement inadaptées. *Les politiques de logement et de tourisme deviennent alors prioritaires*, aussi bien pour contrôler les tendances spontanées que dans le but de mettre sur pied de nouveaux ensembles fonctionnels, pouvant intégrer la ville dans un processus de développement respectueux du patrimoine historique et urbain, et, dans le même temps, être attentifs aux nécessités de logement des populations.

Le secteur du tourisme s'est occupé des zones côtières dont le développement était ralenti, tandis que les politiques de développement de l'habitat ont surtout été mises en œuvre pour satisfaire la demande et donc la croissance démographique. Il s'agit maintenant de combiner ces deux réalités pour les intégrer dans un même dessein.

Les instruments que la politique territoriale peut utiliser doivent viser à :

- promouvoir des activités économiques déjà existantes et pour lesquelles les habitants sont compétents (artisanat, professions du tourisme, pêche..) ;
- favoriser la récupération sélective des bâtiments en encourageant les familles qui habitent dans le centre historique à y rester et en sauvegardant leurs lieux d'habitation.

Par ailleurs, *il-faudra bien sûr protéger la vieille ville des flux démographiques en provenance des campagnes, par exemple à travers la création "d'opportunités intermédiaires" - s'interposant entre les zones d'origine de ces flux et leur destination sur la côte -, à savoir les villes de rééquilibre, les nouvelles installations productives ou les aires d'agriculture commerciale*. Un projet régional d'intervention s'occupera de modérer les flux d'immigration dirigés vers les villes côtières, en évitant la croissance des bidonvilles ou bien encore, comme dans le cas d'Essaouira, la densification des quartiers historiques anciens.

ANNEXE 6

TEXTES DES ALLOCUTIONS DE LA CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Allocution de Monsieur Francisco J. Carrillo, Directeur du bureau de l'Unesco à Tunis, Conseiller en Sciences Sociales et Humaines pour la Région des Etats Arabes

Monsieur le Gouverneur de la Province d'Essaouira,
Monsieur le Député, Président du Conseil Municipal,
Madame la Secrétaire générale de la Commission Nationale Marocaine pour
l'Education, la Culture et les sciences - l'UNESCO-ALECSO-ISESCO,

Mesdames, Messieurs les Maires des Villes participant à cette réunion
Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

C'est pour moi un honneur et un plaisir d'être présent parmi vous aujourd'hui pour représenter, à cette séance de clôture de vos travaux, Madame Francine Fournier, Sous-Directeur général de l'UNESCO, chargé du Secteur des Sciences Sociales et Humaines, qui m'avait demandé également de suivre vos débats comme Conseiller régional pour les Sciences Sociales et Humaines et Directeur du Bureau de l'UNESCO à Tunis.

Je tiens tout d'abord, à remercier à nouveau les autorités marocaines pour l'organisation excellente et pour l'appui logistique sans faille qui a facilité le bon déroulement de vos débats. Etant moi-même originaire de l'Andalousie espagnole, qui partage beaucoup de traditions avec le Maroc, je n'ai pas été étonné - parce que je la connaissais depuis longtemps - de la grande qualité dans l'hospitalité et l'accueil du peuple et des autorités marocaines.

Le Secteur des Sciences Sociales et Humaines, à travers le Programme international « Gestion des Transformations Sociales » (MOST) et une étroite coopération avec le Secteur des Sciences Exactes et Naturelles à travers le Programme Hydrologique International (PI-II), vous a offert un **cadre de coopération** Nord-Sud et Sud-Sud, dont le premier projet national est basé dans la Ville d'Essaouira. A la fin de vos travaux, nous constatons que ce **cadre de coopération** produit déjà ses premiers fruits : le dialogue interactif entre les villes ici présentes, et de sérieuses déclarations d'intention qui ouvriront une voie concrète de coopération bilatérale entre nouveaux partenaires.

Nous avons également constaté l'accent que vous avez mis sur les aspects sociaux et économiques de la vérification de l'habitat traditionnel de la Ville d'Essaouira, tout en tenant présent à l'esprit les mutations successives de son tissu socio-économique. L'individu, le citoyen, ont été placés au centre de vos débats, soit d'une manière manifeste, soit d'une manière latente. Vous avez raison, car les conditions matérielles d'existence les plus proches se trouvent à l'origine même de la sauvegarde et exercice des droits fondamentaux de la personne humaine, acteur et destinataire du développement durable.

C'est pour cela que les Sciences Sociales et Humaines, à travers le Programme « Gestion des Transformations Sociales » (MOST), se sont intéressés dans l'impulsion des

projets comme celui d'Essaouira. En effet, les outils dont disposent les Sciences Sociales facilitent non seulement la nécessaire interdisciplinarité, mais aussi la mise en œuvre des projets fédérateurs comme le projet d'Essaouira que vous venez d'étudier.

Permettez-moi, enfin, de me référer ici à la décision du Ministre de l'environnement et de l'Aménagement du territoire de la Tunisie, qui nous a été communiquée par son représentant à cette réunion, de choisir une île de la Tunisie comme projet du programme « Développement urbain et ressources en eau » de l'UNESCO. Je souhaite remercier pour cette décision le Gouvernement tunisien pour la confiance implicite dans le **cadre de coopération** offert par l'UNESCO.

Le Bureau de l'UNESCO à Tunis, par sa spécificité régionale en Sciences Sociales et Humaines, fera un effort particulier pour impulser, à la demande des gouvernements, et en coopération notamment avec d'autres agences du Système des Nations Unies, toute initiative de nouveaux projets pilotes ou de nouveaux partenaires, pour renforcer le programme de développement urbain et ressources en eau dans et à partir de la région des Etats arabes.

Il s'agit évidemment d'un programme de l'UNESCO pour lequel tous les services de l'Organisation et toute la structure régionale - (et non seulement le Bureau de Tunis pour les Sciences Sociales) doit être mobilisée et impliquée en synergie et en complémentarité.

Dans un document des années 20, faisant référence aux bénéfices climatiques et physiques d'Essaouira, il a été dit qu'un « effet excitant et tonique, dû aux vents, à la luminosité intense, à la pureté de l'air, se traduisait par une augmentation notable des échanges respiratoires et des oxydations, du taux de l'hémoglobine et des globules rouges du sang ». Je suis convaincu, Monsieur le Député, Président du Conseil Municipal, que ces effets bénéfiques ont répercuté dans la qualité des travaux et dans la qualité des rapports humains qui ont été à la base du succès de votre séminaire.

C'est pour cela que, lorsque l'on connaît Essaouira, elle devient la forte tentation du retour.

Je vous remercie de votre attention.

Allocution de Mme Lamia Salman - El Madini, Représentante de l'UNESCO au Maroc

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Président de la Municipalité d'Essaouira,
Messieurs les Maires et Représentants de Municipalités,

Nous parvenons au terme de nos travaux, de ces quelques jours vécus ensemble, dans la ville des vents, Essaouira ; quelques jours d'échanges intenses, de confrontation d'idées et d'expériences sur des questions fort complexes, Au-delà de l'intitulé de notre

séminaire « Développement urbain et ressources en eau : Petites villes côtières », nos débats se sont placés au cœur même de la problématique du développement humain durable : un développement susceptible d'assurer aux citoyens un bien-être social et économique dans de petites et moyennes villes à échelle humaine ; un développement respectueux des identités culturelles qu'il valorise, un développement respectueux de l'environnement de manière à préserver le droit des générations futures.

Ces échanges ont été fructueux à plus d'un titre :

- D'abord, et l'occasion en est encore assez rarement donnée pour que cela mérite d'être souligné, des experts de différentes spécialités se sont penchés ensemble sur des problèmes concrets, en l'occurrence ceux de la ville d'Essaouira choisie comme première étude de cas. Ils se sont véritablement intéressés, ou ont été interpellés par des aspects de certaines problématiques qui relèvent de domaines autres que le leur. A titre individuel, cette brèche dans les cloisonnements disciplinaires constitue sans nul doute un premier pas, ou un pas de plus, vers un langage commun et une approche intégrée à la gestion durable des établissements humains. L'interdisciplinarité et la transdisciplinarité, reconnues comme indispensables pour faire face à la complexité croissante des processus et interactions des domaines de l'activité humaine, sont avant tout affaire de mentalité, d'attitude et d'ouverture.
- Nos débats ont été fructueux car, en se penchant sur le cas d'Essaouira, les responsables des villes présentes ont reconnu la similitude des situations et des problématiques des petites villes côtières historiques. Ils se sont accordés sur l'opportunité de créer, sous l'égide de l'UNESCO, un réseau des petites villes côtières pour poursuivre la dynamique d'échanges initiée. Une lettre d'intention à cet effet sera signée avant la fin de notre réunion. Ma collègue Brigitte Colin donnera lecture du texte par lequel les signataires émettent le souhait que ce réseau s'élargisse à d'autres villes. L'UNESCO ne manquera pas d'œuvrer dans ce sens.
- Les villes de Saint-Malo, d'Alghero, de Sciacca et de Licata ont exprimé leur disponibilité à soutenir la ville d'Essaouira dans ses efforts de développement et des lettres d'intention vont également être signées, toujours sous l'égide de l'UNESCO et dans le cadre du nouveau réseau.

Je puis déjà assurer les responsables de la ville d'Essaouira et des villes partenaires que l'UNESCO n'épargnera aucun effort pour contribuer à la conclusion d'accords de coopération technique concrétisant ces lettres d'intention.

Le Bureau de l'UNESCO à Rabat reste, en particulier, à leur disposition pour toute assistance à cet égard.

ANNEXE 7

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

ADEFRAM	Association de Développement des Echanges France/Maroc
ANHI	Association Nationale contre l'Habitat Insalubre
ASPDE	Association pour la sauvegarde et le développement d'Essaouira
CNUEH	Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains
CSI	Environnement et développement dans les régions côtières et les petites îles
FADES	Fonds Arabes pour le Développement Economique et Social
GERPE	Groupeement d'Etudes et de Recherches pour la Promotion d'Essaouira
ICOMOS	Conseil International des Monuments et des Sites
MOST	Management of Social Transformations (Gestion des Transformations Sociales)
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
ONEM	Observatoire National de l'Environnement du Maroc
ONEP	Office National de l'Eau Potable, Maroc
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PHI	ProgrammeHydrologiqueInternational
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SWIM	Salt Water Intrusion Meeting (Réunion sur l'intrusion de l'eau de mer)
UE	Union européenne

Achévé d'imprimer en juin 1998
par la S.C.I.P.P.